



HAL
open science

Paris 5e, 7 rue Malebranche : rapport de diagnostic archéologique

David Couturier, Emmanuelle Du Bouetiez, Paul Celly, Caroline Claude,
Jean-François Goret, Annie Lefèvre, Céline Launay, Philippe Charnotet,
François Renel

► To cite this version:

David Couturier, Emmanuelle Du Bouetiez, Paul Celly, Caroline Claude, Jean-François Goret, et al..
Paris 5e, 7 rue Malebranche : rapport de diagnostic archéologique. Mairie de Paris, 75004 Paris. 2021.
hal-04160027

HAL Id: hal-04160027

<https://hal.science/hal-04160027v1>

Submitted on 12 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Paris (75), 5^e arrondissement

Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranche

David Couturier
avec les contributions de Emmanuelle du
Bouëtiez-De-Kerorguen, Paul Celly, Caro-
line Claude, Jean-François Goret et Annie
Lefèvre et les participations de Céline Au-
nay, Philippe Charnotet, François Renel

Rapport de diagnostic archéologique

Arrêté de prescription
2021-171

Ville de Paris
Direction des Affaires Culturelles
Sous - Direction du Patrimoine et de l'Histoire
Département d'histoire de l'architecture et
d'archéologie de Paris
11 rue du Pré
75018 Paris
Tél. 01 71 28 20 13

Septembre 2021
Code DHAAP : 896
Code INSEE : 75105
Code Patriarche : 1011502



Table des matières

Fiche signalétique	4
Mots-clefs des thesaurus	5
Intervenants	6
Notice scientifique	7
État du site	7
Tableau récapitulatif des résultats	8
Remerciements	8
Localisation de l'opération	9
Extrait du cadastre	10
Arrêté de prescription	11
Arrêté de désignation	17
Projet scientifique d'intervention	16
1 Introduction	23
1.1 Raisons de l'intervention	23
1.2 Déroulement de l'opération	23
1.3 Traitement des données	23
2 État des connaissances avant l'opération	27
2.1 Contexte géologique	27
2.2 Contexte archéologique et historique	28
3 Données de terrain	32
3.1 Considérations générales sur la stratigraphie	32
3.2 La stratification antique	32
3.2.1 Phase 1 : les aménagements du milieu du I ^{er} siècle	36
3.2.2 Phase 2 : les transformations de la deuxième moitié du I ^{er} siècle et du II ^e siècle	39
3.3 Une occupation mérovingienne (VI ^e s.) en lien avec des activités de production céramique et de transformation des matières dures d'origine animale ?	43
3.4 Les vestiges des XIV ^e – XV ^e s.	44
3.4.1 De la terre à jardin du clos des Jacobins ?	44
3.4.2 Un creusement	45
3.4.3 Un sol	46
3.4.4 Des remblais	47
3.5 Les éléments modernes	48
4 Les mobiliers	49
4.1 Expertise de la céramique antique	49
4.2 La céramique du haut Moyen Âge	50
4.3 Le mobilier céramique médiéval	60
4.4 L'exploitation des métapodes de bovins aux périodes antique et mérovingienne	67
4.5 Les éléments de vitrail	75
5 Synthèse et conclusion	76
6 Sources et bibliographie	78
7 Table des illustrations	80
Inventaire des unités stratigraphiques et structures archéologiques	82
Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique (ordonné par catégorie, US)	84
Inventaire des prélèvements	88
Inventaire des documents graphiques (plans, relevés, minutes, dessins)	88
Inventaire des documents photographiques et audiovisuels	89
Inventaire de la documentation numérique	93
Inventaire de la documentation écrite	93



Section 1. Données administratives, techniques et scientifiques



Fiche signalétique

Localisation

Région
Île-de-France

Département
Paris (75)

Commune
Paris

Adresse
7 rue Malebranche

Codes

Code INSEE
75105

Numéro de dossier Patriarche
1011502

code DHAAP
896

Coordonnées géographiques (RGF 1993 - Lambert_93)

X : 651747,411

Y : 6860886,448

Coordonnées altimétrique en m NVP

Z : 59,16 m

Références cadastrales

Commune
Paris

Année

Section
BI
Parcelles
35

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaires du terrain

SAS Hôtel de Senlis Paris

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2021-171 en date du 04/03/2021

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable de l'opération
2021-383 en date du 01/06/2021

Date de la convention
31/05/2021

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SAS Hôtel de Senlis Paris

Nature de l'aménagement

Création d'un sous-sol

Opérateur d'archéologie

Pôle archéologique du département
d'histoire de l'architecture et
d'archéologie de Paris (DHAAP)

Responsable scientifique de l'opération

David Couturier

Dates d'intervention

Terrain
du 14/06 au 02/07/2021

Post-fouille
juillet-septembre 2021

Surface prescrite

70 m²

Surface diagnostiquée

3,90 m² soit 0,62 % de la surface
prescrite

Ouverture au niveau du substrat

0,96 m²

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
 - Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
 - Temps modernes
 - Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
 - Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure de combustion
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Four à chaux
- Fossé
- Épandage lithique
- Épandage céramique
- St. indéterminée

Mobilier

- | nb | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> | Industrie lithique |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 146 Industrie osseuse |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 2092 Céramique |
| <input type="checkbox"/> | Restes végétaux |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 1352 Faune |
| <input type="checkbox"/> | Flore |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 36 Objet métallique |
| <input type="checkbox"/> | Arme |
| <input type="checkbox"/> | Outil |
| <input type="checkbox"/> | Parure |
| <input type="checkbox"/> | Habillement |
| <input type="checkbox"/> | Trésor |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 2 Monnaie |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 10 Verre |
| <input type="checkbox"/> | Mosaïque |
| <input type="checkbox"/> | Peinture |
| <input type="checkbox"/> | Sculpture |
| <input type="checkbox"/> | Inscription |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 909 TCA |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 42 Plâtre |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 47 Enduits |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 9 Ardoise |
| Études annexes | |
| <input type="checkbox"/> | Géologie |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Datation |
| <input type="checkbox"/> | Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> | Paléontologie |
| <input type="checkbox"/> | Archéozoologie |
| <input type="checkbox"/> | Botanique |
| <input type="checkbox"/> | Palynologie |
| <input type="checkbox"/> | Macrorestes |
| <input type="checkbox"/> | Céramologie |
| <input type="checkbox"/> | An. de métaux |
| <input type="checkbox"/> | Acq. des données |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Numismatique |
| <input type="checkbox"/> | Conservation |
| <input type="checkbox"/> | Autre |

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Dorothée Chaoui-Derieux, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
David Couturier, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique
Julien Avinain, DHAAP	Chef du pôle archéologique	Montage du projet et suivi scientifique
Laurent Favrole, DHAAP	Chef de service	

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Dorothée Chaoui-Derieux, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Julien Avinain, DHAAP	Chef du pôle archéologique	Montage du projet et suivi scientifique
Eric Plasmans	Aménageur	Maître d'ouvrage

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
ARPS	Entreprise de travaux publics	Terrassement préalable, blindage

Financement

Redevance archéologique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
David Couturier, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique, travaux de fouille
Cador Hugo, DHAAP	Technicien d'opération	Travaux de fouille
Malik Quady, DHAAP	Technicien d'opération	Travaux de fouille

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
David Couturier, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique, enregistrement des données, rédaction du rapport, infographie, coordination scientifique
Quady Malik, DHAAP	Technicien d'opération	Traitement du mobilier
Jean-François Goret, DHAAP	Attaché de conservation	Gestion du mobilier

Collaboration et participation

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Céline Aunay chercheur associé UMR 7324 - CITERES- LAT		Expertise Vitrail
Emmanuelle du Bouetiez-De-Kerorguen, Inrap	Chargée de mission	Étude céramique antique
Philippe Charnotet, musée Carnavalet		Expertise monnaies
Caroline Claude, Inrap	Chargée de mission	Étude céramique médiévale
Jean-François Goret, Inrap	Chargé de mission	Étude os découpés
Annie Lefèvre, Inrap	Chargée de mission	Étude céramique haut Moyen Âge
François Renel, Inrap	Chargé de mission	Expertise céramique moderne

Notice scientifique

Le diagnostic du 7 rue Malebranche a révélé une stratification urbaine d'une épaisseur de 5,72 m (base 53,44 m NVP). La composante antique, dont le sommet apparaît à 3,90 m de profondeur (55,26 m NVP), est conservée sur une hauteur de 1,80 m. Elle comporte deux phases : à partir du milieu du I^{er} s., des aménagements de type sol se succèdent, avec des apports de remblais intercalés, sans que l'on puisse préciser leur situation spatiale. Le plus ancien est construit avec des fragments d'éléments de toiture en plâtre remployés. Une deuxième phase débute à partir de la deuxième moitié du I^{er} s. et de la première moitié du siècle suivant. Une couche de rejets de fragments de torchis rubéfiés, qui semblent avoir été étalés, pourrait témoigner d'un incendie. Les nombreux fragments de cruche pourraient suggérer un espace particulier (cuisine ? taverne ?). Une nouvelle série de sols traduit le dynamisme de l'aménagement urbain du secteur jusqu'au II^e s. L'utilisation du mortier traduit-elle un changement de nature de matériau ou le passage à des espaces internes ? On retrouve en tout cas la succession de sols avec des remblais intercalés. Les rebuts de taille d'objets en os, issus de métapodes de bovins, évoquent un rejet d'un atelier.

La céramique associée à l'occupation du VI^e s., qui se superpose à celle antique, présente des caractères matériels particuliers qui pourraient suggérer que nous sommes en présence de rejets d'un atelier de potier. D'autres indices ont également été observés en périphérie sud (115, boulevard Saint-Michel) et ouest (jardin du Luxembourg) de notre reconnaissance. L'artisanat potier antique occupait aussi les mêmes secteurs. Les nombreux rebuts de taille d'objets en os, de même nature que précédemment, indiquent, si les éléments ne sont pas antiques et donc résiduels, qu'un atelier, utilisant un savoir-faire antique, se situe à proximité.

L'occupation médiévale, datée des XIV^e-XV^e s., comprend plusieurs phases, totalisant une épaisseur de 1,90 m (sommet à 57,29 m NVP). Des terres représentent une première occupation du sol de type jardin que l'on peut associer à la présence du clos des Jacobins. Elle est datée du XIV^e s. Un creusement pourrait traduire un changement dans la nature de l'occupation à partir du XV^e s. Surtout, la mise en place d'un sol pourrait matérialiser une rupture. Il a livré de la céramique qui évoque la présence d'un espace dédié spécifiquement à la boisson. Cette donnée pourrait suggérer que, si le lotissement du secteur intervient au début du XVII^e s., une ou des constructions pourrait le précéder sans que l'on puisse préciser le lien avec le clos des Jacobins. L'apport de couches de remblai constitue la dernière transformation médiévale de cet espace.

Une maçonnerie pourrait témoigner du bâti du XVII^e s. sur lequel s'appuie un mur de la construction actuelle.

État du site

Le terrain naturel a été repéré à l'altitude de 53,44 m NVP. Le sommet supposé de l'occupation antique se situe à 55,26 m NVP ; celui des vestiges mérovingiens à 55,39 m NVP ; celui des couches médiévales à 57,29 m NVP. Les creusements 1052, 1042, 1024 se poursuivent au-delà des limites du sondage. À la fin de l'opération, le sondage n'a pas été rebouché à la demande de l'aménageur.

Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Antiquité	Fosse, sol	Céramique, faune, fer, plâtre, torchis, enduits peints, rebuts os coupés, TCA, monnaie	Habitat, atelier transformation de matière dure animale
haut Moyen Âge	Fosse	Céramique, rebuts os coupés	Atelier de potier ? atelier transformation de matière dure animale ?
XIV ^e -XV ^e s.	Terres noires Creusement Sol	Céramique Céramique Céramique	Jardin Bâtiment ?
XVII ^e s.	Mur		Bâtiment
XIX ^e s.	Mur		Bâtiment

Remerciements

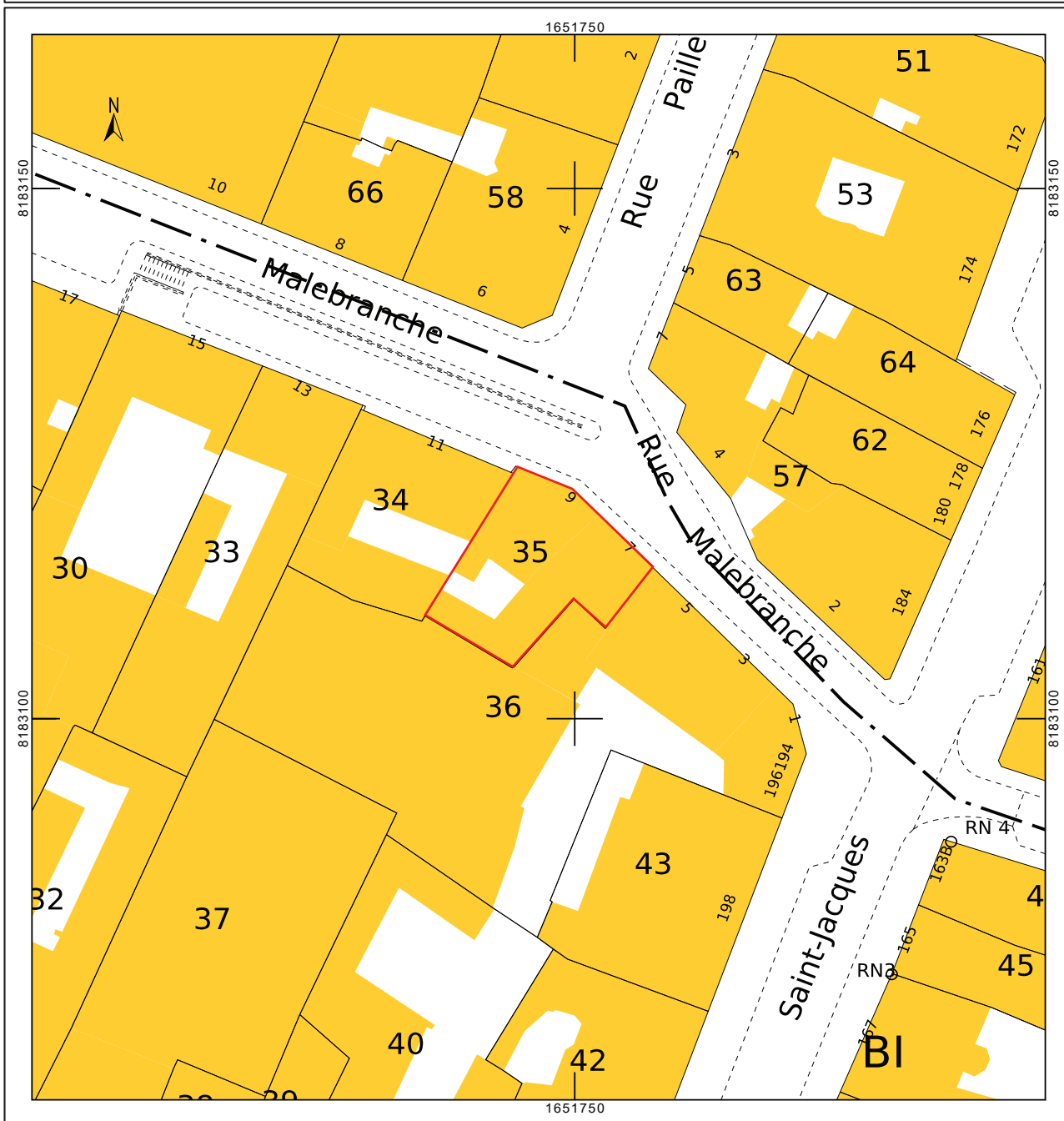
Nous tenons à remercier monsieur Karim Saidi (gérant de l'hôtel) pour son accueil et pour avoir largement facilité notre intervention. Notre gratitude va aussi à l'ensemble des intervenants qui ont enrichi notre expertise.

Localisation de l'opération



Extrait du cadastre

Département : PARIS Commune : PARIS 05	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PARIS - POLE TOPOGRAPHIQUE 6 rue Paganini 75972 75972 PARIS Cedex 20 tél. 01.53.27.42.90 -fax 01.53.27.42.70 pole.topographique.paris@dgif.finances.gouv.fr
Section : BI Feuille : 000 BI 01 Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/500 Date d'édition : 31/03/2021 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	Cet extrait de plan vous est délivré par : <p style="text-align: center;">cadastre.gouv.fr</p>	



Extrait du plan cadastral (www.cadastre.gouv.fr).

Arrêté de prescription



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Le Préfet de région

Direction régionale des
affaires culturellesService régional de
l'archéologieAffaire suivie par :
Dorothee CHAOUL-DERIEUX
01 56 06 51 80

dorothee.derieux@culture.gouv.fr

Références : CP0751052000026-3

à

Département histoire de l'architecture et archéologie de

Paris

11 Rue du Pré

TOUR C

75018 PARIS

PARIS, le 04 MARS 2021

Objet : Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive et consultation en vue de son attribution

Références : PARIS-5E-ARRONDISSEMENT (PARIS), Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranche
CP0751052000026
Livre V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n° 2021-171 du 4 mars 2021 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Je vous prie de trouver ci-joint un arrêté portant prescription de diagnostic préalable à la réalisation de l'aménagement « Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranche » situé 7 Rue Malebranche à PARIS-5E-ARRONDISSEMENT.

Vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la réception de la présente pour me faire savoir si vous décidez de réaliser cette opération. À défaut de réponse dans ce délai, vous serez réputé y avoir renoncé.

À toutes fins utiles, je vous communique les coordonnées de l'aménageur concerné par cette prescription :

Hôtel de Senlis

7 Rue Malebranche

75005 PARIS

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie


Stéphane DESCHAMPS

Service régional de l'archéologie
Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France 47 Rue Le Peletier 75009 PARIS
Téléphone 01 56 06 50 00 - Télécopie 01 56 06 52 48
<http://www.culture.gouv.fr/Drac-ILE-DE-FRANCE/>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Arrêté n° 2021-171 du 04/03/2021
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2021-09 du 12 février 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0751052000026, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – Hôtel de Senlis – pour le projet « Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranche » localisé à PARIS-5E-ARRONDISSEMENT, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 26 novembre 2020 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – Hôtel de Senlis – pour le projet « Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranche » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 15 février 2021 ;

Considérant que les travaux envisagés, au vu de leur nature et de leur localisation (dans l'emprise de la ville antique de Lutèce, et à l'emplacement du fossé sec de l'enceinte de Charles V), sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet .

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranche », sis en :

RÉGION : ILE-DE-FRANCE
DEPARTEMENT : PARIS
COMMUNE : PARIS-5E-ARRONDISSEMENT
Lieu dit ou adresse : 7-9 Rue Malebranche
Cadastré : Préfixe : 000, Section : BI, Parcelle : 35

Réalisé par : Hôtel de Senlis

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 70 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic devra mettre en évidence la présence ou l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Article 4 - Principes méthodologiques

Les travaux projetés consistent en la réalisation de terrassements dans l'emprise du bâtiment sur cour et dans une partie de la cour sur une profondeur d'environ 3,80 m. Le diagnostic sera réalisé au moyen de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : spécialiste d'archéologie urbaine.

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'Hôtel de Senlis, au Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris et à l'INRAP - Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Fait à PARIS, le 10.4 MARS 2021

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie


Stéphane DESCHAMPS

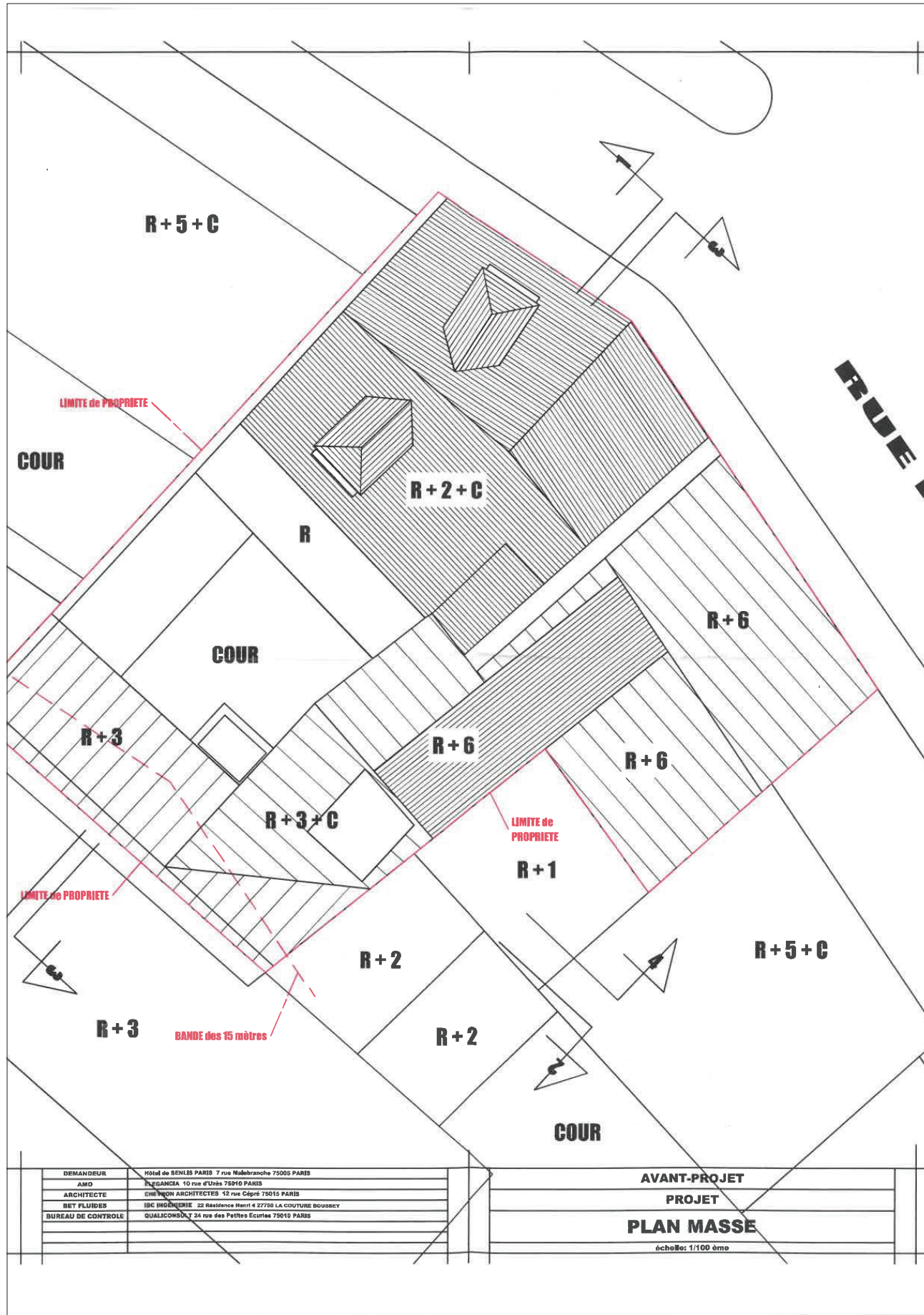


HÔTEL DE SENLIS PARIS
EXTENSION - SURÉLEVATION
 7 rue MALEBRANCHE - 75005 PARIS

PROJETANT	STUDIO DE TRAVAIL PARIS 7 rue MALEBRANCHE 75005 PARIS
ARCHITECTE	STUDIO DE TRAVAIL PARIS 7 rue MALEBRANCHE 75005 PARIS
ARCHITECTE D'INTÉRIEUR	STUDIO DE TRAVAIL PARIS 7 rue MALEBRANCHE 75005 PARIS
PROJETANT	STUDIO DE TRAVAIL PARIS 7 rue MALEBRANCHE 75005 PARIS
PROJETANT	STUDIO DE TRAVAIL PARIS 7 rue MALEBRANCHE 75005 PARIS
PROJETANT	STUDIO DE TRAVAIL PARIS 7 rue MALEBRANCHE 75005 PARIS

AVANT-PROJET
ETAT PROJETE
PLAN SOUS-SOL & RDC - variante B
 COUPE: 1100 0000

11b
 05.11.2020



Arrêté de désignation



**Direction régionale
des affaires culturelles**

Décision n° 2021-383 du 21/06/2021
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive
Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2021-09 du 12 février 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 2021-171 du 4 mars 2021 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (PARIS-5E-ARRONDISSEMENT, PARIS, Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranche) ;

Vu l'arrêté n° 2021-206 du 24 mars 2021 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris, reçu le 27 avril 2021, approuvé le 27 avril 2021 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur David COUTURIER est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 4 mars 2021 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : **1011502**

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Hôtel de Senlis, à Monsieur David COUTURIER et à Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris.

Fait à PARIS, le 21/06/2021

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie

Projet scientifique d'intervention



Mairie de Paris
 Direction des Affaires Culturelles
 Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris
 11, rue du Pré – 75018 PARIS – Tél. 01 71 28 20 20

PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION
 Pour la réalisation de l'opération de diagnostic archéologique dénommée :
 Paris 75005
 7-9 rue Malebranche

Références

- Prescription du préfet de la région Île-de-France : arrêté n° 2021-171 en date du 04/03/2021
- Nature de l'opération : Diagnostic
- Commune : 75005 Paris
- Adresse : **7-9 rue Malebranche**
- Références cadastrales : section BI, parcelle(s) 35
- Surface du projet : 70 m²

1. Périmètre de l'aménagement

Le permis de construire n° PC 075 105 21 V0005 prévoit la rénovation et l'extension d'un hôtel de tourisme (l'hôtel de Senlis-Paris) situé au 7-9 rue Malebranche dans le 5^e arrondissement de Paris. Le terrain concerné par le projet couvre une superficie de 70 m² (notice descriptive du permis : p. 4). Il comprend deux immeubles contigus alignés sur la rue et reposant sur un niveau de cave. Ces bâtiments sont attribués au XVII^e siècle, mais l'un d'eux a été reconstruit au XIX^e siècle. Au sud se trouve une cour en milieu de parcelle entourée par une coursive au nord (XX^e siècle) et un troisième immeuble en L au sud (XIX^e siècle reconstruit sur un immeuble du XVII^e siècle ?).

Outre des modifications affectant les cloisonnements et les élévations des bâtiments actuels, le programme prévoit d'installer un sous-sol au droit du bâtiment sur cour et d'étendre ce niveau à une grande partie de la cour. Les terrassements envisagés concernent une surface 70 m² sur une profondeur de 3,70 m (fond de travaux à 55,31 m NVP) (**Figure 1**).



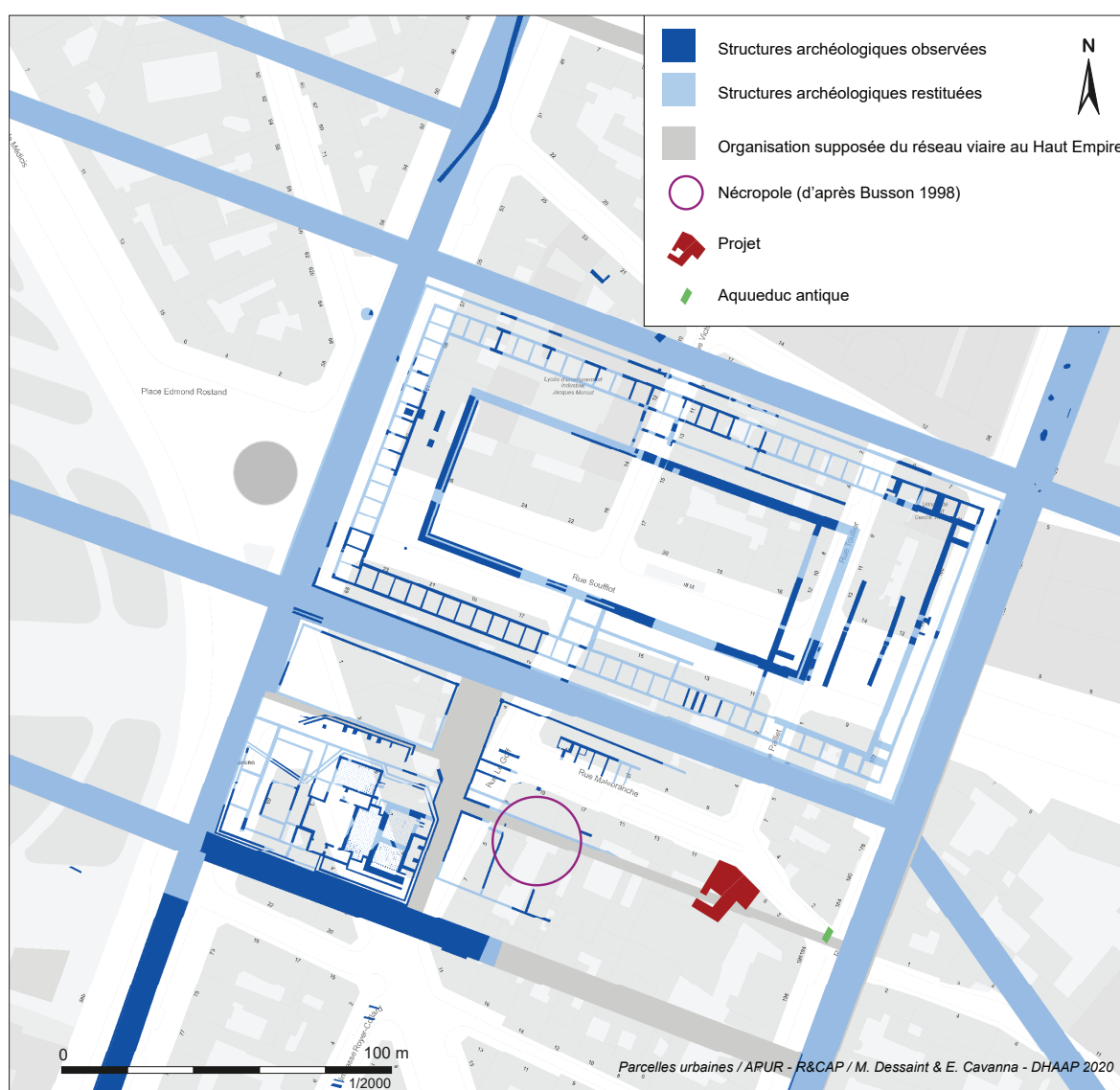
Figure 1. Plan du sous-sol existant et du sous-sol projeté.

2. Problématiques scientifiques

L'objectif scientifique portera sur la mise en évidence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

La parcelle est située au centre de la ville antique. Le projet se trouve dans l'*insula* située immédiatement au sud du forum. Selon Théodore Vacquer, cet îlot était divisé en trois parties par une voie cardinale et une voie décumane. Les thermes dits de la rue Gay-Lussac occupaient le sous-îlot situé à l'ouest (**Figure 2**) (Busson 1998, p. 85, notice 72 ; p. 214-215, notice 274). De nombreux vestiges ont été signalés aux extrémités occidentales des deux autres sous-îlots (nord et sud) disposés à l'est sur des parcelles correspondant aux 3-9 rue Le Goff, 12-19 rue Malebranche. Dans le sous îlot nord-est délimité par un mur périphérique de 1 m de large, Théodore Vaquer mentionne des maçonneries formant des espaces distincts. Au sud une galerie longe la voie décumane qui divise l'îlot tandis qu'au nord se trouvaient une série de petites pièces, dont une munie d'un hypocauste. Les altitudes de leurs sols en bétons sont comprises entre **52,90** et **53,90** m. Dans le sous îlot sud-est, deux grands espaces ont été repérés. Dans l'un d'eux a été repérée une pièce souterraine (Busson 1998 p. 214-215, notice 274).

Quelques années plus tard, au même emplacement (3-9 rue Le Goff, 17-19 rue Malebranche, 11 rue Gay-Lussac et 16 rue Royer-Collart), Eugène Toulouze réalisa d'autres découvertes. Celles-ci, dont les résultats et l'interprétation restent discutés, sont de natures bien différentes de Théodore Vacquer. En premier lieu, l'archéologue évoque une stratigraphie de 9 m d'épaisseur (!). Ensuite, il mentionne la présence d'un artisanat de poterie gauloise auquel aurait succédé une fabrique de briques et poteries antiques (rue Malebranche et Royer-Collard), elle-même remplacée par des habitations (Busson 1998, p. 60 : notice 36, p. 215-216, notice 275). Enfin, l'auteur fait état d'une nécropole regroupant des squelettes trouvés près de la rue Royer-Colard et des incinérations en bordure de la rue Le Goff et près de la rue de la rue Malebranche (**Figure 2**). L'une des inhumations était antérieure à l'un des fours déjà mentionnés. La datation de ces



découvertes n'est pas assurée : soit elles sont antérieures à l'urbanisation de Lutèce, soit elles sont attribuables à l'antiquité tardive (Busson 1998 p. 215-216, notice 275).

La partie orientale de cette *insula* n'a en revanche jamais été reconnue. Le projet se trouve sur le tracé supposé de la voie décumane propre à cet îlot. Par ailleurs, un tronçon de l'aqueduc de Lutèce a été observé à l'angle de la rue Saint-Jacques (côté pair) et de la rue Malebranche (face au n° 2). Le sommet du radier se trouve à la cote de **54,33 m NVP** (Busson 1998 p. 14).

Pendant la période médiévale, le site se trouve en dehors de l'enceinte érigée par Philippe-Auguste rive gauche, au début du XIII^e siècle. Le projet se tient à environ 30 m au sud du creusement du fossé (**Figure 3**).



Figure 3. Plan de l'enceinte de Philippe Auguste. Document : DHAAP.

La rue Malebranche résulte de la réunion du tronçon oriental de l'ancienne rue Saint-Nicolas d'Enfer et du tronçon méridional de l'ancienne rue des Fossées Saint-Michel devenue par la suite Sainte Hyacinthe (**Figure 4**). Cette dernière était parallèle au tracé de l'ancien fossé défensif. Les deux voies remontent à la fin du XVI^e siècle et ont été percées dans le clos extra-muros du couvent des jacobins. Cet espace de culture était planté de vignes (Berty 1887, p. 108 ; Berty 1897 p. 6, 118, 181, 253-254 ; Hillairet 1985 : p. 92).

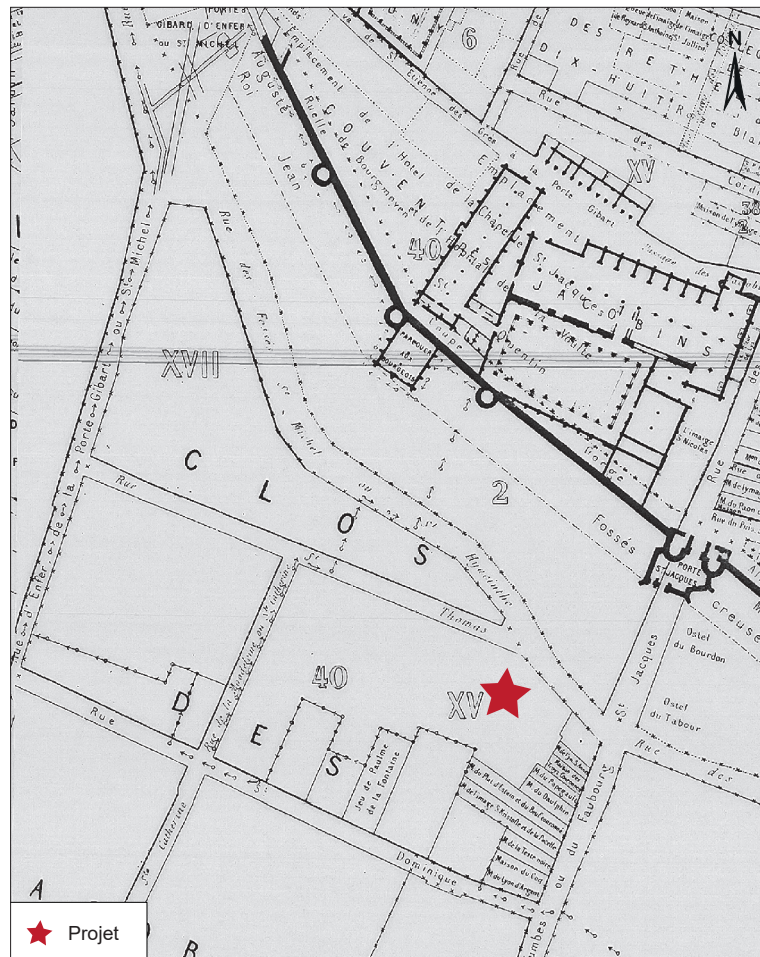


Figure 4. Extrait du Plan topographique du Vieux Paris dit Plan de Berté.

3. Contraintes techniques

Une étude de sols a été menée en février 2021, et s'appuie notamment sur les résultats d'un forage destructif exécuté dans la cour (sol à 59,04 m NVP). Ces derniers, peu précis, mentionnent la présence de marne avec quelques blocs entre - 9 et - 2 m. Cette séquence est recouverte sur 2 m de haut par des remblais formés de terre sableuse avec débris de briques (Lezeau et Novalès 2021, p. 9). Par ailleurs, des sondages de reconnaissances de fondation, profonds de 1,30 m et réalisés sous le sol de cave actuelle (sol à 55,31 m NVP), ont mis en évidence la présence de limon sableux avec débris de briques. Le terrain naturel est par conséquent situé à une profondeur inférieure à 54,01 m NVP.

Le site n'est actuellement plus en activité et aucune autre intervention n'est prévue au moment de l'opération archéologique.

La mécanisation des terrassements est impossible en raison de l'exiguïté des lieux et de l'absence de communication directe entre la rue et la cour. La profondeur à atteindre, définie par le fond de travaux, est de l'ordre de 4 m. Le recours à un puits blindé s'avère par conséquent indispensable. Celui-ci, de 1,80 m de côté, devra être installé dans les règles de l'art par une entreprise spécialisée. La cour étant traversée en diagonale par un réseau d'eau pluviale et une galerie maçonnée mal localisée, le sondage archéologique sera réalisé dans une des chambres de l'hôtel (Figure 5). Les déblais seront stockés dans des big bags dans l'autre chambre et dans la cour.

4. Méthodes et techniques envisagées

En partie sommitale du sondage, les terrassements des remblais contemporains seront réalisés par l'entreprise mandatée par la maîtrise d'ouvrage sous le contrôle des archéologues. Ces derniers procéderont eux-mêmes au creusement du puits dès l'apparition des premiers niveaux archéologiques. Des photographies et des relevés seront réalisés pour définir au mieux les séquences stratigraphiques rencontrées ; un tri du matériel permettra d'associer aux niveaux fouillés les marqueurs chronologiques nécessaires à la caractérisation de ces séquences.

Un enregistrement adapté au contexte urbain sera mis en place au cours de l'opération de terrain. Celui-ci sera ensuite numérisé dans l'outil métier mis en place au sein du DHAAP (dont la partie consacrée aux archives alimente les données du projet R&CAP).

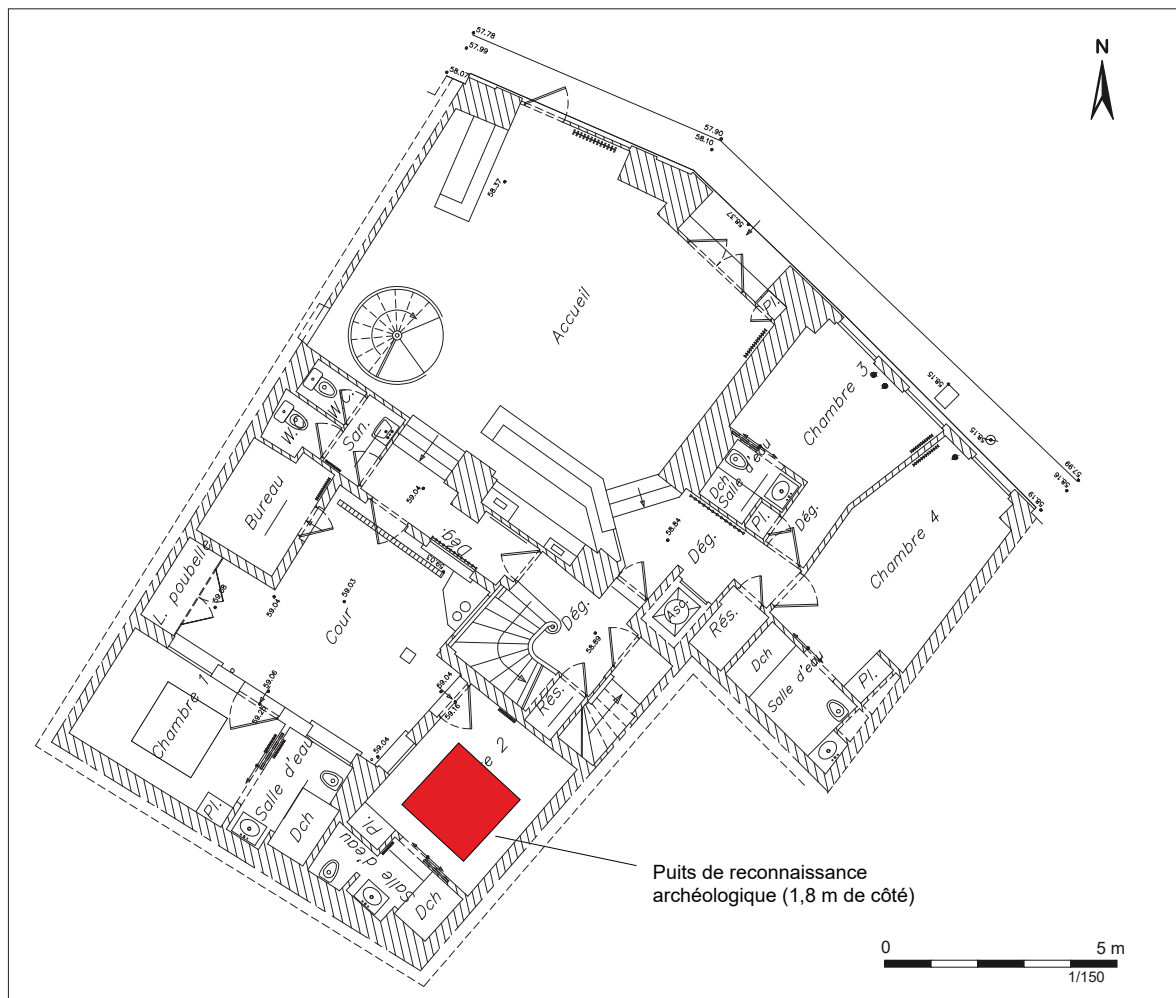


Figure 5. Plan du rez-de-chaussée existant avec localisation du sondage archéologique.

5. Moyens prévus

Phase terrain : 20 jours (1 responsable d'opération et 1 technicien)

Rédaction du rapport : 20 jours (1 responsable d'opération et 1 technicien)

6. Délais de réalisation et calendrier

La date de démarrage prévisionnelle est fixée le **31 mai 2021**. La phase terrain durera au maximum 20 jours ouvrés, hors découverte exceptionnelle. Elle sera suivie d'une phase d'étude de 20 jours. Le rapport sera rendu dans les **trois** mois suivant la fin de phase terrain.

7. Observations complémentaires

Les moyens pourront être revus afin de les ajuster au mieux aux objectifs du projet.

Responsable d'opération préconisé : Paul Celly.

Berty et Tisserand 1897 : BERTY (Adolphe) et TISSERAND (Lazare-Maurice) – *Topographie historique du vieux Paris, Région centrale de l'Université. Ouvrage commencé par feu A. Berty, continué et complété par L.- M. Tisserand avec la collaboration de M. Camille Platon.* Histoire générale de Paris. Paris : Imprimerie nationale, 1897, 591 p.

Berty et Tisserand 1887 : BERTY (Adolphe) et TISSERAND (Lazare-Maurice) – *Topographie historique du vieux Paris, Région occidentale de l'Université. Ouvrage commencé par feu A. Berty, continué et complété par L.- M. Tisserand.* Histoire générale de Paris. Paris : Imprimerie nationale, 1887, 659 p.

Busson 1998 : BUSSON (Didier) – *Carte archéologique de la Gaule, Paris 75. Pré-Inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost.* Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de la culture, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Commission du Vieux Paris, Fondation Maison des sciences de l'Homme, 1998, 608 p.

Hillairet 1985 : Hillairet (Jacques) – *Dictionnaire historique des rues de Paris, neuvième édition, 2 vol.* Paris : Les Éditions de Minuit, 1985.

Lezeau et Novalès 2021 : Lezeau (G.) et Novalès (T.) – Paris 5° (75) 7 rue Malebranche, hôtel Senlis. Rapport géotechnique – mission G5 + G2 AVP – Surélévation et extension d'un bâtiment. Affaire 19 11 0942 A. Buc : Société Unisol, février 2021 18 p. + annexes non paginées.



2. Résultats



1 Introduction

1.1 Raisons de l'intervention

Le diagnostic archéologique du 7 rue Malebranche (**Fig. 1**) fait suite à un projet de réaménagement (PC 075 105 21 V0005) d'un hôtel de tourisme (hôtel de Senlis-Paris) qui comprend deux immeubles contigus alignés sur la rue et reposant sur un niveau de cave. Au sud se trouve une cour en milieu de parcelle entourée par une coursive au nord et un troisième immeuble en L au sud.

Les travaux projetés prévoient, outre des modifications affectant les cloisonnements et les élévations des bâtiments actuels, la création d'un sous-sol, sur une surface de 70 m², au droit du bâtiment sur cour et l'extension de ce niveau à une grande partie de la cour (**Fig. 2 et 3**).

1.2 Déroulement de l'opération

Le sondage de type puits blindé a été implanté dans la partie sud-est du projet, à l'intérieur d'une chambre (**Fig. 4**) ; la cour ne se prêtant pas à la reconnaissance du fait de la présence de réseaux.

Une ouverture de 2,30 m x 1,70 m de côté a été effectuée dans le plancher (altitude de 59,16 m NVP) installé sur une dalle béton (**Fig. 5**). Les déblais mis en sac ont été stockés dans la cour attenante et évacués. Étant donné la situation du sondage par rapport à la disposition du parcellaire actuel, qui reprend la trame antique orientée à 20° est par rapport au Nord (**Busson 1998**), nous parlerons par commodité de côté « nord » pour la paroi nord-est, du côté « sud » pour la paroi sud-ouest, etc. Aucun réseau n'est venu entraver la reconnaissance qui a pu porter sur toute la surface ouverte jusqu'à la profondeur de 5,58 m. À ce niveau toutefois, l'ouverture a été réduite d'un tiers côté « ouest » de manière à pouvoir assoir l'échelle.

Toutes les coupes ont été relevées. Elles sont numérotées de 1 à 4 : la coupe 1 correspond à la paroi « est », la 2 à la paroi « ouest », la 3 à la paroi « nord » et la 4 à la paroi « sud ».

Le terrain naturel a été reconnu à la profondeur de 5,72 m par rapport à la surface (53,44 m NVP) sur une surface de 0,96 m².

1.3 Traitement des données

Le mobilier céramique a été étudié par Emmanuelle du Bouetiez-De-Kerorguen (Inrap) pour la période antique, par Annie Lefèvre et Caroline Claude pour la période médiévale. Les éléments modernes ont été expertisés par François Renel (Inrap). Jean-François Goret (DHAAP) a étudié les rebuts de taille d'objets en os. Les monnaies ont été prises en charge par Philippe Charnotet (musée Carnavalet). Les fragments de vitrail ont bénéficié des lumières de Céline Aunay, (chercheur associé UMR 7324 - CITERES- LAT) et ceux en plâtre de celles d'Ivan Lafarge (Bureau du patrimoine archéologique de Seine-Saint-Denis).

L'ensemble des données (US, mobilier, minutes et photographies) a été saisi, numérisé et intégré dans l'outil métier mis en place par l'équipe du pôle archéologique qui alimente la base de données R&CAP (notice de site n° 2391).

Les unités stratigraphiques sont inventoriées ainsi que le mobilier (Section III). Les minutes de terrain ont été numérisées puis redessinées sur ordinateur grâce à un logiciel de dessin vectoriel. Les prises de vue ont été traitées par les photographes du DHAAP et numérotées à partir de 1.



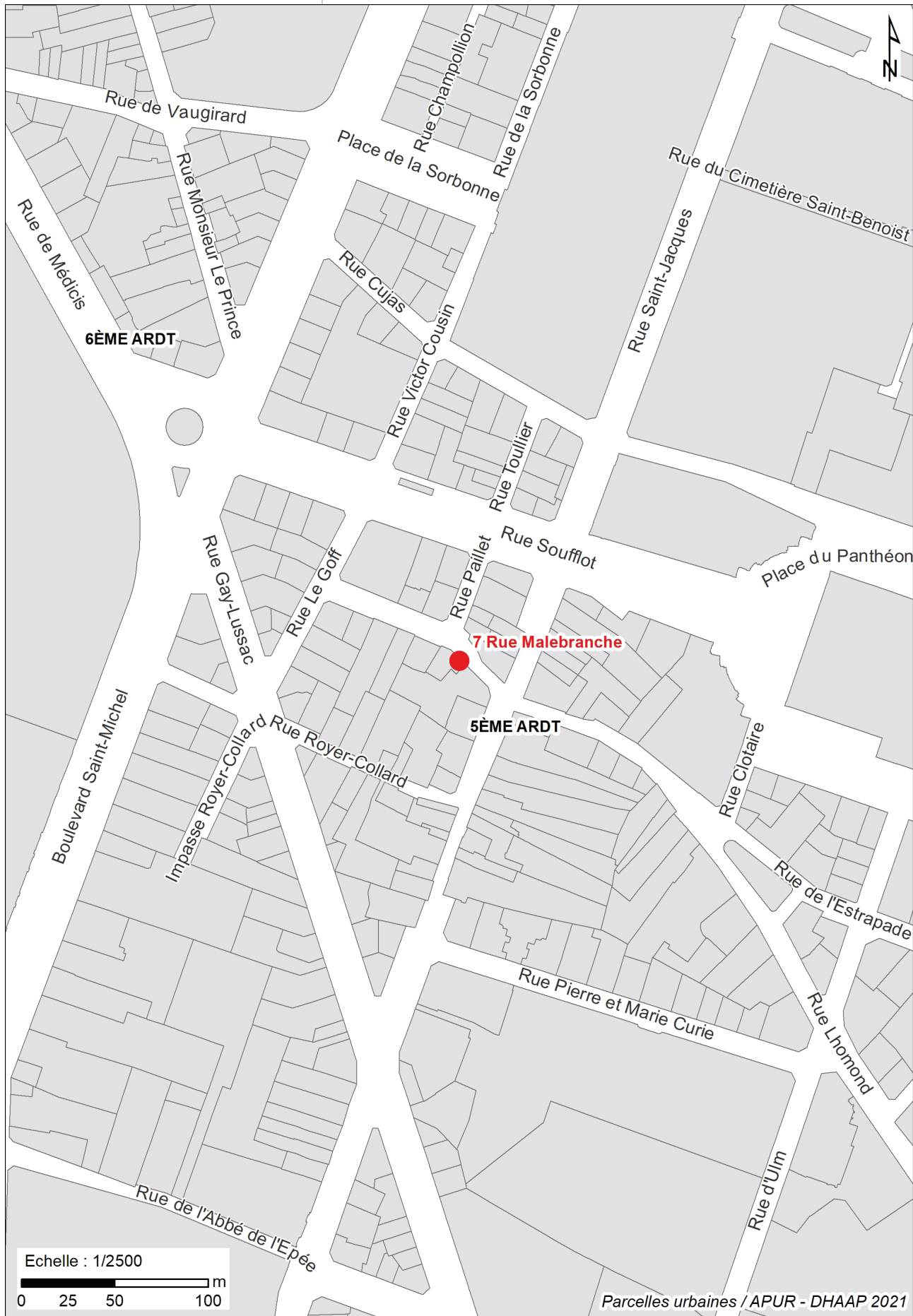


Fig. 1. Localisation de l'intervention au 1/2500 sur le fond de plan de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme). Plan, Emilie Cavanna, DHAAP.

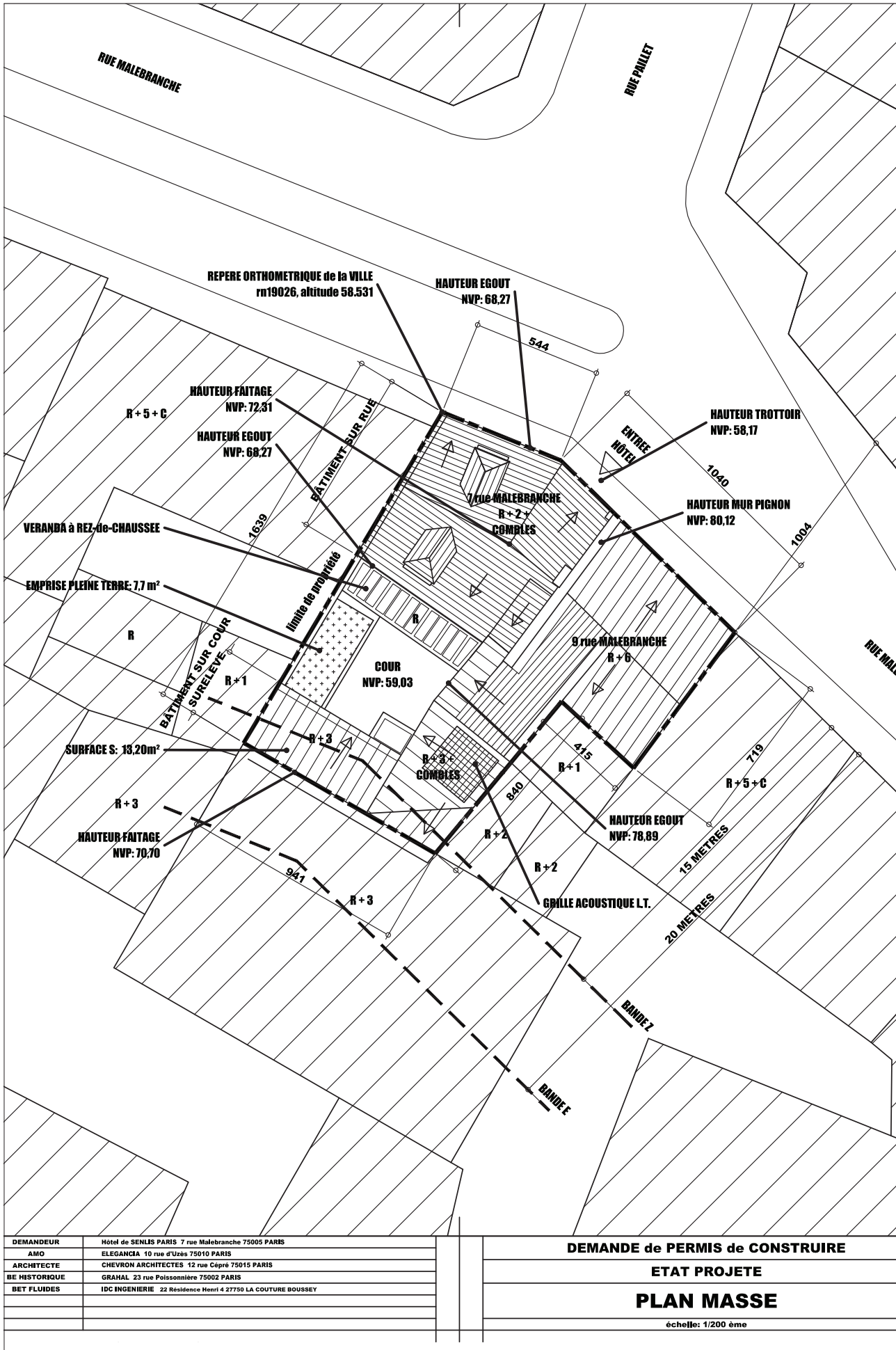


Fig. 2. Plan du projet. Plan, Document aménageur.

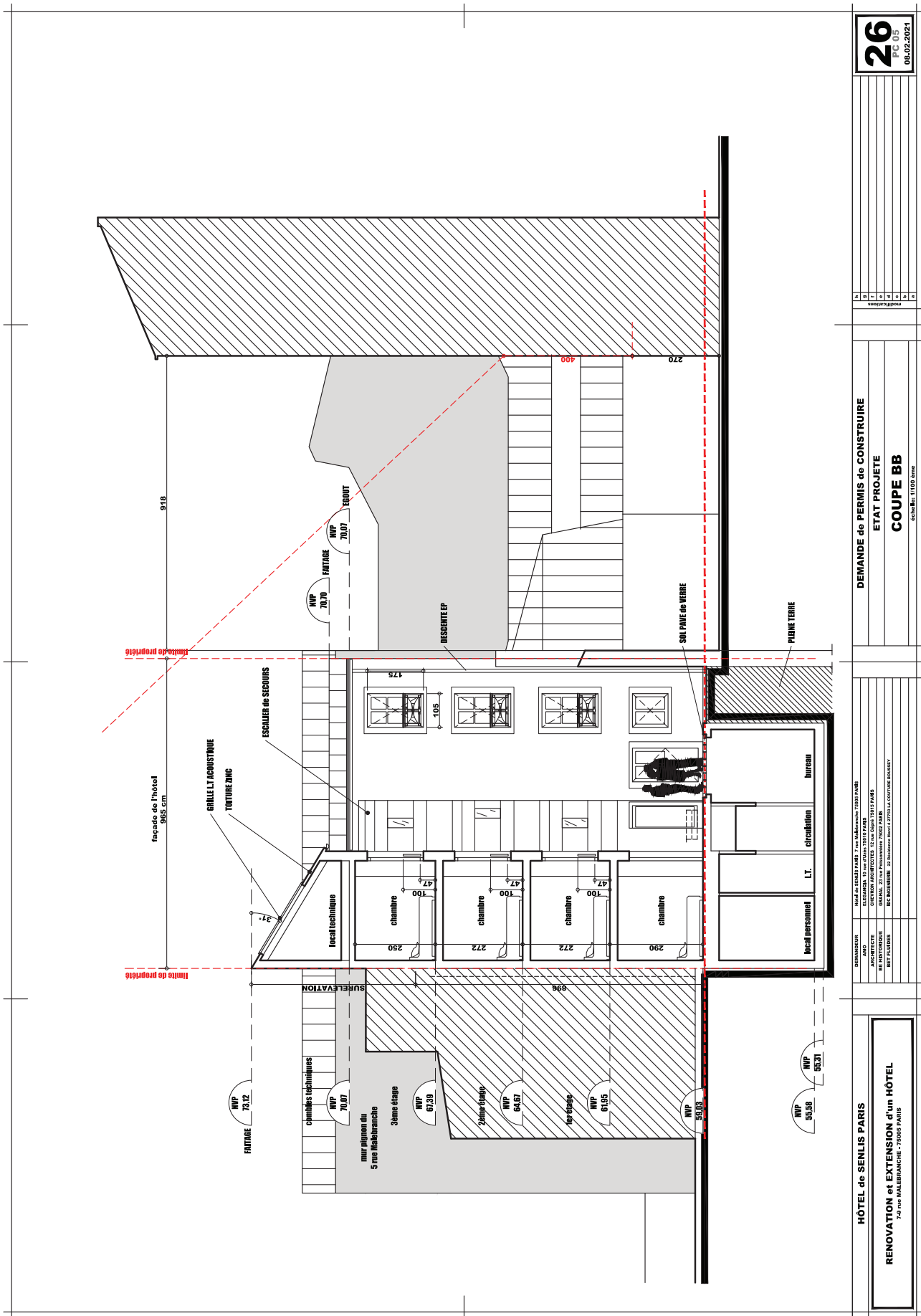


Fig. 3. Coupe du projet. Coupe, Document aménageur.

26 PC 05 08.02.2021											
DEMANDE de PERMIS de CONSTRUIRE											
ETAT PROJETE											
COUPE BB											
échelle: 1/100ème											
<table border="1"> <tr> <td>DEMANDEUR</td> <td>HÔTEL DE SENLIS PARIS - 7 rue Malebranche - 75005 PARIS</td> </tr> <tr> <td>AMO</td> <td>ELEGANCE 15 rue Alain - 75013 PARIS</td> </tr> <tr> <td>ARCHITECTE</td> <td>CESTON ARCHITECTES 52 rue Omer - 75013 PARIS</td> </tr> <tr> <td>PROJETANT</td> <td>MEZ ENGINEERING - 23 Boulevard Saint-Louis - 75004 PARIS</td> </tr> <tr> <td>BT ET LIEUX</td> <td>MEZ ENGINEERING - 23 Boulevard Saint-Louis - 75004 PARIS</td> </tr> </table>		DEMANDEUR	HÔTEL DE SENLIS PARIS - 7 rue Malebranche - 75005 PARIS	AMO	ELEGANCE 15 rue Alain - 75013 PARIS	ARCHITECTE	CESTON ARCHITECTES 52 rue Omer - 75013 PARIS	PROJETANT	MEZ ENGINEERING - 23 Boulevard Saint-Louis - 75004 PARIS	BT ET LIEUX	MEZ ENGINEERING - 23 Boulevard Saint-Louis - 75004 PARIS
DEMANDEUR	HÔTEL DE SENLIS PARIS - 7 rue Malebranche - 75005 PARIS										
AMO	ELEGANCE 15 rue Alain - 75013 PARIS										
ARCHITECTE	CESTON ARCHITECTES 52 rue Omer - 75013 PARIS										
PROJETANT	MEZ ENGINEERING - 23 Boulevard Saint-Louis - 75004 PARIS										
BT ET LIEUX	MEZ ENGINEERING - 23 Boulevard Saint-Louis - 75004 PARIS										
<table border="1"> <tr> <td colspan="2">HÔTEL de SENLIS PARIS</td> </tr> <tr> <td colspan="2">RENOVATION et EXTENSION d'un HÔTEL</td> </tr> <tr> <td colspan="2">7 rue MALEBRANCHE - 75005 PARIS</td> </tr> </table>		HÔTEL de SENLIS PARIS		RENOVATION et EXTENSION d'un HÔTEL		7 rue MALEBRANCHE - 75005 PARIS					
HÔTEL de SENLIS PARIS											
RENOVATION et EXTENSION d'un HÔTEL											
7 rue MALEBRANCHE - 75005 PARIS											

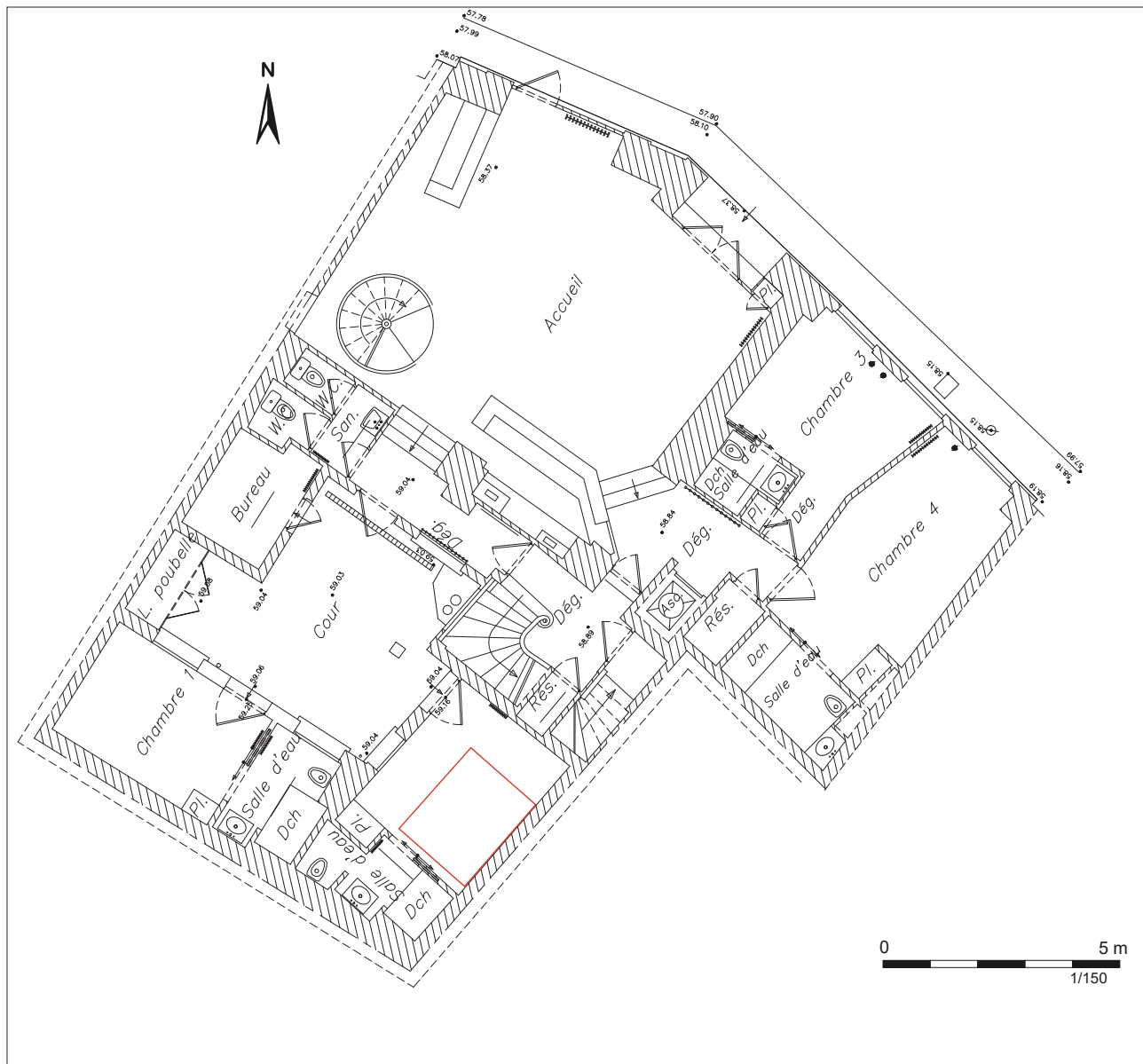


Fig. 4. Plan général du diagnostic. Plan : Aménageur. DAO : David Couturier, DHAAP.

2 État des connaissances avant l'opération

2.1 Contexte géologique

La parcelle se situe sur le versant nord-ouest de la Montagne Sainte-Geneviève à l'altitude de 58 m NVP au niveau de la voirie, mais autour de 59 m au niveau de la cour intérieure situé au sud.

Les données de l'Atlas des Anciennes Carrières et Géologique (IGC) indiquent la présence d'un sondage à l'angle des rues Malebranche et Paillet. Les remblais modernes ont une épaisseur de 3 m. Ils surmontent les alluvions anciennes constituées de sables et de graviers qui se situent à 53,40 m NVP (Fig. 6). En dessous, on trouve successivement les sables de Beauchamp (SB) à 46,30 m et les marnes et caillasses à 38,40 m.



Fig. 5. Vue générale du sondage prise de la paroi « nord ». Cliché : David Couturier, DHAAP

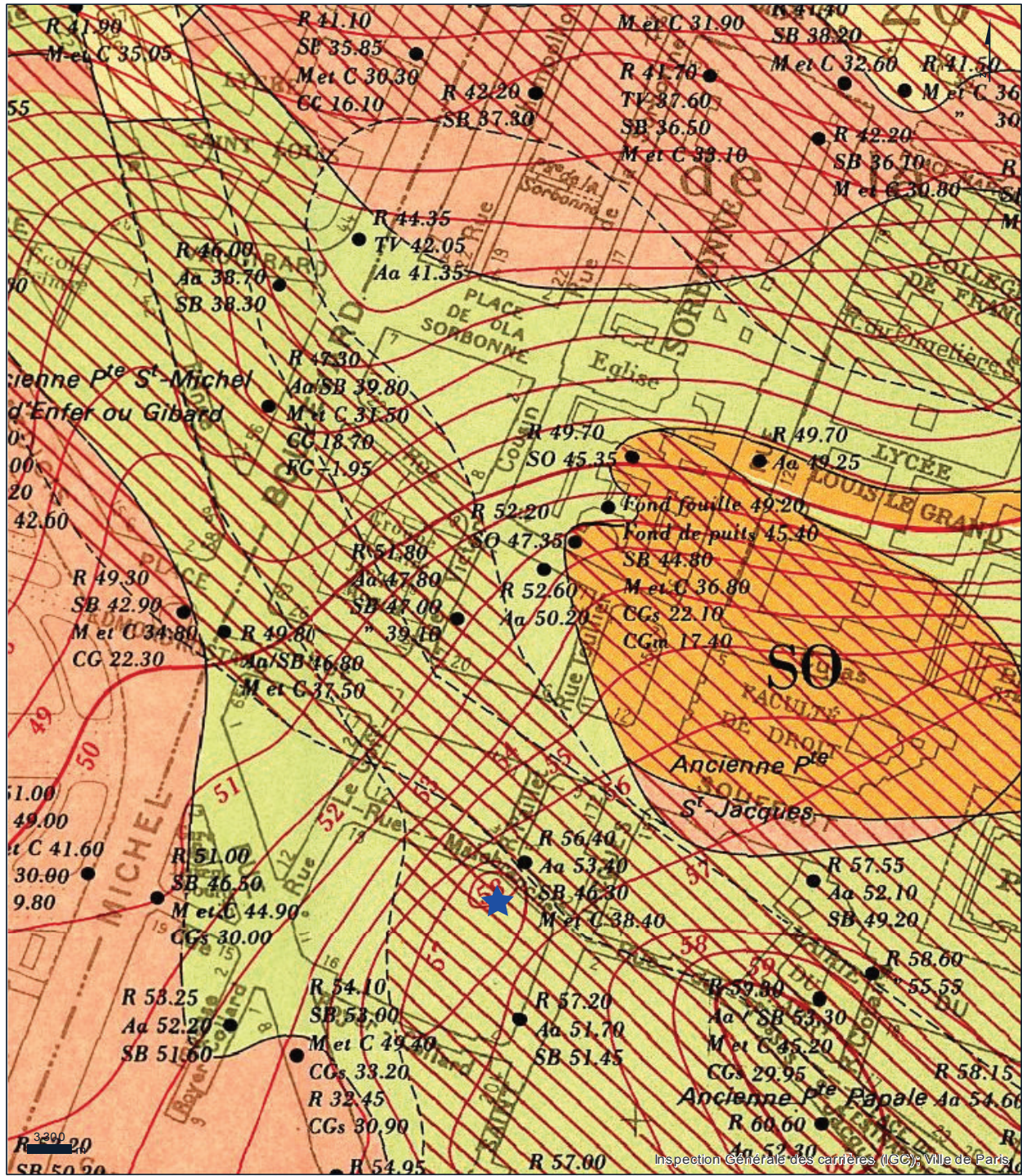
2.2 Contexte archéologique et historique (Paul Celly)

La parcelle est située au centre de la ville antique. Le projet se trouve dans l'*insula* située immédiatement au sud du forum. Selon Théodore Vacquer, cet îlot était divisé en trois parties par une voie cardinale et une voie décumane. Les thermes dits de la rue Gay-Lussac occupaient le sous-îlot situé à l'ouest (Fig. 7) (Busson 1998, p. 85, notice 72 ; p. 214-215, notice 274). De nombreux vestiges ont été signalés aux extrémités occidentales des deux autres sous-îlots (nord et sud) disposés à l'est sur des parcelles correspondant aux 3-9 rue Le Goff, 12-19 rue Malebranche. Dans le sous îlot nord-est délimité par un mur périphérique de 1 m de large, Théodore Vaquer mentionne des maçonneries formant des espaces distincts. Au sud une galerie longe la voie décumane qui divise l'îlot tandis qu'au nord se trouvaient une série de petites pièces, dont une munie d'un hypocauste. Les altitudes de leurs sols en bétons sont comprises entre 52,90 et 53,90 m. Dans le sous-îlot sud-est, deux grands espaces ont été repérés. Dans l'un d'eux a été repéré une pièce souterraine (Busson 1998 p. 214-215, notice 274).

Quelques années plus tard, au même emplacement (3-9 rue Le Goff, 17-19 rue Malebranche, 11 rue Gay-Lussac et 16 rue Royer-Collart), Eugène Toulouze réalise d'autres découvertes. Celles-ci, dont les résultats et l'interprétation restent discutés, sont de natures bien différentes de celles de Théodore Vacquer. En premier lieu, l'archéologue évoque une stratigraphie de 9 m



IGC - Atlas des Anciennes Carrières et Géologique



	Remblais
	Alluvions anciennes
	Sables et Grès de Beauchamp (Bartonnien supérieur)
	Marnes et Caillasses (Lutétien)
	Localisation de la parcelle diagnostiquée

Publication : Ville de Paris - 27/04/2021
Échelle : 1/2257

Fig. 6. Extrait de l'Atlas des Anciennes Carrières et Géologique. Plan. DAO : IGC.

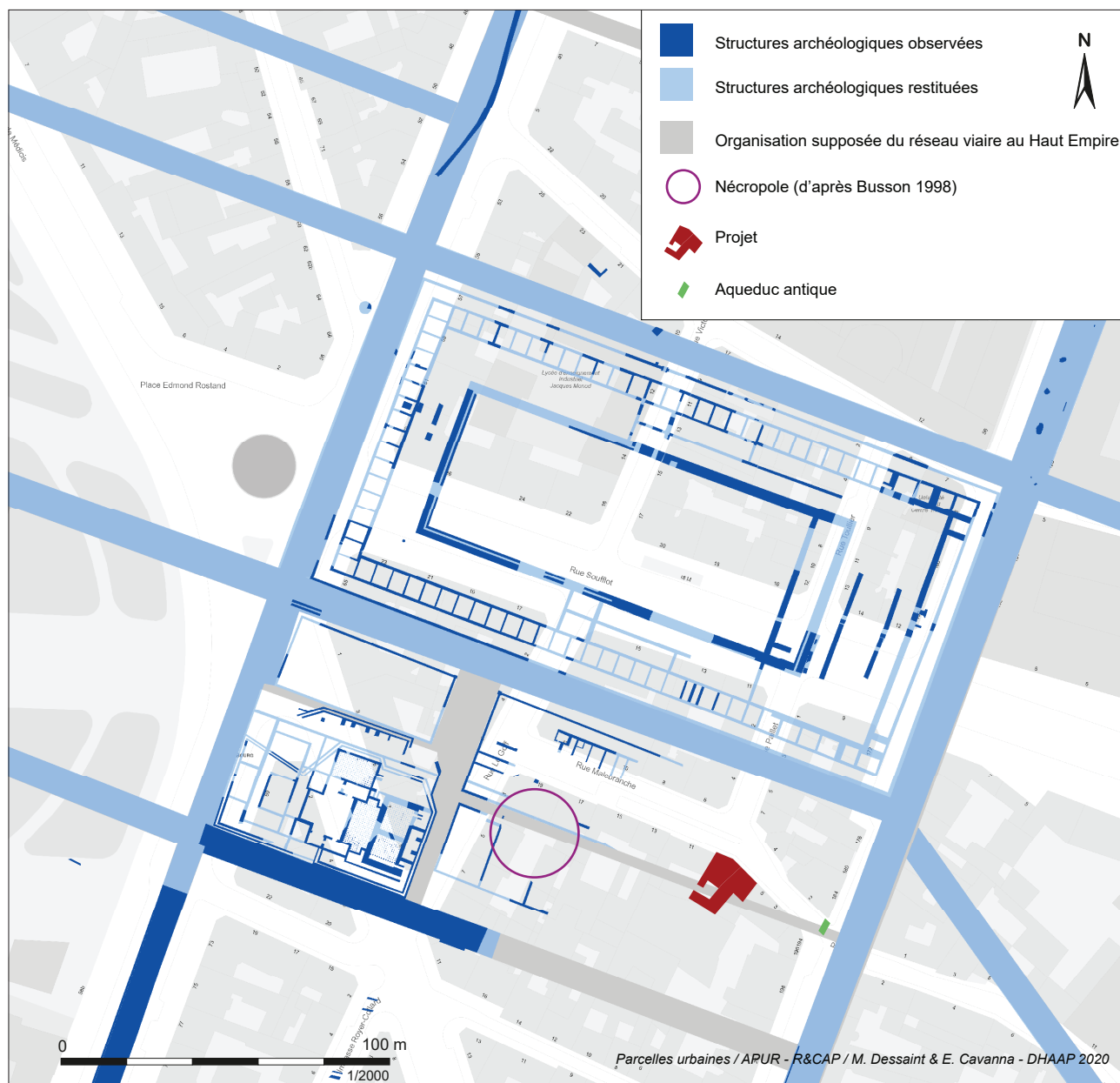


Fig. 7. Contexte archéologique antique. Plan : R&CAP.

d'épaisseur (!). Ensuite, il mentionne la présence d'un artisanat de poterie gauloise auquel aurait succédé une fabrique de briques et poteries antiques (rue Malebranche et Royer-Collard), elle-même remplacée par des habitations (Busson 1998, p. 60 : notice 36, p. 215-216, notice 275). Enfin, l'auteur fait état d'une nécropole regroupant des squelettes trouvés près de la rue Royer-Colard et des incinérations en bordure de la rue Le Goff et près de la rue de la rue Malebranche (Fig. 7). L'une des inhumations était antérieure à l'un des fours déjà mentionnés. La datation de ces découvertes n'est pas assurée : soit elles sont antérieures à l'urbanisation de Lutèce, soit elles sont attribuables à l'antiquité tardive (Busson 1998 p. 215-216, notice 275).

La partie orientale de cette *insula* n'a en revanche jamais été reconnue. Le projet se trouve sur le tracé supposé de la voie décumane propre à cet îlot. Par ailleurs, un tronçon de l'aqueduc de Lutèce a été observé à l'angle de la rue Saint-Jacques (côté pair) et de la rue Malebranche (face au n° 2). Le sommet du radier se trouve à la cote de 54,33 m NVP (Busson 1998, p. 14).

Pendant la période médiévale, le site se trouve en dehors de l'enceinte érigée par Philippe-Auguste rive gauche, au début du XIII^e siècle. Le projet se tient à environ 30 m au sud du creusement du fossé (Fig. 8).

La rue Malebranche résulte de la réunion du tronçon oriental de l'ancienne rue



Fig. 8. Plan de l'enceinte de Philippe-Auguste. Plan : R&CAP.

Saint-Nicolas d'Enfer et du tronçon méridional de l'ancienne rue des Fossés Saint-Michel devenue par la suite Sainte Hyacinthe (**Fig. 9**, page suivante). Cette dernière était parallèle au tracé de l'ancien fossé défensif. Les deux voies remontent à la fin du XVI^e siècle et ont été percées dans le clos extra-muros du couvent des jacobins. Cet espace de culture était planté de vignes (**Berty 1887**, p. 108 ; **Berty 1897**, p. 6, 118, 181, 253-254 ; **Hillairet 1985**, p. 92). Le lotissement du secteur intervient au début du XVII^e s. (**Borjon 2020**, p. 13).

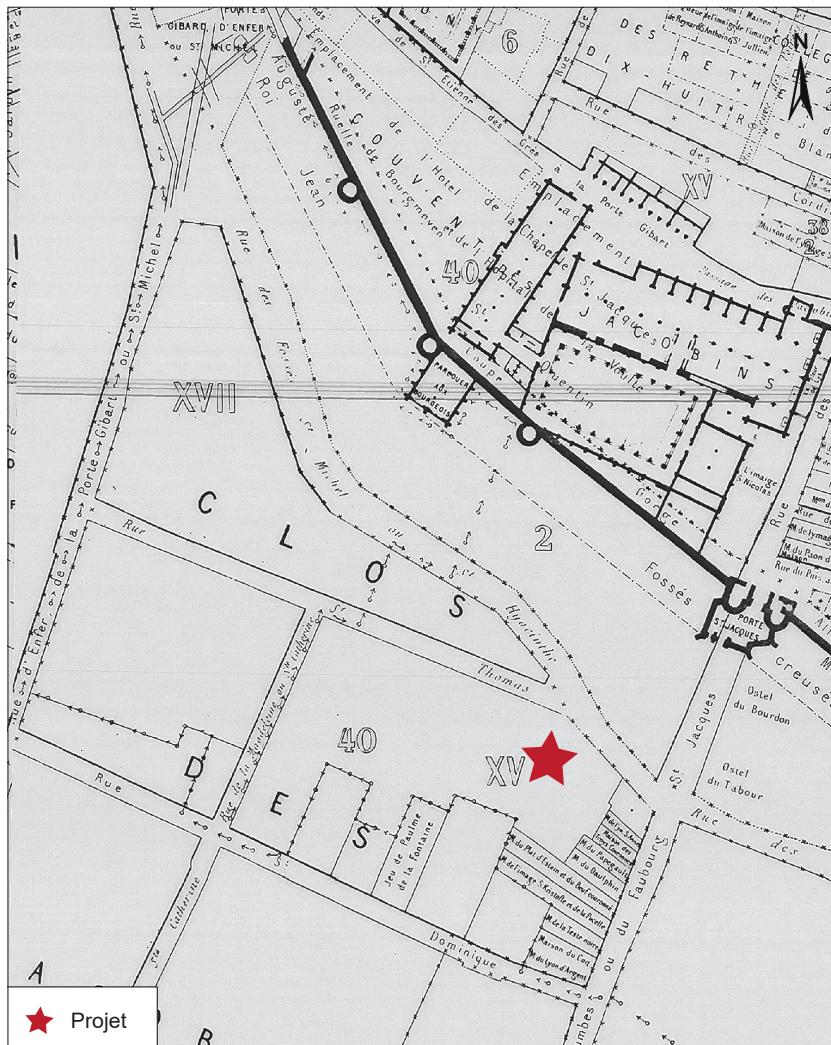


Fig. 9. Extrait du plan topographique du Vieux Paris dit Plan de Bertie. Plan : R&CAP.

3 Données de terrain

3.1 Considérations générales sur la stratigraphie

L'épaisseur de la stratification atteint 5,72 m d'épaisseur et comprend plusieurs occupations que nous allons détailler. Elle surmonte le terrain naturel qui a été reconnu au plus haut à l'altitude de 53,44 m NVP (**Fig. 10**). Il faut relever la proximité de ce chiffre avec celui mentionné sur l'Atlas des Anciennes Carrières et Géologique (53,40 m NVP). Le terrain naturel est composé d'une fine couche de sable jaune incluant des cailloutis siliceux (**US 1072**) et qui surmonte une formation calcaire comprenant des espaces interstitiels (**US 1073**) correspondant à une composante des alluvions anciennes. Il a été reconnu sur une hauteur de 0,20 m.

3.2 La stratification antique

La première couche surmontant le terrain naturel (**US 1071**), épaisse au maximum de 10 cm, se compose d'une strate de limon rubéfié recouvrant un ensemble charbonneux. Aucun mobilier n'a été collecté, ce qui limite son attribution chronologique. Il ne semble pas y avoir de combustion sur place, puisque le sable n'est pas rubéfié. Il s'agit donc de rejets. En outre, le paléosol est absent, ce qui implique une action de décapage de la terre végétale qui devait recouvrir le terrain naturel.

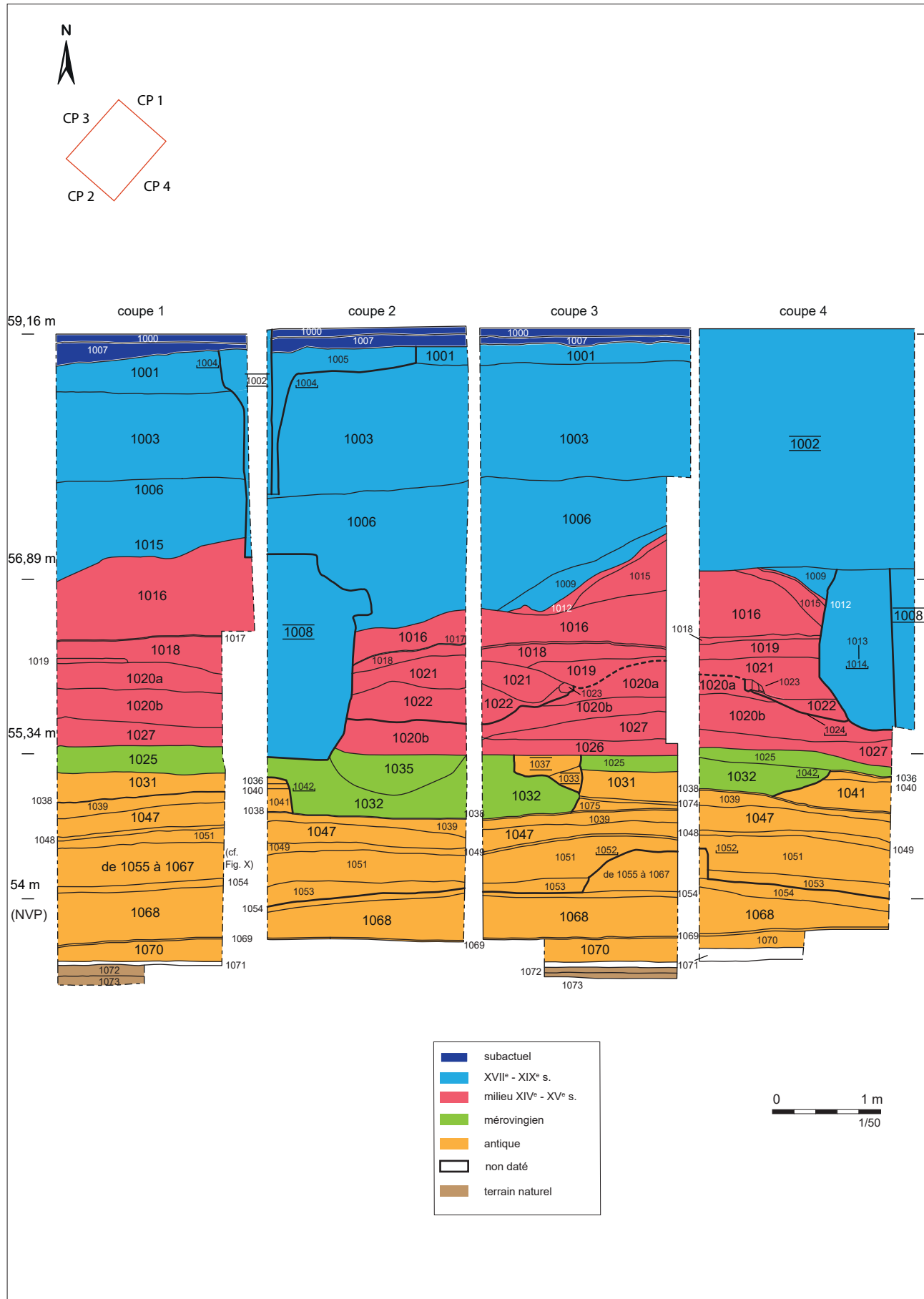


Fig. 10. Coupes du sondage. Relevé : équipe de fouille, DHAAP. DAO : David Couturier, DHAAP.

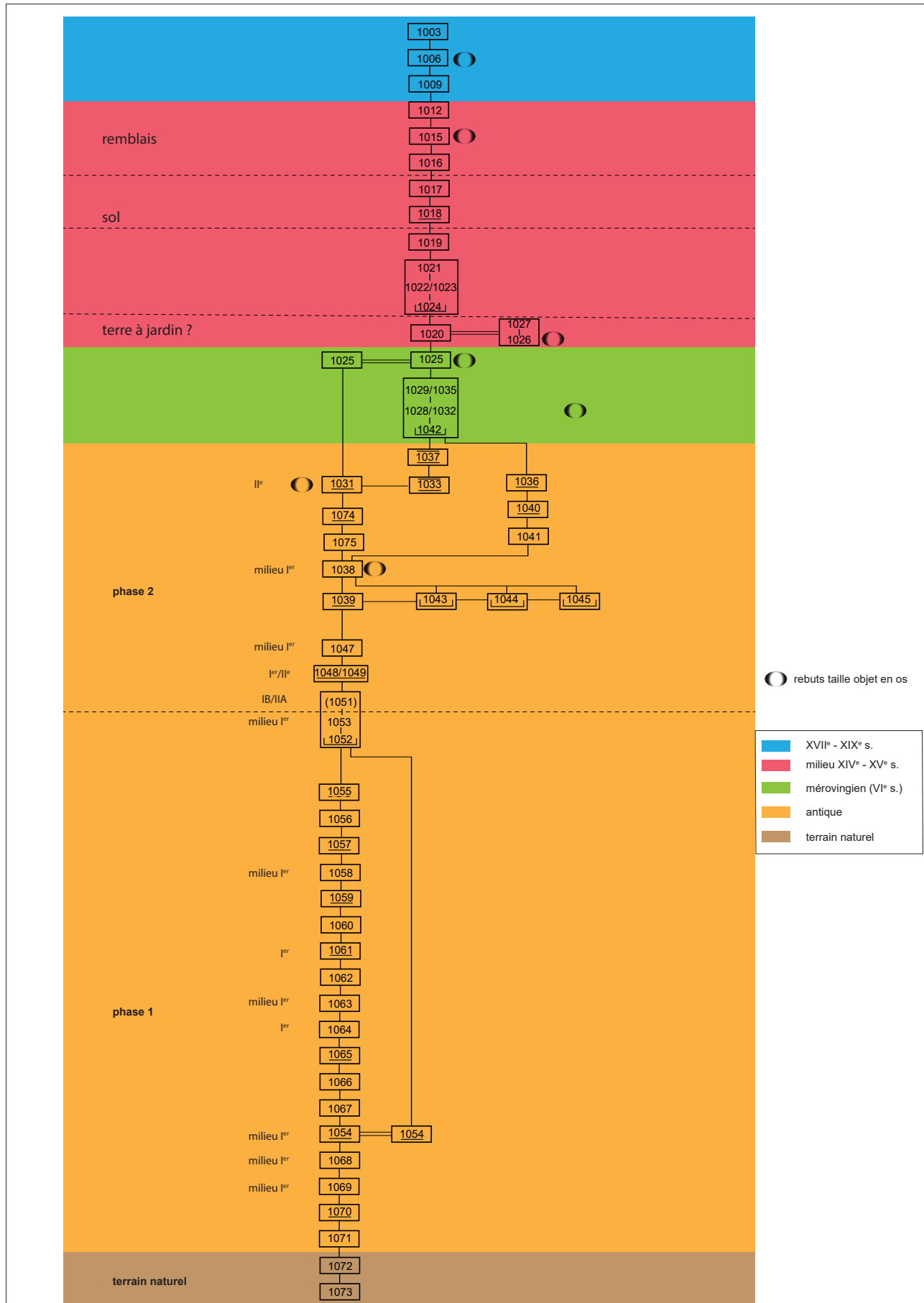


Fig. 11. Diagramme stratigraphique. DAO : David Couturier, DHAAP.

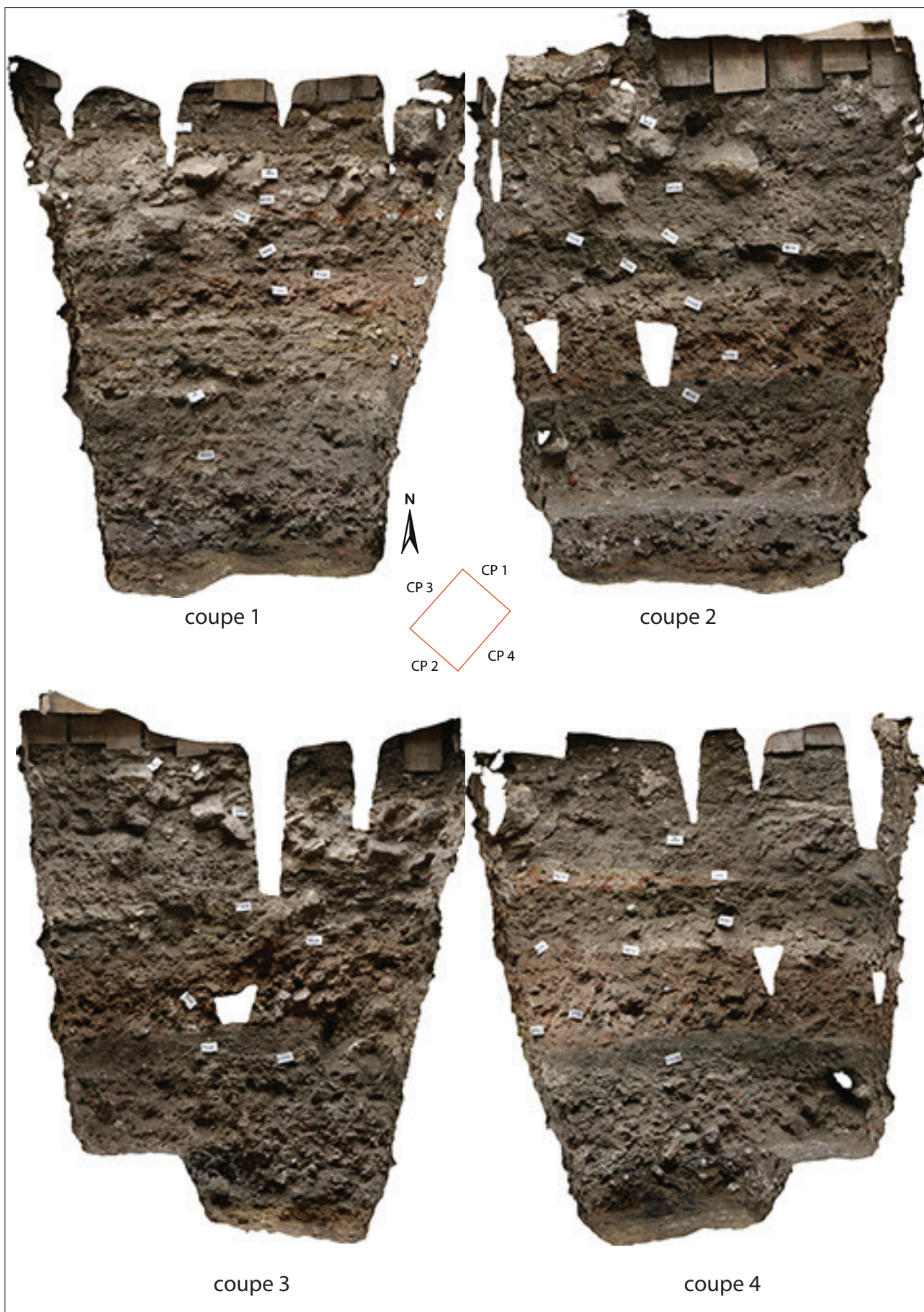


Fig. 12. Ortho-images des coupes de la base du sondage. Clichés : David Couturier, DHAAP ; Photogrammétrie : Marc Leliève, DHAAP



La stratification antique, qui apparaît à partir de 3,90 m de profondeur (55,26 m NVP), côté « nord » (coupe 3), est conservée sur une hauteur maximale de 1,80 m. La partie supérieure est perturbée par les vestiges de la période mérovingienne.

Elle comprend pour l'essentiel des couches, mais aussi des constructions et un creusement. Leur analyse, croisée avec les datations, permet d'identifier deux phases (Fig. 11 et Fig. 12).

3.2.1 Phase 1 : les aménagements du milieu du I^{er} siècle

Au-dessus de la couche non datée 1071, on trouve un sol (US 1070) aménagé avec des fragments d'éléments de toiture en plâtre dans une matrice de limon sableux gris (Fig. 13). Le mobilier comprend un clou, un fragment de torchis et quelques tessons de céramique du I^{er} s.

Il est recouvert par une fine couche d'occupation (US 1069) composée de

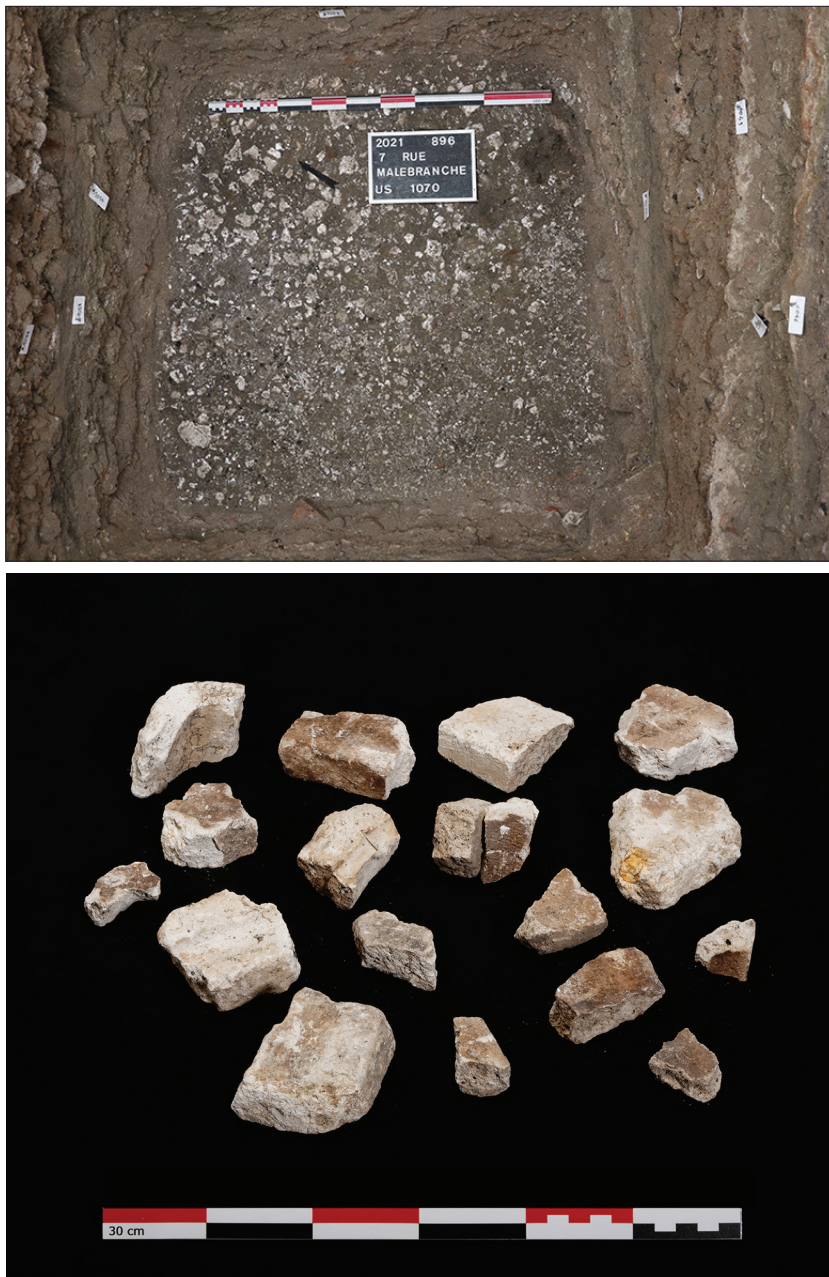


Fig. 13. Vue du sol 1070 et détail des éléments de toiture en plâtre remployés dans le sol.
Cliché terrain : David Couturier, DHAAP ; cliché objets : Pascal Saussereau, DHAAP.



Fig. 14. Graffiti sur fragment de TCA de la couche 1068. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.

limon sableux gris verdâtre avec charbons. Elle a livré quelques tessons de céramique du milieu du I^{er} s.

Il est difficile en l'absence d'éléments structurants, de statuer sur la nature du sol (interne ou externe ?). Son abandon se traduit par un important apport de remblai (**US 1068**). Il est constitué de blocs brûlés, de TCA dans du limon sableux grisâtre. Son épaisseur atteint 48 cm. Parmi les nombreux fragments de TCA prélevés, on trouve un graffiti fragmentaire (**Fig. 14**). Le mobilier comprend en outre des éléments lapidaires : deux fragments de dalle en calcaire dont un avec un bord arrondi et aussi trois éléments peints énigmatiques, également en calcaire (**Fig. 15**) : deux sont des prismes triangulaires (objets 1 et 2) avec une hauteur respective de 11 cm et de 8,5 cm et une largeur maximale de 8 cm et de 7,5 cm ; le dernier objet est parallélépipédique (objet 3) avec un côté de 9 cm et une hauteur de 4,5 cm. Ils sont recouverts par de la peinture qui forme une sorte de bandeau dans la partie « supérieure » sur une largeur de 2 cm (objet 2) et de 3 à 4 cm (objet 1) et qui recouvre aussi le « sommet » triangulaire ou quadrangulaire attenant. La peinture sur l'objet 3 est mal conservée. L'objet 1 présente de la peinture blanche sur un des côtés et le



Fig. 15. Les objets en pierre peints de l'US 1068. Clichés : Pascal Saussereau, DHAAP.

bandeau rouge semble la recouvrir. La fonction de ces éléments lapidaires est difficilement restituable en l'état.

La céramique, plus abondante que dans les contextes précédents (NR : 32) est également datée du milieu du I^{er} s.

Un sol (**US 1054**) succède au remblai 1068. Il est aménagé avec des nodules calcaire (**Fig. 16**). Il a livré un peu de mobilier dont de la céramique du milieu du I^{er} s. Il est recouvert par une fine couche d'occupation (**US 1067**) constituée



Fig. 16. Le sol 1054 à la base du creusement 1052. Cliché : David Couturier, DHAAP.

de limon sableux gris avec charbons. À l'instar du sol 1070, on ne peut proposer de fonction spatiale (interne ou externe ?).

Au-dessus, on trouve une série de couches qui sont essentiellement conservées sur une largeur maximale de 40 cm (cf. **Fig. 16**) du fait d'un recoupement (cf. *infra*). Il s'agit successivement (**Fig. 17**) :

- **US 1066** : limon sableux gris avec TCA et cailloutis (épaisseur : 8 cm) ; remblai.
- **US 1065** : calcaire pilé (épaisseur : 3 cm) ; sol.
- **US 1064** : limon sableux gris (épaisseur : 3 cm) ; occupation du sol précédent qui a livré trois tessons de céramique du I^{er} s.
- **US 1063** : limon sableux hétérogène verdâtre (épaisseur : 13 cm) ; remblai ? Le mobilier comprend des fragments de TCA, un peu de faune, du plâtre et trois tessons de céramique datés du I^{er} s.
- **US 1062** : limon sableux gris (épaisseur : 3 cm) ; remblai puis sol ?
- **US 1061** : sable compact verdâtre (épaisseur : 3 cm) ; sol. Un tesson de céramique du I^{er} s.
- **US 1060** : limon sableux grisâtre (épaisseur : 1 cm) ; occupation du sol précédent.
- **US 1059** : calcaire pilé (épaisseur : 1 cm) ; sol.
- **US 1058** : fine couche limoneuse grise (épaisseur : moins d'un centimètre) ; occupation du sol précédent. Un tesson de céramique du milieu du I^{er} s.
- **US 1057** : calcaire pilé (épaisseur : 3 cm) ; sol (cf. **Fig. 18**).
- **US 1056** : fine couche limoneuse grise (épaisseur : moins d'un centimètre) ; occupation du sol précédent. Le tesson de céramique découvert n'est pas daté.
- **US 1055** : sable limoneux verdâtre avec plâtre et mortier rose (épaisseur : 4 cm) ; sol ? Le mobilier se compose de fragments de plâtre dont deux fragments de *tegula*.

Cette succession de sols avec des couches d'occupation intercalées traduit l'entretien d'un espace construit qui, une nouvelle fois, ne peut être défini.



Fig. 17. Stratigraphie entre 1067 et 1055. Cliché : David Couturier, DHAAP.

3.2.2 Phase 2 : les transformations de la deuxième moitié du I^{er} siècle et du II^e siècle

Une rupture intervient avec le creusement **1052** qui entaille la séquence précédente (Fig. 18 page suivante et cf. Fig. 16). Il n'a que partiellement été observé et seule sa limite « est », rectiligne, a été reconnue sur toute la largeur de l'ouverture. La paroi est verticale côté « sud » (coupe 4) et évasée à l'opposé (coupe 3). Le fond est plat, côté est, et présente une légère pente côté sud. Son remplissage se compose de deux couches : sur le fond, on trouve du limon sableux gris compact (**US 1053**) sur une épaisseur de 18 cm. Le mobilier est peu abondant et comprend un peu de faune, un fragment de TCA et un élément en fer. La céramique (NR : 9) est datée du milieu du I^{er} s. Au-dessus, la couche (**US 1051**) présente la particularité d'outrepasser la limite de l'excavation. Elle est constituée de limon sableux gris-rouge – cette dernière couleur résultant de la présence de torchis rubéfiés – avec des cailloutis. Une planche carbonisée (L : 66 cm ; l : 6 cm ; h : 3 cm) est présente contre la paroi à l'intersection des coupes « est » et « sud » (Fig. 19, p. 41). Le mobilier, très riche, intègre de très nombreux fragments de torchis rubéfiés (Fig. 20) qui témoignent de la permanence d'une architecture de tradition indigène. Les différentes observations sur Paris montrent que son utilisation perdure au moins pendant les deux premiers tiers du I^{er} siècle (Busson 1998 : 75). Des enduits peints sont aussi présents. La rareté des fragments de TCA est à souligner, tandis qu'un fragment de tuile en plâtre a été découvert. La céramique est datée de la deuxième moitié du I^{er} s. et de la première moitié du siècle suivant. Le lot comporte essentiellement des tessons de cruche. Une monnaie a aussi été découverte : il s'agit d'un as de Néron (54-68). Par ailleurs, la composition de la couche 1051 témoigne d'un rejet lié à un incendie. Le fait qu'elle outrepassse la limite du creusement 1052, pourrait suggérer un étalement de la couche de destruction avant reconstruction. Dans cette hypothèse, l'excavation 1052 pourrait participer d'un aménagement lié à une construction : nous proposons l'hypothèse d'un vide sanitaire.



Fig. 20. Fragments de torchis de l'US 1051. Cliché : Pascal Sausseureau, DHAAP.

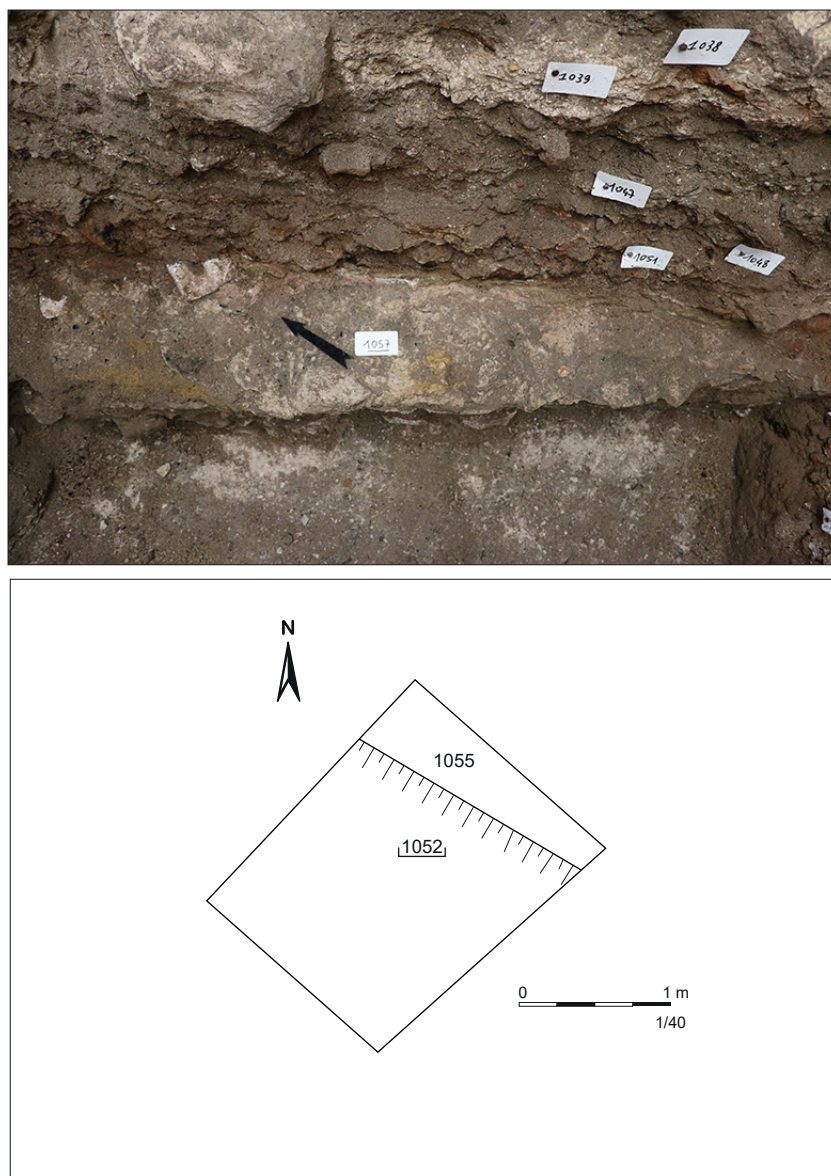


Fig. 18. Vue et plan du creusement 1052. Cliché et DAO : David Couturier, DHAAP.

Le sol postérieur 1049 est en mortier (**Fig. 21**). Il n'est pas présent sur toute la surface et côté « est », il est remplacé par du limon sableux brun rougeâtre (**US 1048**). Aucune couche d'occupation n'a été observée. L'emploi du mortier pourrait signifier que nous nous situons dans un espace interne. Au niveau de la chronologie, l'élément le plus récent est daté du II^e s.

Un remblai (**US 1047**) traduit son abandon. Il est composé de limon sableux gris brun avec des blocs et des TCA. En outre, il a livré de la faune, un élément en fer (crampon ?) et un en alliage cuivreux. La céramique, datée du milieu du I^{er} s., est résiduelle.

Un nouveau sol est installé (**US 1039**). Il est aménagé avec du mortier lissé. Trois négatifs (**US 1043**, **1044** et **1045**) sont aménagés dans le sol (**Fig. 22**, p. 42). Leur plan est circulaire pour les deux premiers avec un diamètre de 12 cm et de 10 cm ; le troisième est plus irrégulier (20 cm x 10 cm). Leur profondeur est peu importante (8 cm, 4 cm et 10 cm). Leur interprétation est délicate en l'absence d'une vision plus élargie. Leur faible profondeur et leur disposition groupée ne plaident pas en tout cas en faveur de trous de poteau. La couche d'occupation (**US 1038**) est composée de limon sableux brun avec nombreux charbons de bois. Elle a livré un mobilier diversifié : des fragments de TCA, des enduits peints carbonisés, 1 tige en fer et un peu de faune. La présence de rebuts de taille d'objets en os (NR : 3), issus de métapodes de bovins, est à souligner, pas tant au niveau de leur nombre que de leur récurrence dans les contextes postérieurs. La céramique, datée également du milieu du I^{er} s.,



Fig. 19. Planche carbonisée contra la paroi du creusement 1052. Cliché : David Couturier, DHAAP.



Fig. 21. Le sol en mortier 1049. Cliché : David Couturier, DHAAP.



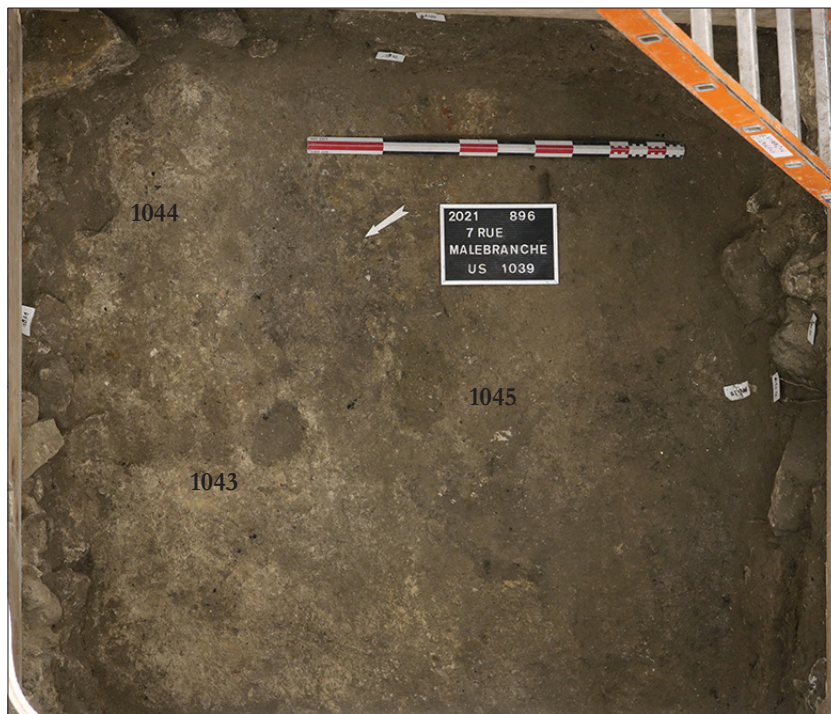


Fig. 22. Les négatifs 1043, 1044 et 1045 dans le sol en mortier 1039. Cliché : David Couturier, DHAAP.

est résiduelle. La présence d'un tesson du haut Moyen Âge est considérée comme intrusive.

La partie supérieure de la stratification antique est largement perturbée par l'occupation postérieure.

Elle se compose d'un nouvel apport de remblais : côté « sud » et « ouest » (cf. coupes 2 et 4), il s'agit d'une couche de limon sableux gris verdâtre avec TCA (**US 1041**) et côté opposé (coupe 3), la strate se compose de limon sableux gris (**US 1075**). Aucun mobilier n'a été découvert.

De nouveaux sols sont installés : dans l'angle « sud-ouest », où ils ont été observés essentiellement en coupe, on trouve successivement du mortier lissé avec une couche d'occupation (**US 1040**) sur une épaisseur de 5 cm avec au-dessus du mortier avec une recharge de limon orangé (**US 1036**) sur une épaisseur de 2 cm. Côté est, le sol **1031** est mieux conservé (**Fig. 23**) et aussi plus imposant : il est aménagé avec du mortier beige coulé sur un hérisson de blocs calcaire. La hauteur de l'ensemble est de 25 cm et il est conservé sur une largeur de 80 cm pour une longueur de 2 m. Il se développe hors des limites du sondage sur trois côtés : « nord », « est » surtout et « sud » dans une moindre mesure. Sa limite « ouest », linéaire, est induite par le creusement postérieur 1042. Néanmoins, un alignement de blocs (**US 1033**) borde le sol 1031 (**Fig. 24**, page suivante) et pourrait suggérer une limite construite (solin ?). Le sol 1031 a livré du mobilier (faune, TCA, plâtre) dont surtout de nombreux rebuts de taille d'objets en os (NR : 36), de même nature que précédemment, qui témoignent de rejets d'un atelier de transformation des matières dures d'origine animale (cf. 4.4). La céramique est datée du II^e s.

Une autre maçonnerie (**US 1037**), a été perçue pour l'essentiel dans la coupe « nord » au-dessus de 1031. Elle est construite avec des blocs liés au mortier. Elle a été observée sur une largeur de 60 cm et sa hauteur est de 20 cm.



Fig. 23. Le sol 1031 et la fosse 1042. Cliché : David Couturier, DHAAP.



Fig. 24. Le maçonneries 1037 et 1033 et le sol 1031 en coupe. Cliché : David Couturier, DHAAP.



Fig. 26. Le fragment de corniche de l'US 1032. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.

3.3 Une occupation mérovingienne (VI^e s.) en lien avec des activités de production céramique et de transformation des matières dures d'origine animale ?

Le sommet de la stratification antique est perturbé par un creusement (US 1042) qui a été partiellement appréhendé dans le cadre du sondage (Fig. 25 page suivante et cf. Fig. 10 et 23). Son plan, dans la mesure où on peut l'appréhender, semble irrégulier. La longueur observée est de 2,10 m pour une largeur maximale de 1,40 m. Ses parois sont plus ou moins obliques et le fond plat. Le remplissage comporte deux couches :

- à la base, du limon sableux brun-gris (US 1028/1032) qui a livré des fragments de TCA de tradition antique – on ne peut en effet exclure une production mérovingienne – de la faune, des éléments en fer, dont un clou de chaussure (?), un fragment de corniche moulurée (Fig. 26) et un fragment de grès avec une face polie. À noter la présence d'argile crue et de 20 rebuts

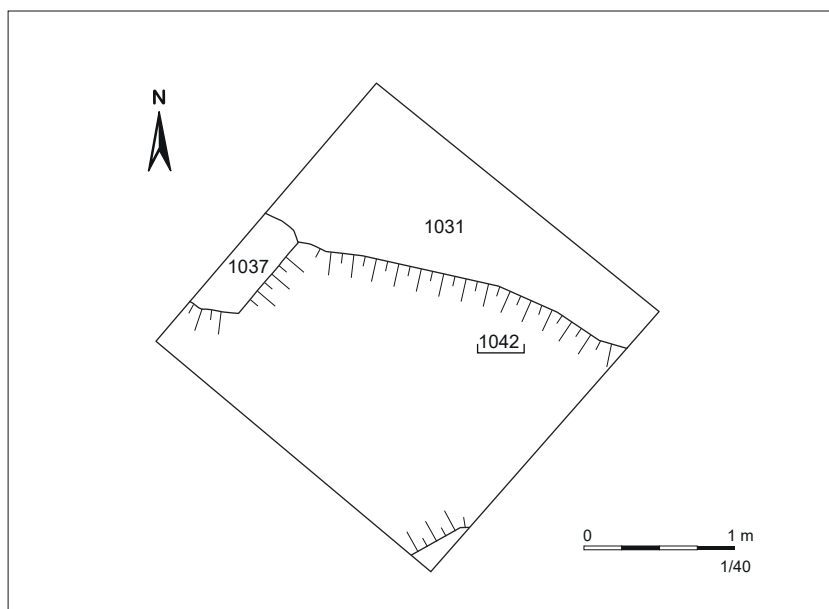


Fig. 25. Plan du creusement 1042. Cliché et DAO : David Couturier, DHAAP.

de taille d'objets en os (métapodes de bovin).

- au-dessus, on trouve des blocs (US 1029/1035) dont un élément lapidaire antique (Fig. 27).

L'excavation 1042 est scellée par une couche de limon sableux jaune gris (US 1025) contenant des blocs et de nombreux fragments de TCA de tradition antique. Parmi ceux-ci, il faut relever la présence d'un graffiti en forme de croix (Fig. 28). Le mobilier comprend aussi de la faune, des éléments en fer et un alliage cuivreux, des fragments de dalle en calcaire, de l'argile crue et à nouveau de nombreux rebuts de taille d'objets en os (NR : 57).

Leur récurrence soulève la question de leur origine chronologique : ces objets peuvent-ils être résiduels ? D'un côté, ils se rattachent à une technique de production antique – le bois de cervidés étant privilégié pour le haut Moyen Âge (cf. 4.4) ; d'un autre côté, leur importance numérique serait un contre-argument. Quoi qu'il en soit, en l'état des données, il convient de prudemment envisager qu'il s'agisse de rejets d'un atelier alto-médiéval, sans pour autant exclure de manière formelle une origine antique.

En outre, l'étude de la céramique (cf. 4.2) montre que les tessons constituent un lot homogène et qui présente des caractéristiques particulières : colorations hétérogènes des surfaces extérieures, traces de surcuisson et absence d'usure. Ces éléments pourraient suggérer qu'il s'agit de rejets d'un atelier de potier. D'autres indices de production ont aussi été mis en évidence en périphérie.

3.4 Les vestiges des XIV^e – XV^e s.

3.4.1 De la terre à jardin du clos des Jacobins ?

L'occupation mérovingienne est scellée par un sembla de couches présentant des caractères communs. (Fig. 29) : elles sont composées de limon sableux brun foncé à noir avec des concentrations d'inclusions de plâtre variables et sur une épaisseur de 0,75 m. Initialement, « l'ensemble » de type « terres noires » a été fouillé côté « est » (US 1020) sans distinction de « couches ». Le mobilier comprend des fragments de TCA majoritairement constitués de tuile plate avec des éléments résiduels de tradition antique et un fragment de carreau de pavement. On trouve aussi de nombreux restes de faune, un fragment de verre plat coloré (vitrail) (cf. 4.5). La céramique est datée de la deuxième moitié du XIV^e s. et du XV^e s. et comprend des éléments résiduels mérovingiens et antiques.

Après-coup, nous avons pu opérer en coupe des distinctions au niveau de



Fig. 27. Fragment d'élément lapidaire antique de l'US 1035. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.



Fig. 28. Graffiti en forme de croix sur un fragment de TCA de l'US 1025. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.



Fig. 29. Ensemble de «terres noires» (US 1020). Cliché : David Couturier, DHAAP.

la base de ce complexe (US 1026 et 1027) qui présente moins d'inclusions de nodules de plâtre. La couche 1026 a livré des rebuts de taille d'objets en os, certainement ici en position résiduelle. Le mobilier de 1027 est plus important : des TCA, majoritairement de tradition antique avec des fragments de tuile plate, un fragment d'ardoise, du verre plat coloré (vitrail) (cf. 4.5), de la faune, une tige plate recourbée en alliage cuivreux et une monnaie romaine du III^e s. résiduelle (antonien émis entre 268 et 275). La céramique est attribuée au XIV^e s.

Nous pouvons proposer de relier ces couches avec de la mise en culture et plus précisément de l'associer avec l'utilisation du clos des Jacobins comme espace de jardin au sens large.

3.4.2 Un creusement

L'ensemble de couches précédentes que nous proposons d'interpréter comme de la terre végétale est tronqué côté sud (Fig. 30 et cf. Fig. 10, coupes 3 et 4). Le creusement (US 1024), qui n'a été perçu que partiellement, présente une paroi évasée et le fond pourrait être plat, à moins qu'il ne s'agisse que d'un palier. Le remplissage (US 1022) se compose de limon sableux beige-verdâtre

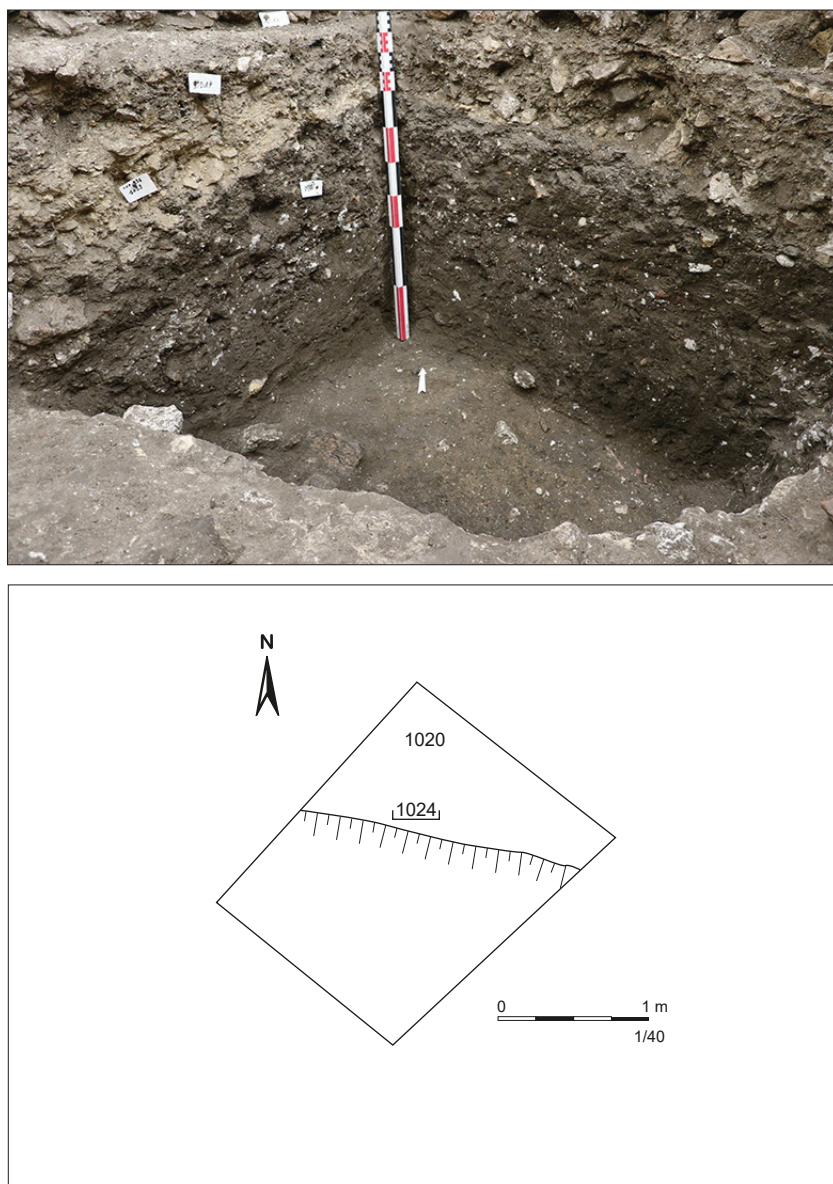


Fig. 30. Vue et plan du creusement 1024. Cliché et DAO : David Couturier, DHAAP.

avec du calcaire jaune pilé et des blocs. Son épaisseur est au maximum de 35 cm. Le mobilier intègre des fragments de TCA (majoritairement des tuiles plates avec quelques éléments antiques) ; un fragment de marbre antique résiduel (calcaire amygdalaire vert des Pyrénées) (**Fig. 31**). La céramique (NR : 7) est datée du XIV^e s. (XV^e s.). La couche 1022 est bordée par un empierrément (**US 1023**) dessinant en effet de paroi qui pourrait délimiter le bord du creusement 1024. La couche supérieure (**US 1021**), épaisse de 30 cm, est constituée de blocs avec du limon sableux gris clair. Le mobilier comprend des TCA (14 fragments antiques pour 2 de tuile plate), 1 fragment de plâtre, 5 de faune, 1 clou en fer et 1 fragment de baguette moulurée en calcaire. La céramique (NR : 5) est datée du XIV^e s.

Au-dessus, la couche **1019**, constituée d'un mélange de calcaire concassé, de plâtre, de blocs de calcaire jaune avec des poches de limon sableux brun pourrait constituer un apport postérieur au comblement de l'excavation 1024. Le mobilier est peu abondant : un reste de faune et deux tessons du XV^e s.

3.4.3 Un sol

Au-dessus de 1019, on trouve une strate de mortier, blocs calcaire et limon jaune compact (**US 1018**). Son épaisseur atteint au maximum 35 cm (**Fig. 32**).



Fig. 31. Fragment de marbre antique de l'US 1022. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.



Fig. 32. Le sol 1028. Cliché : David Couturier, DHAAP.

Il intègre, paradoxalement, un mobilier important : pour l'essentiel, de nombreux fragments de TCA (23 fragments antique, 1 fragment de carreau de pavement et 58 de tuile plate) et quelques fragments d'ardoise, des restes de faune. La céramique, qui est attribuée au XV^e s., présente une composition particulière (cf. 4.3) : l'importance des godets en grès du Beauvaisis attesterait d'un « espace dédié spécifiquement à la boisson » et « leur association avec des sinots, attestant de la consommation de produits extra-régionaux, témoigne aussi d'une clientèle aisée » (Caroline Claude).

La présence d'une fine couche d'occupation (**US 1017**), constituée de limon sableux brun foncé avec charbons de bois, accreditte l'hypothèse de la reconnaissance d'un sol. En l'absence d'une ouverture plus large, il est délicat de préciser s'il s'agit d'un sol interne ou externe. La rupture avec l'occupation du sol précédente (espace de jardin), esquissée avec le creusement 1024, est dès lors consommée.

3.4.4 Des remblais

La couche d'occupation 1017 est recouverte par une série de remblais (cf. **Fig. 10**) :

- **US 1016** : gravats de plâtre et blocs calcaire dans limon sableux brun gris (épaisseur : 0,50 m). Le mobilier se compose de faune et de nombreux fragments de TCA (49 antiques et 12 de tuile plate). La céramique est datée de la fin du XIII^e-début XIV^e s. avec des éléments résiduels antiques dont un tesson de sigillée d'Argonne (molette) et également un du haut Moyen Âge.
- **US 1015** : limon sableux noir avec nodules blanc (épaisseur : 0,42 m). Cette couche, comme les deux suivantes, présente une disposition en pente depuis l'est. Elle a livré de la faune, quelques ossements humains, de nombreux fragments de TCA (18 de tuile antique et 26 de tuile plate), des éléments en fer non identifiés et aussi un manche de couteau en ivoire (cf. 4.4). La céramique est attribuée au XIV^e s. avec une partie résiduelle antique.
- **US 1012** : sable jaune, boulettes de limon orangé et cailloutis siliceux (épaisseur : 0,08 m). Elle comprend de la faune et des fragments de TCA (6 de tuile plate et 2 antiques). la céramique est datée du XIV^e s.

La présence de tessons appartenant à des vases funéraires doit être soulignée et leur association, en position de remblai, avec des ossements humains démontés témoigne de la possible destruction d'un contexte funéraire.

3.5 Les éléments modernes

La couche **1009**, composée de limon sableux gris avec blocs et gravats de plâtre, présente la même disposition en pente que les deux strates précédentes. Le mobilier contient, à l'instar de 1015, des restes humains, et aussi de la faune, un objet en fer et un en alliage cuivreux, des TCA (16 fragments de tuile plate et 10 de tuile antique). Par contre, la céramique est datée de la période moderne (XVII^e s.) avec des tessons résiduels médiévaux et antiques (Bas-Empire ?).

La strate 1009 est recoupée par un creusement (**US 1014**) (cf. **Fig. 10**, coupe 4 et **Fig. 33**) uniquement perçu dans la coupe sud. Il est recoupé côté ouest et est conservé sur une largeur de 0,65 m et sur une hauteur de 1,50 m. La paroi préservée est irrégulière : elle s'évase puis se referme. Son remplissage (**US 1013**) se compose de limon sableux brun gris foncé avec petits blocs de calcaire et n'a pas livré de mobilier.

Un mur (**US 1008**) recoupe le creusement précédent et est présent uniquement dans la paroi ouest du sondage. Son tracé est légèrement rentrant par rapport au bord du sondage (côté nord-ouest). Il est construit avec des blocs de calcaire liés au mortier beige. Observé sur une longueur de 0,80 m, il est conservé sur une hauteur de 1,40 m. En l'absence de mobilier dans le creusement 1014, il est difficile de proposer une datation pour cette construction. Il est recouvert par d'épaisses couches de remblai (**US 1006** et **1003**) datées respectivement de la première moitié du XVII^e s. et du XVII^e ou du XIX^e s. Elles sont recoupées par le mur **1002**, présent côté « sud » (coupe 4), et constituant la limite du bâti actuel. Il est construit avec des blocs de calcaire disposés en assises et liés au mortier beige avec du gravier. Cette fondation s'interrompt à 2,23 m de profondeur par rapport à la surface actuelle



Fig. 33. Le creusement 1014 et les mur 1008 et 1002. Cliché : David Couturier, DHAAP.

4 Les mobiliers

4.1 Expertise de la céramique antique

(Emmanuelle du Bouëtiez-De-Kerorguen, Inrap)

Ce diagnostic a mis au jour un lot de 469 tessons antiques répartis dans 19 US. Les fragments sont le plus souvent de petite taille. Les vases sont très lacunaires il n'y a pas de collages possibles. Le sédiment dans lequel ils ont été enfouis ne les a pas altérés.

Les US contiennent entre 1 et 261 tessons. Treize en ont moins de 10.

D'un point de vue chronologique ce lot est relativement homogène car les vases sont à dater entre le milieu du I^{er} siècle (les années 40 d'après la sigillée) et la seconde moitié du I^{er} siècle ou le début du II^e siècle au plus tard (**Fig. 34**).

Légende :

US : Unité Stratigraphique

NR : Nombre de Restes

HMA : Haut Moyen Âge

IA : première moitié du I^{er} siècle

IB : seconde moitié du I^{er} siècle

mi I^{er} : milieu du I^{er} siècle

US	sac	NR	Datation
1031		10	II ^e
1038		18	mi I ^{er} + 1 HMA
1043		1	IB/IIA
1046		2	mi I ^{er}
1047		80	mi I ^{er}
1048		9	I ^{er}
1049		1	I ^{er} /II ^e
1051	1	51	IB/IIA
1051	2	44	IB/IIA
1051	3	38	IB/IIA
1051	4	98	IB/IIA
1051	5	30	IB/IIA
1052		2	mi I ^{er}
1053		20	mi I ^{er}
1054		9	mi I ^{er}
1056		1	indéterminé
1058		1	mi I ^{er}
1061		1	I ^{er}
1063		7	mi I ^{er}
US	sac	NR	Datation
1064		3	I ^{er}
1068		32	mi I ^{er}
1069		6	mi I ^{er}
1070		5	I ^{er}

Fig. 34. NR et datation par US de la céramique antique. Tableau : E. du Bouëtiez-De-Kerorguen, Inrap.

Cet ensemble est représentatif du vaisselier lutécien de cette période. Il est composé de :

- vases sigillées de Gaule du Sud : coupelles Ritt 14 b, Drag. 35/36, Drag. 18/31 ;

- vases gallo-belges d'origine champenoise (uniquement de la terra nigra) : assiette A38/39 ;
- quelques vases non tournés à pâte grossière à nummulites ;
- vases en pâte sableuse rouge ;
- vases en pâte sableuse sombre de type Noire à Pâte Rougeâtre : pot NPR 150, gobelet NPR 35 ;
- cruches en pâte claire : de type fine lissée beige ou rosée ou à pâte calcaire de couleur crème ;
- un gobelet en pâte fine à projections de grains de chamotte ;
- un mortier à collerette tombante ;
- des fragments d'amphores italiennes et de Bétiques d'après leur pâte.

L'**US 1051** attire notre attention. Elle est composée de 261 fragments presque exclusivement des cruches en pâte claire mais appartenant à des sous-catégories différentes puisque se côtoient des petites cruches en pâte fine lissée, au nombre de deux, et des cruches en pâte calcaire dont au moins neuf spécimens à bord mouluré. Le reste du mobilier est constitué de deux coupelles sigillées (à priori des Drag. 18/31), un vase type NPR, un fragment d'amphore de Bétique et un gobelet décoré à la molette. Ce dernier ainsi que les cruches à bord mouluré placent ce lot à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle. On remarque aussi dans ce lot que beaucoup de fragments sont brûlés, d'autres conservent une couche de concrétion à leur surface.

Ainsi ce diagnostic a permis de mettre au jour un lot de céramiques antiques caractéristiques d'une occupation domestique allant du milieu du I^{er} siècle (au plus tôt les années 40) au début du II^e siècle au plus tard, soit une période de 70 à 80 ans environ. La succession stratigraphique observée sur le terrain semble corroborée par la chronologie de la céramique, encore qu'il soit difficile d'être très précis dans les datations compte tenu de la faiblesse numérique de la plupart des lots. L'US constituant le niveau supérieur de la séquence antique est, d'après la céramique, la plus récente. La succession d'occupations apparaît donc bien en place, on ne constate pas de bouleversements ou de remaniements importants. L'US 1051 placée au milieu de la séquence antique intrigue en raison de la présence quasi exclusive de cruches.

4.2 La céramique du haut Moyen Âge

(Annie Lefèvre, Inrap, Craham UMR 6273)

Seulement 4 unités stratigraphiques (US) ont livré de la céramique du haut Moyen Âge (**US 1025**, **US 1028**, **US 1032** et **US 1038**), cependant le lot est relativement important avec 614 tessons correspondant à 6381 g. Par contre les collages restent très rares au sein de cet ensemble (NMI : 144) même si les tessons sont parfois de grande taille et peu roulés.

La majeure partie des céramiques sont tournées en pâte granuleuse à petites inclusions, de teinte claire. On remarque fréquemment des tessons ayant subi des coups de feu, voire même surcuits.

Le mobilier a été enregistré par groupe technique au sein de chaque us (**Fig. 39**), les principaux éléments morphologiques ayant été isolés et dessinés.

Description rapide des lots

US 1025 (figures 35 et 36)

Cette US a livré un mobilier assez conséquent avec 475 tessons recensés (NMI estimé à 472) pour un poids total de 4872 g. Une partie de ce mobilier s'avère résiduelle, d'époque antique et correspond à 193 tessons (NMI : 32, poids : 1638 g.).

Le lot antique rassemble à la fois des céramiques communes sombres, dont

des bords de pots, des communes claires (amphorettes, cruches et amphores) et des tessons de sigillées. Une coupe avec tenon appliqué est assez bien conservée (le profil est archéologiquement complet). On remarque une marque interne mais trop mal conservée pour être lisible. Deux tessons de céramique métallescente sont aussi visibles. Ces éléments sont généralement usés et ont été visiblement utilisés.

Enfin un bord de pot alzei 27 du Bas-Empire, en pâte granuleuse beige à fracture grise, est aussi visible. La pâte contient de petites inclusions blanches.

Le reste du mobilier est très homogène, en grande partie tourné dans une pâte granuleuse à fines ou petites inclusions. Les teintes tournent autour des beiges, rose orange ou rosées avec des fractures parfois grises ou orangées (**Fig. 38**). Les traces d'utilisation (usure ou passage au feu) semblent très rares et se remarquent seulement sur 7 tessons. Si certains fragments présentent des colorations très homogènes, par contre d'autres fragments montrent des phénomènes de surcuisson ou des coups de feu (**Fig. 37**).

Quelques tessons sont fabriqués dans une pâte plus fine et sombre, gris foncé ou noire (une douzaine seulement). Ils portent des traces d'un polissage horizontal. Deux d'entre eux sont décorés d'une molette, à chaque fois incomplète. On recense sur une panse carénée une molette associant un quadrillage et des traits disposés en biais.

Une autre molette, géométrique, peut être signalée : elle a été imprimée sur une pâte fine, orange marron, polie, qui aurait sans doute dû être fumigée (**Fig. 36**).

Enfin une molette a été apposée sur le bord d'une forme ouverte, sans doute à carène, en pâte granuleuse beige rosé (**Fig. 35**).

Au niveau des formes, nous observons quelques formes ouvertes à collerette (3) et plusieurs jattes à carène (9 bords et 4 panses carénées).

Les pots sont les plus nombreux, on recense 38 bords de forme variée dont 2 avec amorce de déformation (cruche ou marmite ?).

Certains bords évoquent les lèvres en pseudo-bandeau, lèvres courtes et hautes au parement extérieur vertical, caractéristiques de la transition entre le Bas-Empire et le début de la période mérovingienne. D'autres montrent des lèvres relevées, de section rectangulaire ou au parement supérieur arrondi. Certains sont plus carrés et assez massifs.

Plus anecdotique un fragment de couvercle creux a été recensé ; il s'agit d'un couvercle posé, avec au moins deux trous d'évent, situés à 4cm de distance, découpés avant cuisson sur le chapeau. Un bord de cruche avec départ d'anse plate, sans doute une cruche, est aussi présent de même qu'un bord présentant une amorce de déformation et appartenant peut-être à une marmite à suspension, forme fréquente à la période mérovingienne dans la région (**Fig. 36**).

US 1028 (Fig. 37)

Quelques tessons d'époque romaine (NR = 10, poids : 204 g.) sont inclus dans cet ensemble qui rassemble 41 tessons (NMI : 9, poids : 308 g.) ; les autres éléments sont tous tournés en pâte granuleuse claire à fines ou petites inclusions. Les couleurs sont souvent beiges, rosées ou orangées mais, de nouveau, on note quelques fragments à la coloration hétérogène, passant de l'orangé au gris foncé, ou d'une teinte gris-noir, qui ont sans doute subi des coups de feu lors de leur cuisson.

Les formes identifiables sont peu nombreuses : un bord de forme ouverte à carène (incomplet), un autre de forme ouverte à collerette, également très fragmentaire, une coupelle (?) dont la lèvre paraît dédoublée et 4 bords de pots de petite taille.

On note aussi une panse en pâte fine sableuse ocre jaune décorée de flammules peintes, attribuable au Bas Moyen Âge, et sans doute intrusive.

US 1032 (Fig. 37)

Cet ensemble rasemblait 91 tessons (NMI : 23, poids : 1198 g.) Une grande partie du lot, environ 61 %, est en position résiduelle, il s'agit de fragments d'époque antique en pâte commune claire ou sombre associé à quelques tessons de sigillées (NR : 56, NMI : 11, poids : 715 g.).

Le reste du matériel se rapporte de nouveau à des fragments en pâte granuleuse claire renfermant de fines ou petites inclusions.

Deux bords de formes ouvertes à collerette sont visibles, l'une d'entre elle est visiblement surcuite. Les lèvres sont rentrantes et les collerettes courtes et tombantes.

Deux bords de pot à lèvre rectangulaire relevée sont aussi présents dont l'un est également marqué par un coup de feu.

Une forme ouverte du type bassin, en pâte granuleuse orange, au diamètre d'ouverture important, montre un décor incisé de lignes ondulées horizontales sur l'épaule. La lèvre est courte, repliée sur l'extérieur.

Quelques tessons en pâte fine, fumigée et polie, leur sont associés dont une panse à décor imprimé avec une molette, au motif peu compréhensible.

Us 1038

Un seul tesson, une panse en pâte granuleuse à petites inclusions, beige rosé a été mise au jour au sein d'un ensemble gallo-romain comprenant 18 éléments. Il s'agit sans doute d'un tesson intrusif.

Conclusion

L'homogénéité du lot céramique est remarquable tant d'un point de vue technique que morphologique. Une datation mérovingienne, sans doute du VI^e siècle, peut être avancée. Certaines formes appartiennent au tout début du VI^e, d'autres peuvent se rencontrer jusqu'au milieu ou dans la seconde partie de ce siècle. Cette proposition devra être confirmée après la fouille du secteur.

La production majoritaire se rapporte à une pâte granuleuse claire à fines ou petites inclusions, les teintes sont beiges, rosées ou oranges, plus ou moins soutenues. Les fractures souvent feuilletées, présentent de petites zones vides et allongées qui correspondent au retrait de l'eau lors du séchage et de la cuisson. Les inclusions sont uniformément réparties, de couleur rosée, rouge ou transparente (**Fig. 38**). L'isolation 1032-5 renferme de petits grains blanc. Les quelques tessons fumigés et polis montrent une pâte beaucoup plus fine où se distinguent quelques inclusions éparses.

Les colorations hétérogènes et phénomènes de surcuisson de certains tessons interrogent et pourraient laisser imaginer qu'on se trouve en présence de céramiques de second choix ou à proximité d'un centre de production. Ceci s'accorde assez bien avec le fait que les traces d'usage sont quasiment invisibles sur ces pièces.

Concrètement une activité potière mérovingienne est suspectée après la découverte, lors d'une fouille réalisée sur le boulevard Saint-Michel, à environ 600 m au sud, d'un lambeau de four de potier associé à de nombreux rebuts de cuisson (**Peixoto 2021**).

Cette hypothèse est aussi renforcée après l'examen de tessons issus d'une fouille ancienne entreprise dans les années 1980 dans le jardin du Luxembourg, à environ 800 m à l'ouest de la rue Malebranche. En effet un petit secteur, situé à l'ouest du palais du Luxembourg, a livré de la céramique mérovingienne dont certains fragments sont visiblement surcuits, fissurés, voire vitrifiés pour un bord de forme ouverte à collerette (**Busson 1998**). Ces études sont réalisées à l'occasion d'un projet de publication coordonné par



E. du Bouëtiez et concernant la publication des fouilles de 1985 réalisées par M. Petit dans l'emprise du Sénat.

On sait par ailleurs que toute cette zone était investie par les artisans potiers à la période romaine puisque plusieurs fours de potiers ont été découverts par exemple rue Vaugirard (**Busson 1998**, pp. 270-271), rue Crébillon (**Mazière, Pissot 2017**) et rue des Feuillantines (**Busson 1998**, p. 205 et p. 251), indiquant ainsi un environnement propice à cet artisanat.



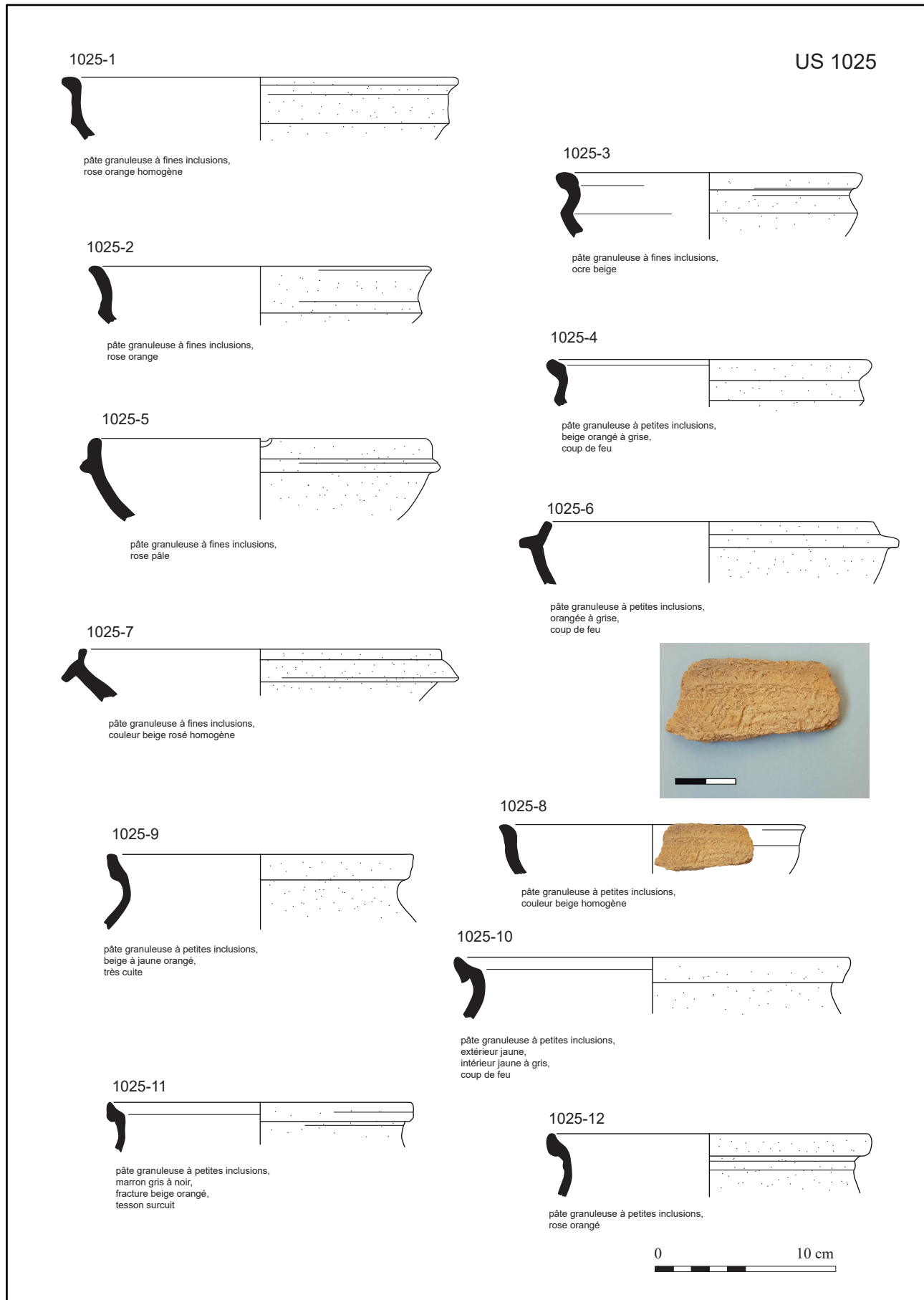


Fig. 35. La céramique du haut Moyen Âge (US 1025). DAO : A. Lefèvre, Inrap.

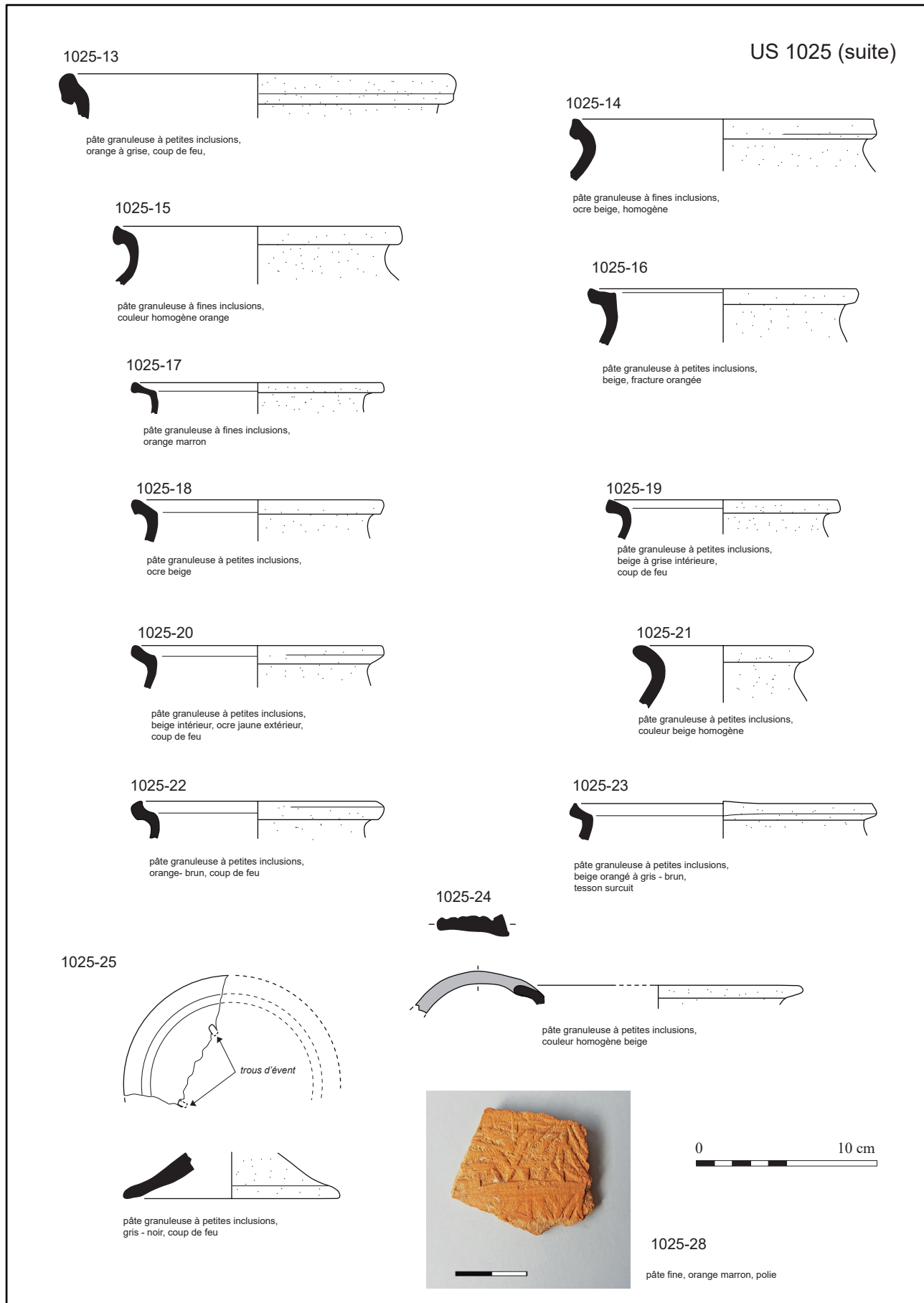


Fig. 36. La céramique du haut Moyen Âge (US 1025, suite). DAO : A. Lefèvre, Inrap.

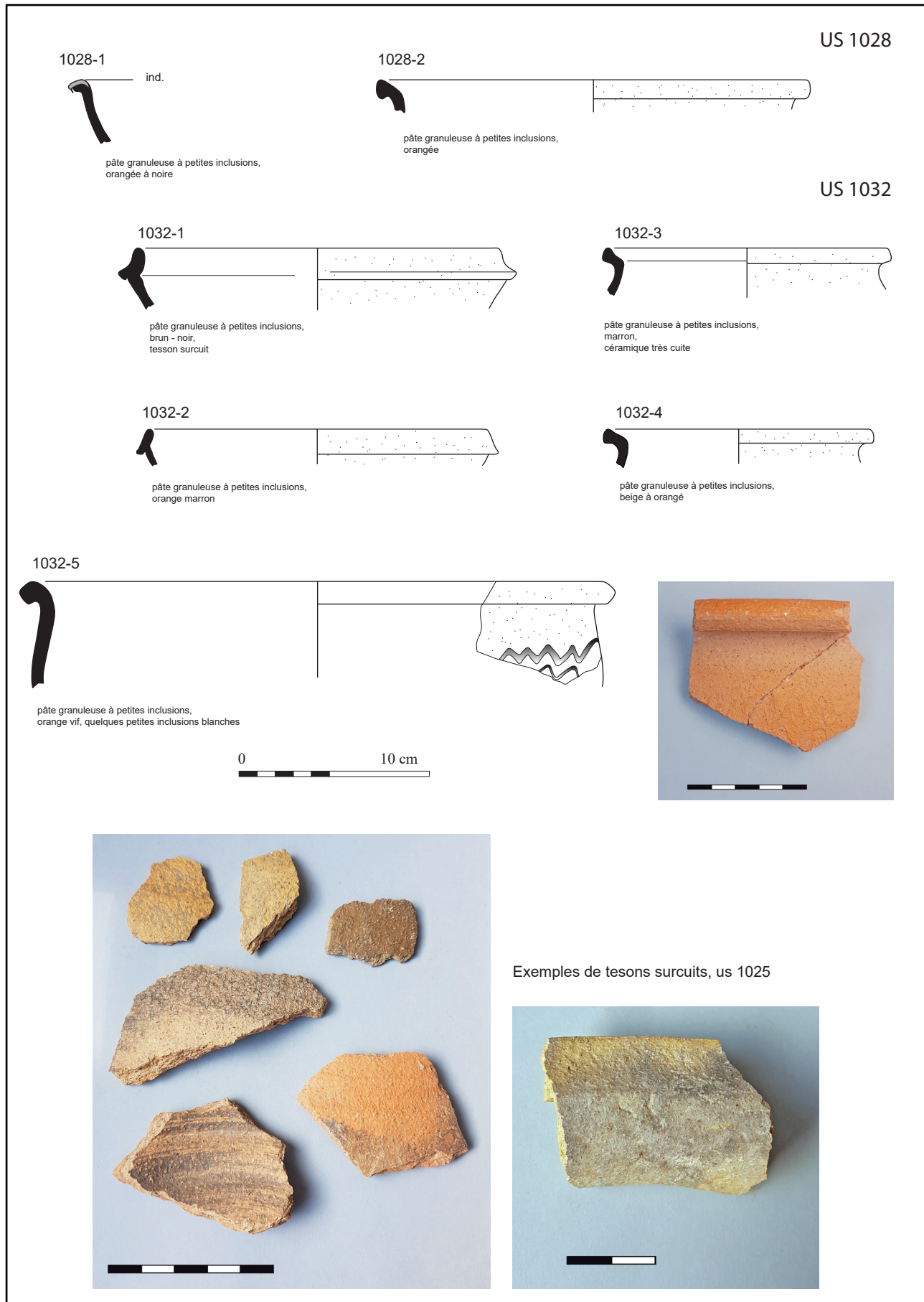


Fig. 37. La céramique du haut Moyen Âge (US 1028 et 1032). DAO : A. Lefèvre, Inrap.

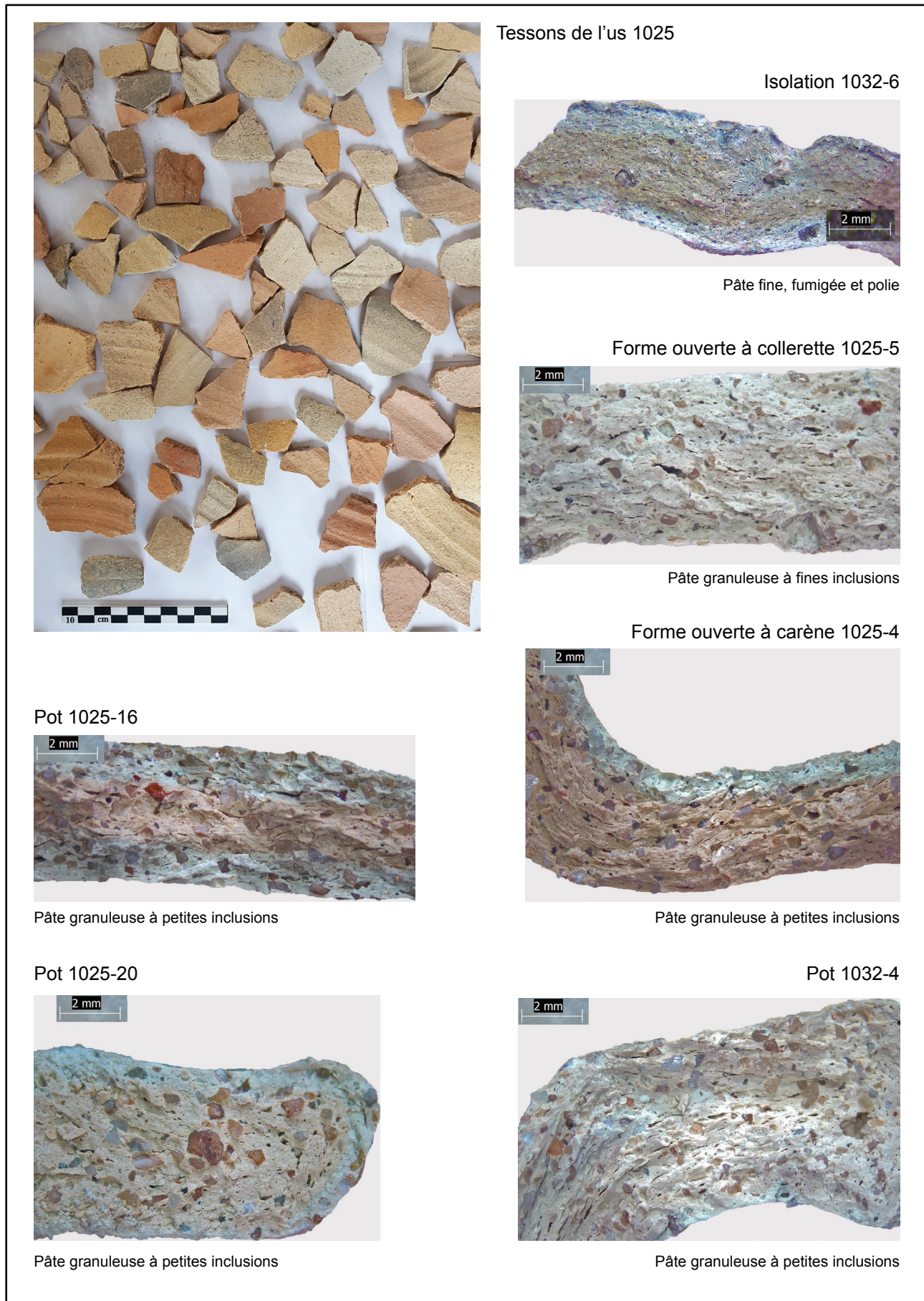


Fig. 38. Les productions granuleuses mérovingiennes. Clichés : A. Lefèvre, Inrap.

US	Iso.	Production	Traitement de surface	Type		Décor	Lot	NR	NMI	Poids	Période
1025		Sigillée		coupe	tenon appliqué			1	1	78	Antique
1025		Sigillée					oui	17	4	54	Antique
1025		Commune sombre					oui	78	16	328	Antique
1025		Commune claire					oui	94	9	1133	Antique
1025		Métallescente					oui	2	1	10	Antique
1025		Granuleuse à petites inclusions		pot	Alzei 27			1	1	35	Bas-Empire
1025		Granuleuse à petites inclusions					oui	7	2	93	Mérovingien
1025		Granuleuse à inclusions fines						1	1	146	Mérovingien
1025		Granuleuse à petites inclusions					oui	185	17	2011	Mérovingien
1025		Granuleuse à inclusions fines					oui	17		199	Mérovingien
1025	1	Granuleuse à inclusions fines		forme ouverte à carène	bandeau moyen, lèvres épaisses			1	1	10	Mérovingien
1025	2	Granuleuse à inclusions fines		forme ouverte à carène	bandeau moyen incurvé			1	1	14	Mérovingien
1025	3	Granuleuse à petites inclusions		forme ouverte à carène	bandeau moyen très incurvé, lèvres en bourrelet			1	1	14	Mérovingien
1025	4	Granuleuse à petites inclusions		forme ouverte à carène	bandeau moyen, lèvres en bourrelet			1	1	13	Mérovingien
1025		Granuleuse à petites inclusions		forme ouverte à carène			oui	8	8	111	Mérovingien
1025	5	Granuleuse à inclusions fines		forme ouverte à collerette	amorce bvp, collerette courte		oui	2	1	45	Mérovingien
1025	6	Granuleuse à petites inclusions		forme ouverte à collerette	lèvre rentrante			1	1	24	Mérovingien
1025	7	Granuleuse à petites inclusions		forme ouverte à collerette	lèvre rentrante			1	1	12	Mérovingien
1025	8	Granuleuse à inclusions fines		forme ouverte à carène ?	bandeau incomplet	molette		1	1	12	Mérovingien
1025	9	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre en pseudo-bandeau, col haut			1	1	24	Mérovingien
1025	10	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre courte à section triangulaire			1	1	20	Mérovingien
1025	11	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre relevée courte, col haut			1	1	7	Mérovingien
1025	12	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre relevée courte, col haut			1	1	13	Mérovingien
1025	13	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre épaisse, repliée sur l'extérieur			1	1	13	Mérovingien
1025	14	Granuleuse à inclusions fines		pot	lèvre relevée, parement ext. vertical			1	1	20	Mérovingien
1025	15	Granuleuse à inclusions fines		pot	lèvre relevée en bourrelet, col haut			1	1	17	Mérovingien

US	Iso.	Production	Traitement de surface	Type		Décor	Lot	NR	NMI	Poids	Période
1025	16	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre rectangulaire massive, col haut			1	1	22	Mérovingien
1025	17	Granuleuse à inclusions fines		pot	lèvre rectangulaire relevée, très fine			1	1	4	Mérovingien
1025	18	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre rectangulaire relevée			1	1	13	Mérovingien
1025	19	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre rectangulaire relevée			1	1	12	Mérovingien
1025	20	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre rectangulaire relevée			1	1	12	Mérovingien
1025	21	Granuleuse à petites inclusions		pot ?	lèvre relevée			1	1	16	Mérovingien
1025	22	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre relevée et creusée			1	1	7	Mérovingien
1025		Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre		oui	24	24	160	Mérovingien
1025	23	Granuleuse à petites inclusions		marmite à suspension ?	lèvre rectangulaire creusée, amorce de déformation			1	1	13	Mérovingien
1025	24	Granuleuse à petites inclusions		cruche	départ anse plate		oui	2	1	37	Mérovingien
1025	25	Granuleuse à petites inclusions		couvercle creux	1 perforation avant cuisson sur le chapeau			1	1	34	Mérovingien
1025		Fine sombre	Fumigée et polie				oui	10		58	Mérovingien
1025	26	Fine sombre	Fumigée et polie			molette		1	1	16	Mérovingien
1025	27	Fine sombre	Fumigée et polie			molette		1	1	3	Mérovingien
1025	28	Fine claire	Polissage			molette		1	1	9	Mérovingien
1038		Granuleuse à petites inclusions						1		3	Mérovingien
1028		Commune claire					oui	6		39	Antique
1028		Fine claire						1		5	Antique
1028		Commune sombre					oui	3		15	Antique
1028		Granuleuse à petites inclusions		forme ouverte à carène	bandeau incomplet, incurvé			1	1	12	Mérovingien
1028		Granuleuse à petites inclusions		forme ouverte à collerette	manque l'extrémité de la lèvre			1	1	13	Mérovingien
1028	1	Granuleuse à petites inclusions		coupelle ?	lèvre dédoublée			1	1	10	Mérovingien
1028	2	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre éversée courte			1	1	6	Mérovingien
1028		Granuleuse à petites inclusions		pot			oui	3	3	12	Mérovingien
1028		Granuleuse à petites inclusions		forme ouverte ?				1	1	10	Mérovingien
1028		Granuleuse à petites inclusions					oui	17	1	183	Mérovingien
1028		Sableuse claire	Peinture			peinture - flammules		6		3	Bas Moyen Âge
1032		Commune claire					oui	39	5	612	Antique
1032		Commune sombre					oui	14	5	94	Antique

US	Iso.	Production	Traitement de surface	Type	Décor	Lot	NR	NMI	Poids	Période
1032		Sigillée				oui	3	1	9	Antique
1032		Granuleuse à petites inclusions				oui	32	5	353	Mérovingien
1032	1	Granuleuse à petites inclusions		forme ouverte à collerette			1	1	12	Mérovingien
1032	2	Granuleuse à petites inclusions		forme ouverte à collerette			1	1	5	Mérovingien
1032	3	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre en hache		1	1	9	Mérovingien
1032	4	Granuleuse à petites inclusions		pot	lèvre rectangulaire		1	1	10	Mérovingien
1032	5	Granuleuse à petites inclusions		Forme ouverte	lèvre courte et repliée, récipient de grande taille	décor incisé	1	1	53	Mérovingien
1032	6	Fine sombre	Fumigée et polie			molette	1	1	10	Mérovingien
1032		Fine sombre	Fumigée et polie			oui	3	1	31	Mérovingien
						Total =	614	144	6381	

Fig. 39. Inventaire par groupe technique. Tableau : A. Lefèvre, Inrap.

4.3 Le mobilier céramique médiéval

(Caroline Claude, Inrap Centre Île-de-France, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM), UMR 6273)

Le mobilier céramique provenant des niveaux médiévaux (US 1012, 1015, 1016, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1027, 1030) se compose de 573 tessons de céramique.

78 relèvent de la période antique et 46 de la période mérovingienne. Ces derniers sont pour nombre d'entre eux des rebuts de fabrication (cf. *supra*, Etude A. Lefèvre).

Le reste est daté entre la fin du XIII^e siècle et le XV^e siècle (Fig. 40). Les éléments du XIII^e siècle sont associés à des tessons plus récents.

ST	Datation	NR
1012	13e 14e	5
1015	13e 14e	42
1016	13d 14A	16
1018	15	157
1019	15	2
1020	14B 15a	207
1021	14	4
1022	14 (15)	6
1027	14	109
1030	14B 15	25

Fig. 40. Datation des US médiévales
Tableau : C. Claude, Inrap.

Au sein des remblais 1012, 1015 et 1016, nous observons quelques tessons appartenant indubitablement à des vases funéraires mêlés à des céramiques à usage domestique. Ils portent des traces de fumigation interne (fond, panse ou bord). L'un est un fragment d'ouïe à col en bandeau (en 1015- Fig. 41 : 1). Une panse en 1016 porte une perforation encore visible (Fig. 42). Ces éléments pourraient être datés entre la seconde moitié du XIII^e et le début du XIV^e siècle. Utilisés comme vase à faire brûler de l'encens lors de la cérémonie

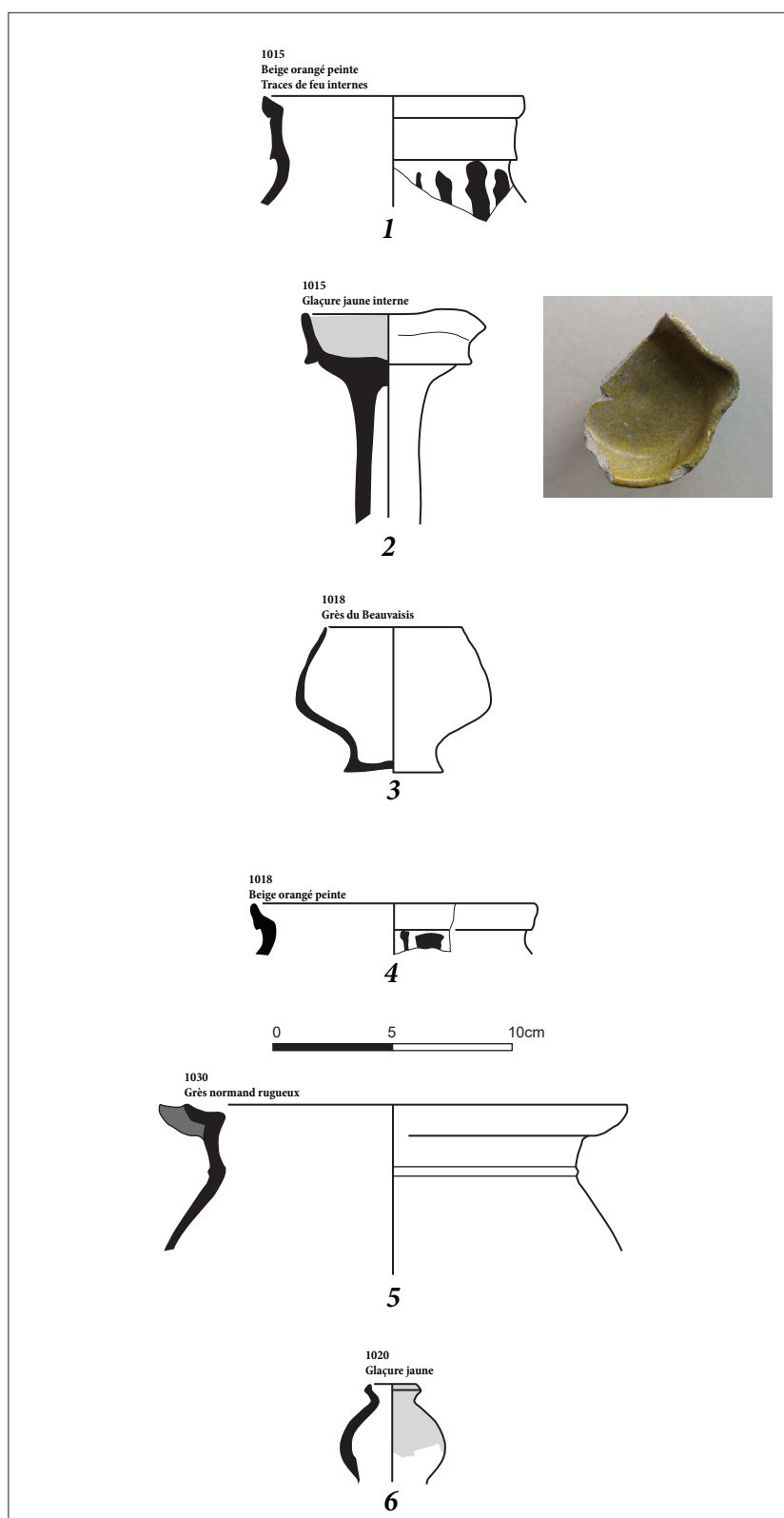


Fig. 41. Le mobilier céramique médiéval caractéristique. DAO : C. Claude, Inrap.

funèbre, ils témoignent de la proximité d'un espace funéraire (Claude, Paccard 2017). Une lampe sur pied est attestée en 1015, le réservoir présente un bord en bandeau et une glaçure jaune interne (Fig. 41 : 2). Ce type de lampe est daté à Saint-Denis entre les XIII^e et XIV^e siècles (Lefèvre, Meyer 1988). Les niveaux 1018 à 1030 sont datés entre les XIV^e et XV^e siècles. Le mobilier datant se compose de céramiques domestiques produites localement (des pâtes sableuses claires quasi-exclusivement) ou provenant du Beauvaisis et de Normandie.

L'**US 1018** mérite un examen particulier. En effet, elle contient 157 tessons dont 59 proviennent du Beauvaisis et 32 de Normandie.

Les récipients du Beauvaisis sont principalement des godets sans anse. La pâte est fin, de teinte grise à beige marron, les surfaces sont parfois brillantes. Au moins 7 individus ont été dénombrés (7 fonds intacts – **Fig. 43**). Les fonds sont de différents diamètres attestant de modules différents (entre 3,3 et 4,8 cm). Un est archéologiquement complet (**Fig. 41** : 3). Le grès est fin et comporte des bulles par endroit. Ce type de récipient est produit dans le Beauvaisis à partir du XIV^e siècle et tout au long du XV^e siècle (**Morisson 1971**). Une gourde en grès du Beauvaisis a été également identifiée (fond et panse).

Les tessons de Normandie correspondent à des sinots à beurre. Les pâtes sont sombres, les surfaces sont marron à cœur noir bleuté ou foncées à cœur marron. Deux catégories de pâte sont discriminables, l'une est rugueuse et comporte des inclusions blanches et noires de moyenne taille (**Fig. 44** : 1) et l'autre est plus fine (**Fig. 44** : 2). Les sinots sont à panse globulaire ; les stries de tournage sont encore visibles dans les hauts de panse dans certains cas



Fig. 43. Les fonds des godets en grès du Beauvaisis de l'US 1018. Clichés : C. Claude, Inrap.

(**Fig. 45**). Au sein de 1030, nous retrouvons un fragment de bord de sinot en pâte rugueuse, de même nature qu'en 1018 (**Fig. 41** : 5).

Ces sinots bas normand réalisés dans une pâte assez grossière diffèrent au niveau de la pâte de ceux habituellement rencontrés à partir de la fin du XV^e siècle à Paris. Ils pourraient être ici un peu plus anciens et remonter donc aux deux premiers tiers du XV^e siècle.

En production locale, ont été identifiés des tasses sur pied (au moins 2 individus), des pichets (panse) et un coquemar à bord dit en bandeau

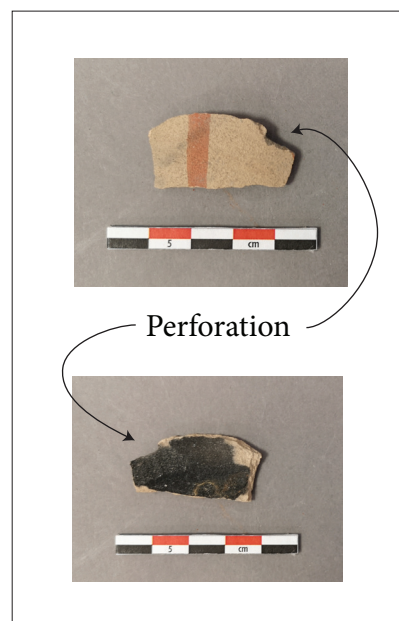


Fig. 42. Panse de l'US 1016 avec perforation et trace de feu interne. Clichés : C. Claude, Inrap.

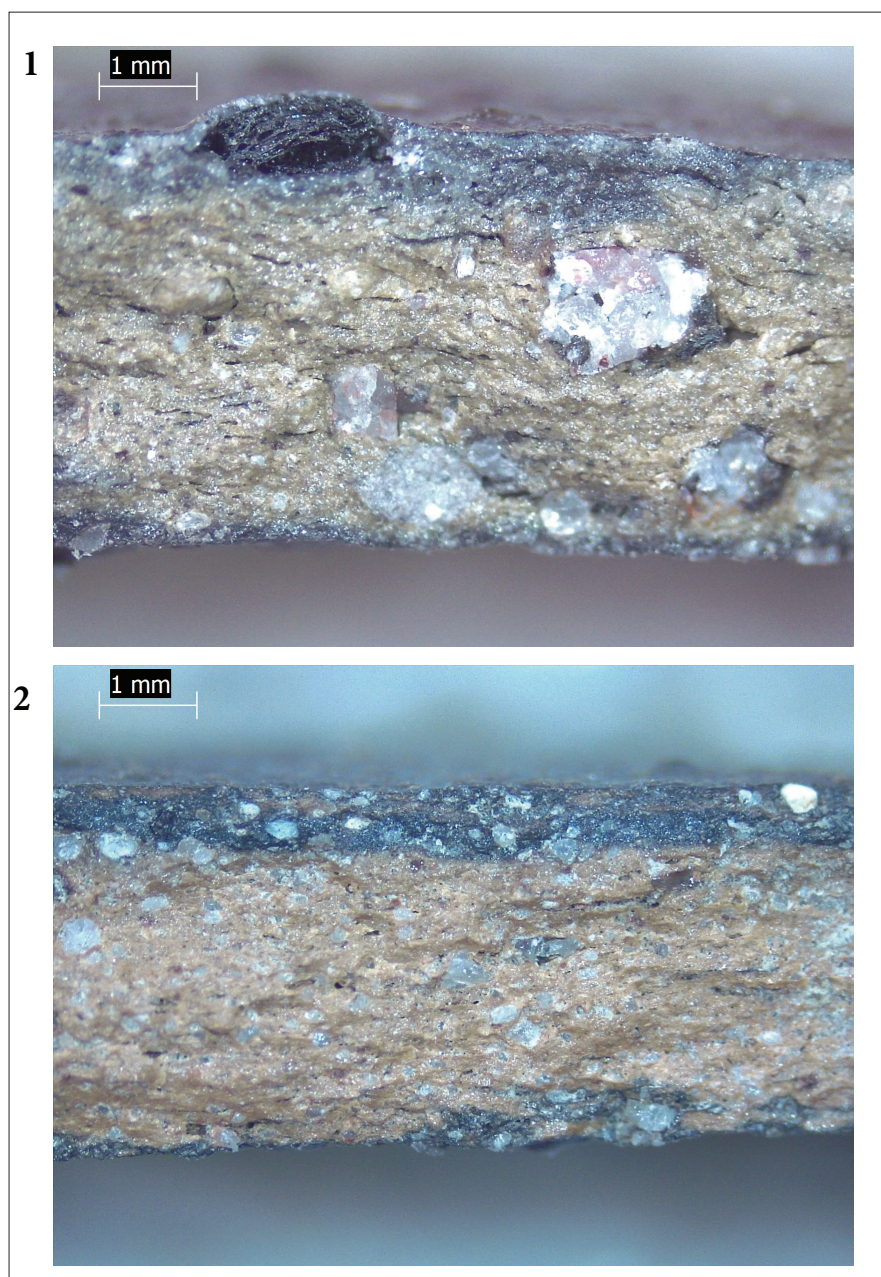


Fig. 44. Les grès normands de l'US 1018. Clichés : C. Claude, Inrap.

caractéristique de la fin du Moyen Âge (Fig. 41 : 4).

Dans les US sous-jacentes, (1020, 1021, 1027), les récipients identifiés sont réalisés principalement en pâte locale (sableuse claire peinte ou glaçurée), les grès sont toujours présents (godet, sinot). Ils sont pour la plupart destinés au service des liquides (tasses sur pied, pichet) mais aussi à la préparation (coquemar, jatte/poêlon). Un élément de flaconnage ou de petite fiole glaçurée est attestée en 1020 (Fig. 41 : 6). Notons également la présence d'un objet en pâte à tuile avec un goulot d'évacuation (Fig. 46).

La composition de l'US 1018 est particulière de par la présence importante de godets en grès du Beauvaisis. Ces rejets sont à mettre en relation avec un espace dédié spécifiquement à la boisson. Leur association avec des sinots, attestant de la consommation de produits extra-régionaux, témoigne aussi d'une clientèle aisée.

Dans une moindre mesure, la présence de plusieurs vases à boire et vase pour la préparation (coquemar, jatte) dans les US sous-jacentes pourraient être susceptibles de relever de la même activité.



Fig. 45. Haut de panse rainurée du sinot de PUS 1018. Cliché : C. Claude, Inrap.



Fig. 46. Objet en pâte à tuile et goulot d'évacuation. Cliché : C. Claude, Inrap.



ST	Catégorie pâte	Type	Lot	A	F	B	P	NR		Période	
1012	commune sombre						1	1	antique		
1012	claire glaçure jaune						2	2	moyen âge	14	
1012	claire flammule						1	1	moyen âge	13 14	
1012	claire				1			1	moyen âge	13 14	
1015	claire	lampe sur pied				1		1	moyen âge	13	
1015	claire	oule bandeau				1		1	moyen âge	13 14a	
1015	rosée flammule	vase funéraire : oule bandeau				1	3	4	moyen âge	13 14a	
1015	claire flammule	vase funéraire			3		4	7	moyen âge	13 14a	
1015	claire glaçure jaune	tasse polylobé				1		1	moyen âge	13d 14	
1015	claire flammule						4	4	moyen âge	13 14	
1015	claire	coquemar bord droit convexe	lot				2	2	moyen âge	14A	
1015	claire brute				3	2	4	9	moyen âge	13 14	
1015	orangée glaçure jaune	tasse					1	1	moyen âge	13d 14	
1015	surcuit						2	2	moyen âge	13d 14a	
1015								10	antique		
1016	claire flammule	vase funéraire	lot				2	2	4	moyen âge	13D 14A
1016	surcuit, grésé						1	1	1	moyen âge	13D 14A
1016	claire flammule	bassin					1	1	1	moyen âge	13d 14
1016	claire flammule			1			1	2	2	moyen âge	13 14
1016	claire glaçure jaune interne	indéterminé					1	1	1	moyen âge	13d 14
1016								6	antique		
1016								1	mérovingien		
1018	grès normand	sinot	lot	1			31	32	32	moyen âge	15
1018	grès beauvaisis	godet	lot		7	18	28	53	53	moyen âge	14B 15
1018	grès beauvaisis	gourde			2		4	6	6	moyen âge	14d 15
1018	claire flammule		lot	1			25	26	26	moyen âge	14d 15
1018	claire glaçure jaune et jaune mouchetée	tasse sur pied	lot		2			2	2	moyen âge	14
1018	rosée flammule	coquemar bord relevé				1		1	1	moyen âge	14B
1018	claire glaçure verte		lot	1			6	7	7	moyen âge	14B 15
1018	claire brute		lot	2		1	12	13	13	moyen âge	14B 15
1018	claire glaçure jaune	pichet bicolore					2	2	2	moyen âge	14
1018	claire glaçure jaune	pichet molette					2	2	2	moyen âge	14
1018	claire glaçure jaune						5	5	5	moyen âge	14 15
1018	grésée glaçure interne	coupe				1		1	1	moyen âge	15
1018	claire	coquemar lèvres bandeau				1		1	1	moyen âge	14B15a
1018	claire coeur gris					1		1	1	moyen âge	13
1018							5	5	5	antique	
1019	grès beauvaisis	godet	lot		1		1	2	2	moyen âge	14d 15A
1020	orangée cœur gris glaçure jaune vert	tasse sur pied			3			3	3	moyen âge	14
1020	claire glaçure verte mouchetée	tasse sur pied polylobée			1	1	1	3	3	moyen âge	14
1020	claire glaçure jaune	tasse bord droit				1		1	1	moyen âge	14
1020	claire flammule		lot		2	1	29	32	32	moyen âge	14
1020	grès du beauvaisis	godet et pichet	lot			1	2	3	3	moyen âge	14 15
1020	claire brute			2	4	2	42	50	50	moyen âge	14 15
1020	claire glaçure jaune	forme ouverte		1				1	1	moyen âge	14B15a

ST	Catégorie pâte	Type	Lot	A	F	B	P	NR	Époque	Période
1020	claire glaçure jaune interne				4		3	7	moyen âge	14B15a
1020	claire glaçure jaune interne	coquemar bord éversé fin				1		1	moyen âge	14B
1020	claire glaçure jaune interne	jatte poelon				1	3	4	moyen âge	14B
1020	claire glaçure jaune	pichet molette	lot				3	3	moyen âge	14
1020	claire glaçure jaune	pichet	lot				22	22	moyen âge	14 15
1020	claire glaçure jaune	pichet à pastille					2	2	moyen âge	14
1020	claire, engobe, décor rapporté et glaçure	pichet					2	2	moyen âge	14
1020	orangée						3	3	moyen âge	14
1020	claire glaçure verte	pichet	lot			1	9	10	moyen âge	14
1020	claire bande rouge	pichet					1	1	moyen âge	14
1020	claire glaçure jaune	fiolle					1	1	moyen âge	14 15
1020	claire engobée	indéterminé					1	1	moyen âge	14 15
1020								26	antique	
1020	granuleuse petites inclusions		lot			4	27	31	mérovingien	
1021	grès du beauvaisis	tasse				1		1	moyen âge	14
1021	sableuse grésée						1	1	moyen âge	14
1021	dense grise						1	1	moyen âge	14
1021								1	antique	
1022	claire glaçure verte	pichet		1				1	moyen âge	14 (15)
1022	claire flammule						3	3	moyen âge	14 (15)
1022	claire brute	pichet		1			1	2	moyen âge	14 (15)
1027	grésé	anse creuse		3				3	moyen âge	14
1027	grès du beauvaisis	godet				1		1	moyen âge	14
1027	claire glaçure jaune interne	jatte, poëlon				1	8	9	moyen âge	14
1027	claire glaçure jaune interne						3	3	moyen âge	14
1027	claire glaçure jaune	pichet à molette	lot			1	2	3	moyen âge	14
1027	claire glaçure jaune	pichet trichrome					1	1	moyen âge	13Bd14A
1027	claire glaçure jaune	pichet				1	1	2	moyen âge	14
1027	claire glaçure jaune	tasse					1	1	moyen âge	14
1027	claire glaçure verte	tasse polylobé				1		1	moyen âge	13B14A
1027	claire glaçure verte	pichet	lot			1	7	8	moyen âge	13B14A
1027	rouge						1	1	moyen âge	14
1027	claire flammule		lot				21	21	moyen âge	14
1027	claire flammule		lot		1	4		5	moyen âge	13 14
1027	claire brute	pichet cruche				1		1	moyen âge	14bc
1027	claire brute		lot	2	2	2	10	16	moyen âge	14
1027								22	antique	
1027								11	mérovingien	
1030	grès normand	sinot				1	2	3	moyen âge	15
1030	grès beauvaisis	godet	lot		2		3	5	moyen âge	14B 15
1030	claire glaçure jaune interne	jatte poëlon				1	1	2	moyen âge	14 15a
1030	claire brute				1			1	moyen âge	14 15a
1030	claire brute flammule				1			1	moyen âge	14
1030	claire glaçure jaune	pichet à molette					2	2	moyen âge	14
1030	claire glaçure jaune						1	1	moyen âge	14
1030								3	mérovingien	
1030								7	antique	

Fig. 47. Inventaire détaillé de la céramique médiévale. Tableau : C. Claude, Inrap.

4.4 L'exploitation des métapodes de bovins aux périodes antique et mérovingienne

(Jean-François Goret, DHAAP)

Les rebuts

Le diagnostic réalisé au 7 de la rue de Malebranche a livré un lot de rebuts de taille en lien avec l'exploitation artisanale des métapodes de bovins. Cet ensemble est en tout point remarquable, tant par le nombre d'éléments mis au jour, soit 130 objets, ce qui en fait un des témoignages les plus significatifs sur cette activité à Paris, que par la chronologie des contextes de découvertes qui témoignent de plusieurs séquences de productions réparties entre le Haut-Empire (Ier siècle de notre ère et IIe siècle de notre ère pour les US 1038 et 1031), le début de la période mérovingienne (VI^e siècle de notre ère pour les US 1025 et 1032). D'autres rebuts intégrés dans l'étude sont en position résiduelle dans des contextes tardifs (US 1006 et probablement US 1026) ou relèvent d'un numéro technique (US 1030).

Bien qu'appartenant à différentes phases d'exploitation étalées sur 5 siècles, l'ensemble des rebuts présente une grande homogénéité. Ils témoignent d'une utilisation des diaphyses de métapodes de bovins selon des procédés techniques bien connus au Haut-Empire mais probablement inédite pour l'époque mérovingienne. Le principe est de procéder au retrait par sciage des deux épiphyses de l'os (rebut de type 1) afin de dégager la partie utile qui correspond à la diaphyse (Fig. 48). La longueur de cette dernière peut être ajustée dans un second temps par sciage de l'une ou des deux extrémités, en fonction des dimensions souhaitées pour l'objet produit (retrait de « rondelles » qui peuvent être plus au moins larges, rebuts de types 3A et 3B). La matrice obtenue (type 2) peut alors être exploitée de deux façons, soit par l'extraction de baguettes axiales pour la fabrication d'objet longiligne dans l'épaisseur de matière corticale (épingle, fuseau, cuillère ; type 4A), soit par section en préservant son volume cylindrique (élément de charnière, manche de type monobloc ; type 4B). Au moment de la mise en forme des objets, en dressant les faces ou à l'aide d'un tour, des ébauches peuvent être rejetées pour vice de forme ou à cause de fractures accidentelles (rebut de types 5A ou 5B).

Selon la classification que nous proposons, la nature des rebuts par US est la suivante :

- **US 1038** : 3 rebuts dont 2 épiphyses sciées (type 1) et 1 rondelle sciée (type 3B),
- **US 1031** : 36 rebuts dont 25 épiphyses sciées (type 1) et 11 rondelles sciées (type 3A) (Fig. 49),
- **US 1025** : 57 rebuts dont 24 épiphyses sciées (type 1), 27 rondelles sciées (types 3A et 3B), 1 diaphyse sciée (type 2), 1 baguette sciée type 4A, 1 ébauche fracturée à surface facettée (type 5A) et 1 ébauche fracturée à surface tournée (type 5B) (Fig. 49),
- **US 1026** : 7 rebuts dont 4 épiphyses sciées (type 1) et 3 rondelles sciées (type 3A) (Fig. 49),
- **US 1006** : 1 rebut correspondant à 1 épiphyse sciée (type 1),
- **US 1030** : 6 rebuts dont 3 épiphyses sciées (type 1) et 3 rondelles sciées (type 3A) (Fig. 49),
- **US 1032** : 20 rebuts dont 11 épiphyses sciées (type 1) et 9 rondelles sciées (type 3A) (Fig. 49).

Mise à part l'utilisation quasi exclusive des métapodes, qui est une constante dans les lots de rebuts antiques parisiens, avec une représentation sensiblement égale entre les métacarpes et les métatarses, les ensembles mis au jour se distinguent sur deux points. Le déséquilibre observé entre les épiphyses proximales (67 rebuts) et distales (1 rebut = TAB 896-1025-24) est un premier aspect très surprenant. Généralement, c'est plutôt l'inverse qui est constaté sans qu'une explication raisonnée puisse être proposée.

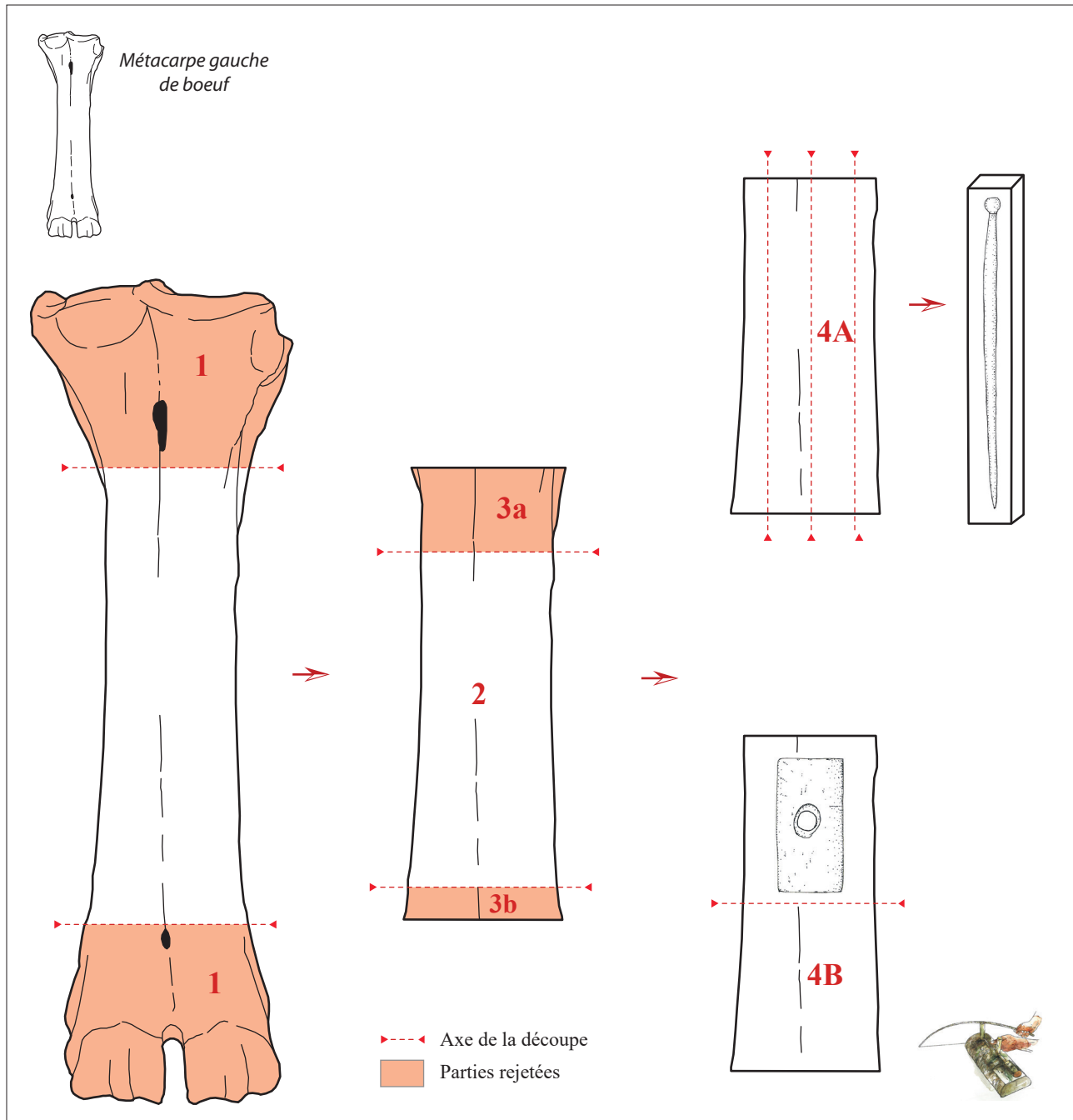


Fig. 48. Schéma technique. DAO : J.-F. Goret, DHAAP.

En effet, ces deux extrémités ne peuvent pas être utilisées de sorte qu'elles sont systématiquement rejetées. Elles forment ainsi le principal témoignage d'une activité artisanale dans les contextes archéologiques. Toutefois, la logique voudrait qu'elles soient représentées à part égale ce qui n'est jamais le cas, tout du moins à Paris. La part importante des rondelles sciées parmi les rebuts est également peu commune. Ces déchets sont généralement moins représentés dans les corpus ce qui traduit certainement la volonté d'exploiter au maximum le volume de matière compacte offerte par les diaphyses. Dans le cas présent, le nombre élevé de ces pièces est sans doute en lien avec la nature des objets produits et un approvisionnement aisé en matériau.

Il est impossible de déterminer la nature des objets produits à partir des éléments collectés. Seules les deux ébauches fragmentaires provenant de l'US 1025 (TAB 896-1025-56 et 57) orientent vers une production d'objets cylindrique de types manche monobloc ou élément de charnière mais cela reste très incertain.

Enfin, un aspect qui mérite une attention toute particulière est la chronologie d'une partie des contextes de découverte. Si on ne doit pas s'étonner de



Fig. 49. Sélection de rebuts mis au jour dans les US 1025, 1026, 1030, 1031 et 1032. Clichés : Marc Lelièvre, , DHAAP; DAO : J.-F. Goret, DHAAP.

trouver des ensembles de cette nature dans des contextes du Haut-Empire, le rattachement d'une partie d'entre eux à une séquence d'occupation du début de la période mérovingienne est très étonnant. En effet, les rares témoignages dont on dispose sur l'artisanat des matières dures animales pour cette période traduisent une utilisation privilégiée des bois de cervidés essentiellement à travers la fabrication de peignes composites, objet qui apparaît fréquemment dans les dépôts funéraires des VI^e et VII^e siècle (pour une synthèse sur cet artisanat, se reporter à l'article d'Isabelle Rodet-Belarbi et Michel Gazenbeek sur l'exploitation des bois de cervidés sur le site de Mondelange en Moselle, cf. biblio). À notre connaissance, c'est la première fois à Paris (et peut-être dans une aire géographique beaucoup plus large mais une recherche bibliographique approfondie serait nécessaire pour l'affirmer) qu'un ensemble disposant de caractéristiques techniques propres aux productions du Haut-Empire est mis au jour dans un contexte du tout début du Moyen Âge. Comme, de toute évidence, il ne s'agit pas d'objets en position résiduelle (ce qui semble par contre être le cas des éléments découverts dans l'US 1026 du XIV^e siècle), ces ensembles semblent témoigner du maintien de pratiques anciennes en marge des mutations artisanales que l'on observe à partir de l'Antiquité tardive.

Dès lors, on peut considérer qu'une fouille approfondie des contextes permettrait de mieux cerner les chaînes opératoires et la nature des productions tout en apportant un éclairage précieux sur l'évolution de l'artisanat des matières dures animales à Paris entre le Haut-Empire et la période mérovingienne.

Le manche de couteau TAB 896-1015-1 (Fig. 49)

Un objet, sans lien avec les éléments précédemment décrits, a été mis au jour dans l'US 1015 datée des XIII^e-XIV^e siècles. Il s'agit d'un petit manche courbe de couteau à lame fixe ou plus certainement pliante dont l'état fragmentaire (8 fragments conservés) complique l'analyse. Il se compose de deux plaques ou semelles de sections planes aux bords arrondis et de 5 cm de long environ (la largeur ne peut être estimée en l'état). Elles sont taillées transversalement dans une défense d'éléphant. L'ivoire se reconnaît aux petites lignes entrecroisées visibles à la surface des deux plaques. Les deux extrémités du manche comportent un rivet d'assemblage en alliage cuivreux. L'un d'eux pouvait former l'axe sur lequel la lame pivotait si on retient l'option d'un canif, l'espace laissé libre entre les deux plaques permettant ainsi de la loger. Les deux rivets participaient également aux maintiens de deux éléments métalliques de renfort (probablement en alliage cuivreux au regard des traces d'oxydation), une virole au niveau de l'articulation de la lame et une cuvette à l'extrémité opposée. Des logements en entamant la surface des plaques en ivoire ont été pratiqués pour insérer ces deux pièces.

Nous ne connaissons pas de parallèles pertinents pour cet objet dont la forme et les dimensions évoquent des canifs mis au jour principalement dans des contextes antiques. Rien n'interdit toutefois de le considérer comme un objet de la fin de la période médiévale surtout au regard du matériau mis en œuvre. En effet, c'est à partir du XIII^e siècle que l'ivoire d'éléphant est utilisé pour la fabrication d'objets domestiques de qualité pour répondre au mode de vie d'une population urbaine aisée.

N°	N° d'inventaire	Cat.	Etat (I/F)	Description	Provenance	H.	L.	L.	l. proximale	ép. P/D	Sens/sciage	Trait/scie	Esquille
1	TAB 896-1006-1	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	2,7	/	/	4,7	4,2	Oblique	Non	Relief
2	TAB 896-1015-1	/	Frag.	Objet indéterminé	Ivoire d'éléphant								
3	TAB 896-1025-1	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	2,9	/	/	4,7	4,1	Postéro-antérieur	Non	Creux
4	TAB 896-1025-2	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	3,7	/	/	4,9	3,6	Latérale	Non	Relief
5	TAB 896-1025-3	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	4,3	/	/	5,4	5,4	Latérale	Non	Creux
6	TAB 896-1025-4	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	4,6	/	/	4,8	4,6	Latérale	Non	Creux
7	TAB 896-1025-5	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	4	/	/	5	4,7	Latérale	Non	Creux
8	TAB 896-1025-6	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	3,1	/	/	5	3,1	Latérale	Oui	Relief
9	TAB 896-1025-7	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	3,9	/	/	4,6	4,1	Oblique	Non	/
10	TAB 896-1025-8	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	4,1	/	/	4,8	4,8	Latérale	Non	Relief
11	TAB 896-1025-9	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	4	/	/	4,8	4,7	Oblique	Non	Relief
12	TAB 896-1025-10	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	3,1	/	/	4,7	4,5	Oblique	Non	Relief
13	TAB 896-1025-11	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	3,7	/	/	4,5	4,2	Latérale	Oui	Relief
14	TAB 896-1025-12	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	3,4	/	/	5,9	3,2	Latérale	Non	Creux
15	TAB 896-1025-13	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	3,2	/	/	7	4,4	Latérale	Non	Relief
16	TAB 896-1025-14	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	3,9	/	/	8	5	Latérale	Non	/
17	TAB 896-1025-15	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	3,9	/	/	5,1	4,9	Latérale	Non	Creux
18	TAB 896-1025-16	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	4,7	/	/	7,7	4,7	Latérale	Non	Relief
19	TAB 896-1025-17	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	4,9	/	/	6,5	4	Latérale	Non	Relief
N° annulé													
20	TAB 896-1025-19	1	Frag.	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	4	/	/	/	/	/	/	/
21	TAB 896-1025-20	1	Frag.	Épiphyse proximale sciée	Métapode de bovin	3,1	/	/	/	/	/	/	/
22	TAB 896-1025-21	1	Frag.	Épiphyse proximale sciée	Métapode de bovin	3,9	/	/	/	/	/	/	/
23	TAB 896-1025-22	1	Frag.	Épiphyse proximale sciée	Métatarpe de bovin	4	/	/	/	/	/	/	/
24	TAB 896-1025-23	1	Frag.	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	5	/	/	/	/	Latérale	Non	Relief
25	TAB 896-1025-24	1	Frag.	Épiphyse distale sciée	Métatarpe droit de bovin	7,4	/	/	/	3,6	Postéro-antérieur	Non	Relief
26	TAB 896-1025-25	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarpe de bovin	2,4	3,3	2,7	/	/	P/A et oblique	Non	C/R
27	TAB 896-1025-26	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarpe de bovin	2,4	3,3	2,2	/	/	Latérale et oblique	Non	C/R
28	TAB 896-1025-27	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarpe de bovin	2,6	3,9	2,8	/	/	P/A et latérale	Non	C/R
29	TAB 896-1025-28	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarpe de bovin	2,6	4,3	2,5	/	/	P/A et latérale	Non	Creux
30	TAB 896-1025-29	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarpe de bovin	2,7	4	2,8	/	/	A/P et latérale	Non	C/R
31	TAB 896-1025-30	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarpe de bovin	3	4,8	2,7	/	/	P/A et latérale	Non	Creux
32	TAB 896-1025-31	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarpe de bovin	3,7	4,2	2,5	/	/	P/A et latérale	Oui	Relief

N°	N° d'inventaire	Cat.	Etat (I/F)	Description	Provenance	H.	L.	l.	l. proximale	ép. P/D	Sens/sciage	Traité/scié	Esquille
33	TAB 896-1025-32	3a	Intact	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	3,1	3,8	2,4	/	/	P/A et latérale	Non	C/R
34	TAB 896-1025-33	3a	Intact	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	2,5	3,9	2,8	/	/	P/A et latérale	Non	Relief
35	TAB 896-1025-34	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	2,6	3,9	2,9	/	/	P/A et latérale	Non	C/R
36	TAB 896-1025-35	3a	Intact	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	3,7	4,2	2,5	/	/	Oblique	Non	C/R
37	TAB 896-1025-36	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	2,1	3,3	2,5	/	/	P/A et oblique	Non	Relief
38	TAB 896-1025-37	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	1,8	3,7	2,8	/	/	Latérale et oblique	Non	Relief
39	TAB 896-1025-38	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	1,3	2,9	2,6	/	/	Latérale	Non	Relief
40	TAB 896-1025-39	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	1,3	3,5	1,2	/	/	A/P et latérale	Non	C/R
41	TAB 896-1025-40	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	1,3	3,7	2,8	/	/	A/P et oblique	Non	C/R
42	TAB 896-1025-41	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	2,2	3,3	2,8	/	/	A/P et oblique	Non	Creux
43	TAB 896-1025-42	3a	Intact	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	3,4	4,3	2,5	/	/	Latérale et oblique	Non	Relief
44	TAB 896-1025-43	3a	Intact	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	4,8	4,6	2,4	/	/	Latérale et oblique	Non	Relief
45	TAB 896-1025-44	3a	Intact	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin (dégénéré)	2,9	/	/	/	/	/	/	/
46	TAB 896-1025-45	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	2,8	/	/	/	/	/	/	/
47	TAB 896-1025-46	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métapode de bovin	3,1	/	/	/	/	/	/	/
48	TAB 896-1025-47	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métapode de bovin	3,3	/	/	/	/	/	/	/
49	TAB 896-1025-48	3b	Frag.	Rondelle sciée (arc)	Métapode de bovin	0,6	/	/	/	/	/	Oui	/
50	TAB 896-1025-49	3b	Frag.	Rondelle sciée (arc)	Métapode de bovin	0,4	/	/	/	/	/	/	/
51	TAB 896-1025-50	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métatarse de bœuf	3,8	4,5	3,2	/	/	A/P et latérale	Non	C/R
52	TAB 896-1025-51	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métapode de bovin	3,1	/	/	/	/	/	/	/
53	TAB 896-1025-52	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métapode de bovin	3,2	/	/	/	/	/	/	/
54	TAB 896-1025-53	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métapode de bovin	2,8	/	/	/	/	/	/	/
55	TAB 896-1025-54	1	Frag.	Épiphyse sciée	Métapode de bovin	3,4	/	/	/	/	/	/	/
56	TAB 896-1025-55	4	Intact	Baguette sciée	Métapode de bovin	7,2	/	/	/	/	/	/	/
57	TAB 896-1025-56	5a	Frag.	Section de diaphyse à surface dressée	Métapode de bovin	4,5	/	/	/	/	/	/	/
58	TAB 896-1025-57	5b	Frag.	Section de diaphyse à surface tournée	Métapode de bovin	3,8	/	/	/	/	/	/	/
59	TAB 896-1025-58	2	Intact	Diaphyse sciée	Métacarpe de bovin	10,6	/	/	/	/	Latérale	Non	/
60	TAB 896-1026-1	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métacarpe droit de bovin	4,5	/	/	8	5	A/P oblique	Non	/
61	TAB 896-1026-2	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métacarpe droit de bovin	3,8	/	/	6,5	4	Latérale	Non	Relief
62	TAB 896-1026-3	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métacarpe gauche de bovin	3,9	/	/	7,2	4,4	P/A	Non	Relief
63	TAB 896-1026-4	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métacarpe gauche de bovin	3,3	/	/	5,8	3,7	Latérale	Non	Relief
64	TAB 896-1026-5	3a	Intact	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	3,3	4	2,5	/	/	P/A et latérale	Non	C/R
65	TAB 896-1026-6	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	2,6	3,3	2,6	/	/	P/A et latérale	Non	C/R et relief
66	TAB 896-1026-7	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	2,3	3,6	2,6	/	/	P/A et latérale	Non	Relief

N°	N° d'inventaire	Cat.	Etat (I/F)	Description	Provenance	H.	L.	I.	I. proximale	ép. P/D	Sens/sciage	Trait/scie	Esquille
67	TAB 896-1030-1	1	Intact	Epiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	5,3	/	/	6,1	5,8	Latérale	Non	Relief
68	TAB 896-1030-2	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	5,1	/	/	/	/	Latérale	Non	Relief
69	TAB 896-1030-3	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	4,6	/	/	/	/	Latérale	Non	Relief
70	TAB 896-1030-4	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	2,4	3,1	2,9	/	/	Latérale	Non	C/R
71	TAB 896-1030-5	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	3,2	/	/	/	/	/	/	/
72	TAB 896-1030-6	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	2,5	/	/	/	/	/	/	/
73	TAB 896-1031-1	1	Intact	Epiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	4,3	/	/	6,1	3,7	Latérale	Non	Relief
74	TAB 896-1031-2	1	Intact	Epiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	3,8	/	/	6,1	3,6	Latérale	Non	Relief
75	TAB 896-1031-3	1	Intact	Epiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	3,5	/	/	5,6	3,5	Latérale	Non	Relief
76	TAB 896-1031-4	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	3,8	/	/	3,4	/	Latérale	Non	Creux
77	TAB 896-1031-5	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,5	/	/	/	/	/	/	/
78	TAB 896-1031-6	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,5	/	/	/	/	/	/	/
79	TAB 896-1031-7	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	3,1	/	/	4,7	/	/	/	/
80	TAB 896-1031-8	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	3,1	/	/	3,7	/	/	/	/
81	TAB 896-1031-9	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	4,3	/	/	/	/	/	/	/
82	TAB 896-1031-10	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,9	/	/	/	/	/	/	/
83	TAB 896-1031-11	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,1	/	/	/	/	/	/	/
84	TAB 896-1031-12	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,8	/	/	/	/	/	/	/
85	TAB 896-1031-13	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	4,3	/	/	/	/	/	/	/
86	TAB 896-1031-14	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	4,1	/	/	/	/	/	/	/
87	TAB 896-1031-15	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,9	/	/	/	/	/	/	/
88	TAB 896-1031-16	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	4,3	/	/	/	/	/	/	/
89	TAB 896-1031-17	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,3c	/	/	/	/	/	/	/
90	TAB 896-1031-18	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	2,4c	/	/	/	/	/	/	/
91	TAB 896-1031-19	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,3c	/	/	/	/	/	/	/
92	TAB 896-1031-20	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	2,8c	/	/	/	/	/	/	/
93	TAB 896-1031-21	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,4c	/	/	/	/	/	Oui	/
94	TAB 896-1031-22	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	4,3c	/	/	/	/	/	/	/
95	TAB 896-1031-23	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,6	/	/	/	/	/	/	/
96	TAB 896-1031-24	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,5	/	/	/	/	/	/	/
97	TAB 896-1031-25	1	Frag.	Epiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,1	/	/	/	/	/	/	/
98	TAB 896-1031-26	3a	Intact	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	3,2	/	/	4,3	3,1	Oblique et latérale	Non	Creux
99	TAB 896-1031-27	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	3,1	/	/	/	/	/	/	/
100	TAB 896-1031-28	3a	Frag.	Rondelle sciée	Métatarse de bovin	4,4	/	/	/	/	/	/	/

N°	N° d'inventaire	Cat.	Etat (I/F)	Description	Provenance	H.	L.	l.	l. proximale	ép. P/D	Sens/siège	Trait/scie	Esquille
101	TAB 896-1031-29	3a	Frag	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	4,7	/	/	/	/	/	/	/
102	TAB 896-1031-30	3a	Frag	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	6,2	/	/	/	/	/	/	/
103	TAB 896-1031-31	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	2,4	/	/	/	/	/	/	/
104	TAB 896-1031-32	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	3	/	/	/	/	/	/	/
105	TAB 896-1031-33	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	4	/	/	/	/	/	/	/
106	TAB 896-1031-34	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	2,8	/	/	/	/	/	/	/
107	TAB 896-1031-35	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	1,9	/	/	/	/	/	/	/
108	TAB 896-1031-36	3a	Intact	Rondelle sciée	Métapode de bovin	1,9	/	/	/	/	/	/	/
109	TAB 896-1032-1	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métacarpe droit de bovin	4	/	/	7,2	4,8	Latérale	/	Creux
110	TAB 896-1032-2	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	4,6	/	/	5,4	4,9	/	/	/
111	TAB 896-1032-3	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métacarpe gauche de bovin	4,1	/	/	5,5	3,3	Latérale	/	Creux
112	TAB 896-1032-4	1	Frag	Épiphyse proximale sciée	Métacarpe droit de bovin	5	/	/	5,8	/	latérale	/	/
113	TAB 896-1032-5	1	Frag	Épiphyse proximale sciée	Métatarse droit de bovin	4,1	/	/	/	/	/	/	/
114	TAB 896-1032-6	1	Frag	Épiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	4,4	/	/	/	/	/	/	/
115	TAB 896-1032-7	1	Frag	Épiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	3,8	/	/	/	/	/	/	/
116	TAB 896-1032-8	1	Frag	Épiphyse proximale sciée	Métatarse gauche de bovin	2,8	/	/	/	/	/	/	/
117	TAB 896-1032-9	1	Frag	Épiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	4	/	/	/	/	/	/	/
118	TAB 896-1032-10	1	Frag	Épiphyse proximale sciée	Métatarse de bovin	4,9	/	/	/	/	/	/	/
119	TAB 896-1032-11	3a	Frag	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	4,7	/	/	/	/	/	/	/
120	TAB 896-1032-12	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	3,6	/	/	/	/	/	/	/
121	TAB 896-1032-13	3a	Frag	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	2,9	/	/	/	/	/	/	/
122	TAB 896-1032-14	3a	Frag	Rondelle sciée	Métacarpe de bovin	2,5	/	/	/	/	/	/	/
123	TAB 896-1032-15	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	3,9	/	/	/	/	/	/	/
124	TAB 896-1032-16	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	2,2	/	/	/	/	/	/	/
125	TAB 896-1032-17	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	3,5	/	/	/	/	/	/	/
126	TAB 896-1032-18	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	3	/	/	/	/	/	/	/
127	TAB 896-1032-19	3a	Frag	Rondelle sciée	Métapode de bovin	2,7	/	/	/	/	/	/	/
128	TAB 896-1032-20	1	Frag	Épiphyse proximale sciée	Métapode de bovin	3,2	/	/	/	/	/	/	/
129	TAB 896-1038-1	1	Intact	Épiphyse proximale sciée	Métacarpe droit de bovin	4,1	/	/	7,4	4,5	A/P oblique	/	Relief
130	TAB 896-1038-2	3b	Intact	Rondelle sciée (arc)	Métatarse de bovin	0,6	3,5	3	/	/	Latérale	/	Relief
131	TAB 896-1038-3	1	Frag	Épiphyse proximale sciée	Métapode de bovin	5,6	/	/	/	/	/	/	/

Fig. 50. Inventaire des rebuts de taille des ossements de bovin. Tableau : J.-F. Goret, DHAAP.

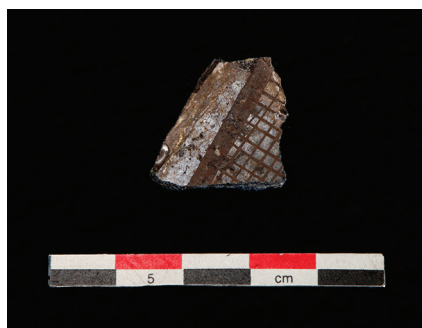


Fig. 51. Fragment de vitrail de l'US 1020.
Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.

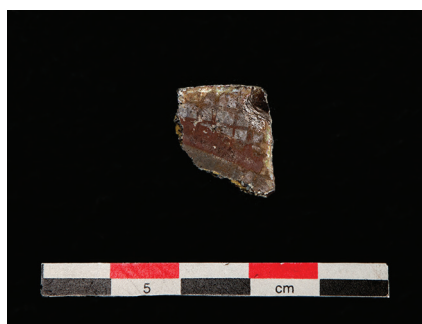


Fig. 52. Fragment de vitrail de l'US 1027.
Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.

4.5 Les éléments de vitrail

(Céline Aunay, chercheur associé UMR 7324 - CITERES- LAT)

Les fragments de vitrail présentent un décor dit «cage à mouches». C'est un décor à la grisaille rouge.

Le motif et la technique correspondent à des modes décoratifs qui apparaissent au XII^e s jusqu'au XIV^e s. Quelques exemples peuvent être réutilisés dans des compositions postérieures.

De manière générale, le vitrail n'est pas considéré comme un élément datant pour les niveaux d'occupation car il peut être réutilisé. Mais les modes décoratifs sont bien documentés pour savoir quand il a été fabriqué.

Le vitrail est un terme pour le verre à vitre coloré/peint fiché dans un réseau de plomb, en opposition à la vitre claire qui peut être dans un réseau de plomb ou une vitre avec du mastic. Indifféremment, verre coloré ou incolore peuvent être installés dans des établissements religieux comme privés. Donc du vitrail dans un contexte domestique est tout à fait possible : soit parce qu'il y avait une chapelle, soit parce qu'il y avait une pièce de réception. Un vitrail en contexte d'habitat reste un élément indicateur social élevé. Souvent il y avait un seul vitrail dans la demeure dans une pièce à usage spécifique.

5 Synthèse et conclusion

Le diagnostic du 7 rue Malebranche a révélé une stratification urbaine d'une épaisseur de 5,72 m (base 53,44 m NVP) et qui intègre plusieurs occupations successives. Le paléosol n'est pas conservé et la première couche surmontant le terrain naturel n'a pas livré de mobilier.

La composante antique, dont le sommet apparaît à 3,90 m de profondeur (55,26 m NVP), est conservée sur une hauteur de 1,80 m. Elle comporte deux phases : à partir du milieu du I^{er} s., des aménagements de type sol se succèdent, avec des apports de remblais intercalés, et sans que l'on puisse préciser leur situation spatiale. Le plus ancien est construit avec des fragments d'éléments de toiture en plâtre remployés. Leur présence à Paris n'est pas très fréquente et souvent mal datée (cf. le site du 3, rue de l'École de Médecine : **Celly 2019**), mais ici leur emploi est ancien, sans indication de la chronologie de leur emploi primaire. À Meaux aussi, le plâtre est également utilisé à partir du milieu du I^{er} s. (**Couturier 2019**). En l'état actuel des connaissances, son emploi à une période antérieure n'est pas attesté (**Lafarge 2013** et confirmation orale).

Une deuxième phase débute à partir de la deuxième moitié du I^{er} s. et de la première moitié du siècle suivant. Une couche de rejets de fragments de torchis rubéfiés, qui semblent avoir été étalés, pourrait témoigner d'un incendie. Les nombreux fragments de cruche pourraient signaler un espace particulier (cuisine ? taverne ?). Une nouvelle série de sols traduit le dynamisme de l'aménagement urbain du secteur jusqu'au II^e s. L'utilisation du mortier traduit-elle un changement de nature de matériau ou le passage à des espaces internes ? On retrouve en tout cas la succession de sols avec des remblais intercalés. Les rebuts de taille d'objets en os, issus de métapodes de bovins, illustrent un rejet d'un atelier.

Les niveaux datés du III^e s. sont absents : cela traduit-il une absence d'occupation ou une érosion ? Il est délicat, eu égard à la surface reconnue, de trancher entre l'une ou l'autre hypothèse, mais la présence de céramique résiduelle du III^e s. et du IV^e s. dans la couche surmontant immédiatement la stratification antique pourrait suggérer une altération de sa partie supérieure. La même conjecture a été proposée pour le diagnostic récent effectué au 20 rue Cujas. Rappelons qu'à l'échelle de la ville, l'abandon des quartiers d'habitat s'effectue dans le courant du III^e s. (**Busson 1998** : 76). Toute la difficulté est de pouvoir distinguer finement ce qui passe entre les deux moitiés de ce même siècle.

La céramique associée à l'occupation du VI^e s., qui se superpose à celle antique, montre des caractères matériels particuliers qui pourraient suggérer que nous sommes en présence de rejets d'un atelier de potier. D'autres indices ont également été observés en périphérie sud (115, boulevard Saint-Michel) et ouest (jardin du Luxembourg) de notre reconnaissance. L'artisanat potier antique occupait aussi les mêmes secteurs (**Mazière et Pissot 2017**). Les nombreux rebuts de taille d'objets en os, de même nature que précédemment, indiquent, si les éléments ne sont pas antiques et donc résiduels, qu'un atelier, utilisant un savoir-faire antique, se situe à proximité. Plus largement, ces découvertes confirment qu'il faut dépasser le stade de la ville mérovingienne perçue uniquement à travers le prisme des établissements religieux et des nécropoles (**Busson 1998** : 77).

L'occupation médiévale, datée des XIV^e-XV^e s., comprend plusieurs phases, totalisant une épaisseur de 1,90 m (sommet à 57,29 m NVP). Des terres noires représentent une première occupation du sol de type jardin que l'on peut associer à la présence du clos des Jacobins. Elle est datée du XIV^e s. Un creusement pourrait traduire un changement dans la nature de l'occupation à partir du XV^e s. Surtout, la mise en place d'un sol pourrait matérialiser une rupture. Il a livré de la céramique qui suggère la présence d'un espace dédié spécifiquement à la boisson. Cette donnée pourrait suggérer que, si le lotissement du secteur intervient au début du XVII^e s., une ou des



constructions pourrait le précéder sans que l'on puisse préciser le lien avec le clos des Jacobins. L'apport de couches de remblai constitue la dernière transformation médiévale de cet espace.
Une maçonnerie pourrait témoigner du bâti du XVII^e s. sur lequel s'appuie un mur de la construction actuelle



6 Sources et bibliographie

Berty et Tisserand 1887

BERTY (Adolphe) et TISSERAND (Lazare-Maurice) – *Topographie historique du vieux Paris*, Région occidentale de l'Université. Ouvrage commencé par feu A. Berty, continué et complété par L.- M. Tisserand. Histoire générale de Paris. Paris : Imprimerie nationale, 1887, 659 p.

Berty et Tisserand 1897

BERTY (Adolphe) et TISSERAND (Lazare-Maurice) – *Topographie historique du vieux Paris*, Région centrale de l'Université. Ouvrage commencé par feu A. Berty, continué et complété par L.- M. Tisserand avec la collaboration de M. Camille Platon. Histoire générale de Paris. Paris : Imprimerie nationale, 1897, 591 p.

Borjon 2020

BORJON (M.) – Immeuble 7-9 rue Malebranche (Paris Ve), audit patrimonial, Groupe de Recherche Art Histoire Architecture et Littérature.

Busson 1998

BUSSON (D.) – *Paris. Carte archéologique de la Gaule*. Paris, France : Académie des inscriptions et belles-lettres : Ministère de la culture : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : diff. Fondation Maison des sciences de l'homme.

Claude, Paccard 2017

CLAUDE (C.), PACCARD (N.). – *Le dépôt de vases dans les tombes en Île-de-France, une pratique répandue au Moyen Âge*. In : Des pots dans la tombe (IXe-XVIIIe s.). Regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest. Caen : Publications du CRAHAM, p. 209-222.

Celly 2019

CELLY (P.) – Paris (75), 6e arrondissement, 3 rue de l'École de Médecine, rapport de diagnostic.

Couturier 2019

COUTURIER (D.) – Meaux 62-72 rue Saint-Faron (sud rue de la Visitation), rapport de fouilles, Pantin

De Lasteynie 1877

DE LASTEYNIÉ (R.) – *Fragments de comptes relatifs aux travaux de Paris en 1366*. Mémoire de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, 1877, p. 270.

Hillairet 1985

Hillairet (Jacques) – *Dictionnaire historique des rues de Paris*, neuvième édition, 2 vol. Paris : Les Éditions de Minuit, 1985

Lafarge 2013

LAFARGE (I.). – *Le plâtre dans la construction: techniques, morphologie et économie avant l'industrialisation*. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre d'histoire des techniques, CH2ST/EA127, soutenue le 20 mars 2013.

Lefèvre, Meyer 1988

LEFÈVRE (A.), MEYER (N.). – *Les lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis*. Archéologie Médiévale, t. XVIII, p. 73-111.

Mazière, Pissot 2017

MAZIÈRE (T.), PISSOT (V.). – *Un atelier de potiers parisien rue de Crébillon / rue de Condé (Paris - VI^e arrondissement)*. In : « Les petits pots dans les grands » : potiers antiques et médiévaux du Pays de France. Catalogue d'exposition. Musée d'Archéa. Louvres, p. 30-33.

Morisson 1971

MORISSON (H.). — *Pots et godets du Beauvaisis. Essai de typologie des grès du XIV^e au XVI^e siècle*. Bulletin du G.R.E.C.B, 3, p. 43-76.

Peixoto 2021

PEIXOTO (X.). – Paris Ve - 115, boulevard Saint-Michel – 10, rue Henri Barbusse : rapport de fouille. Pantin : Inrap Centre-Île-de-France.

Raunié 1901

RAUNIÉ (E.) – éd. *Épitaphier du vieux Paris : recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers depuis le Moyen-Âge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle formé et publié par Émile Raunié*. Tome III. Chartreux – Saint-Étienne du Mont, n° 981 à 1511. Histoire générale de Paris. Paris: Imprimerie Nationale, 1901.

Rodet-Belarbi et Gazenbeek 2014

Rodet-Belarbi (I.) et Gazenbeek (M.) – *L'exploitation des bois de cervidés à l'époque mérovingienne sur le site de Mondelange (Moselle)*, Revue archéologique de l'Est, 2014, t. 63, p. 259-300.

Sauval 1724

SAUVAL (H.) – *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*. Par Me Henri Sauval avocat au Parlement. Tome troisième. A Paris, chés Charles Moette, libraire, rue de la Bouclerie à St Alexis, près le pont St Michel. Jacques Chardon, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont, au bas de la rue St Jacques à la Croix d'or. M. DCC. XXIV. Avec privilege du Roy., France, p. 126.

7 Tables des illustrations

Fig. 1. Localisation de l'intervention au 1/2500 sur le fond de plan de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme). Plan, Emilie Cavanna, DHAAP.	24
Fig. 2. Plan du projet. Plan, Document aménageur.	25
Fig. 3. Coupe du projet. Coupe, Document aménageur.	26
Fig. 4. Plan général du diagnostic. Plan : Aménageur. DAO : David Couturier, DHAAP.	27
Fig. 5. Vue générale du sondage prise de la paroi « nord ». Cliché : David Couturier, DHAAP.	28
Fig. 6. Extrait de l'Atlas des Anciennes Carrières et Géologique. Plan. DAO : IGC.	29
Fig. 7. Contexte archéologique antique. Plan : R&CAP.	30
Fig. 8. Plan de l'enceinte de Philippe-Auguste. Plan : R&CAP.	31
Fig. 9. Extrait du plan topographique du Vieux Paris dit Plan de Berty. Plan : R&CAP.	32
Fig. 10. Coupes du sondage. Relevé : équipe de fouille, DHAAP. DAO : David Couturier, DHAAP.	33
Fig. 11. Diagramme stratigraphique. DAO : David Couturier, DHAAP.	34
Fig. 12. Ortho-images des coupes de la base du sondage. Clichés : David Couturier, DHAAP ; Photogrammétrie : Marc Lelièvre, DHAAP.	35
Fig. 13. Vue du sol 1070 et détail des éléments de toiture en plâtre. Cliché terrain : David Couturier, DHAAP ; cliché objets : Pascal Saussereau, DHAAP.	36
Fig. 14. Graffiti sur fragment de TCA de la couche 1068. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.	37
Fig. 15. Les objets en pierre peints de l'US 1068. Clichés : Pascal Saussereau, DHAAP.	37
Fig. 16. Le sol 1054 à la base de la fosse 1052. Cliché : David Couturier, DHAAP.	38
Fig. 17. Stratigraphie entre 1067 et 1055. Cliché : David Couturier, DHAAP.	39
Fig. 18. Vue et plan du creusement 1052. Cliché et DAO : David Couturier, DHAAP.	40
Fig. 19. Planche carbonisée contra la paroi du creusement 1052. Cliché : David Couturier, DHAAP.	41
Fig. 20. Fragments de torchis de l'US 1051. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.	39
Fig. 21. Le sol en mortier 1049. Cliché : David Couturier, DHAAP.	41
Fig. 22. Les négatifs 1043, 1044 et 1045 dans le sol en mortier 1039. Cliché : David Couturier, DHAAP.	42
Fig. 23. Le sol 1031 et la fosse 1042. Cliché : David Couturier, DHAAP.	43
Fig. 24. Les maçonneries 1037 et 1033 et le sol 1031 en coupe. Cliché : David Couturier, DHAAP.	43
Fig. 25. Plan du creusement 1042. Cliché et DAO : David Couturier, DHAAP.	44
Fig. 26. Le fragment de corniche de l'US 1032. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.	43
Fig. 27. Fragment d'élément lapidaire antique de l'US 1035. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.	44
Fig. 28. Graffiti en forme de croix sur TCA de l'US 1025. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.	44
Fig. 29. Ensemble de « terres noires » (US 1020). Cliché : David Couturier, DHAAP.	45
Fig. 30. Vue et plan du creusement 1024. Cliché et DAO : David Couturier, DHAAP.	46
Fig. 31. Fragment de marbre antique de l'US 1022. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.	46
Fig. 32. Le sol 1028. Cliché : David Couturier, DHAAP.	47
Fig. 33. Le creusement 1014 et les murs 1008 et 1002. Cliché : David Couturier, DHAAP.	48
Fig. 34. NR et datation par US de la céramique antique. Tableau : E. du Bouëtiez-De-Kerorguen, Inrap.	49
Fig. 35. La céramique du haut Moyen Âge (US 1025). DAO : A. Lefèvre, Inrap.	54
Fig. 36. La céramique du haut Moyen Âge (US 1025, suite). DAO : A. Lefèvre, Inrap.	55
Fig. 37. La céramique du haut Moyen Âge (US 1028 et 1032). DAO : A. Lefèvre, Inrap.	56
Fig. 38. Les productions granuleuses mérovingiennes. Clichés : A. Lefèvre, Inrap.	57
Fig. 39. Inventaire par groupe technique. Tableau : A. Lefèvre, Inrap.	58
Fig. 40. Datation des US médiévales. Tableau : C. Claude, Inrap.	60
Fig. 41. Le mobilier céramique médiéval caractéristique. DAO : C. Claude, Inrap.	61
Fig. 42. Panse de l'US 1016 avec perforation et trace de feu interne. Clichés : C. Claude, Inrap.	62
Fig. 43. Les fonds des godets en grès du Beauvaisis de l'US 1018. Clichés : C. Claude, Inrap.	62
Fig. 44. Les grès normands de l'US 1018. Clichés : C. Claude, Inrap.	63
Fig. 45. Haut de panse rainurée du sinot de l'US 1018. Cliché : C. Claude, Inrap.	64
Fig. 46. Objet en pâte à tuile et goulot d'évacuation. Cliché : C. Claude, Inrap.	64
Fig. 47. Inventaire détaillé de la céramique médiévale. Tableau : C. Claude, Inrap.	65
Fig. 48. Schéma technique. DAO : J.-F. Goret, DHAAP.	68
Fig. 49. Sélection de rebuts mis au jour dans les US 1025, 1026, 1030, 1031 et 1032. Clichés : Marc Lelièvre, DHAAP ; DAO : J.-F. Goret, DHAAP.	69
Fig. 50. Inventaire des rebuts de taille des ossements de bovin. Tableau : J.-F. Goret, DHAAP.	71
Fig. 51. Fragment de vitrail de l'US 1020. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.	75
Fig. 52. Fragment de vitrail de l'US 1027. Cliché : Pascal Saussereau, DHAAP.	75



Section 3. Inventaires techniques



1. Inventaire des unités stratigraphiques et structures archéologiques

US	Identification US	Nature activité US	FAIT	Nature du fait
1000	Maçonnerie	Construction		
1001	Remblai	remblaiement		
1002	Maçonnerie	Construction	1002	Mur
1003	Remblai	remblaiement		
1004	Creusement	Construction	1002	Mur
1005	Remplissage tr. fond.	Construction	1002	Mur
1006	Remblai	remblaiement		
1007	Remblai	remblaiement		
1008	Maçonnerie	Construction	1008	Mur
1009	Remblai	remblaiement		
1010	Remplissage tr. fond.	Construction	1008	Mur
1011	Creusement	Construction	1008	Mur
1012	Remblai	remblaiement		
1013	Remplissage	remblaiement	1014	Creusement indéterminé
1014	Creusement	Indéterminée	1014	Creusement indéterminé
1015	Remblai	remblaiement		
1016	Remblai	remblaiement		
1017	sédimentation	Occupation		
1018	Sol	Construction		
1019	Remblai	remblaiement		
1020	séquence	Indéterminée		
1021	Remblai	remblaiement	1024	Creusement indéterminé
1022	Remblai	remblaiement	1024	Creusement indéterminé
1023	Remblai	remblaiement	1024	Creusement indéterminé
1024	Creusement		1024	Creusement indéterminé
1025	Remblai	remblaiement		
1026	Remblai	remblaiement		
1027	Remblai	remblaiement		
1028	Remblai	remblaiement		
1029	Remblai	remblaiement		
1030	Nettoyage			
1031	Sol	Construction		
1032	Remplissage	remblaiement	1042	Creusement indéterminé
1033	Maçonnerie	Construction		
1034	Maçonnerie	Construction		
1035	Remblai	remblaiement		
1036	Sol	Construction		
1037	Maçonnerie	Construction		
1038	Occupation	Occupation		
1039	Sol	Construction		
1040	Sol	Construction		
1041	Remblai	remblaiement		
1042	Creusement	Indéterminée	1042	Creusement indéterminé
1043	Creusement	Indéterminée	1043	Creusement indéterminé
1044	Creusement	Indéterminée	1044	Creusement indéterminé
1045	Creusement	Indéterminée	1045	Creusement indéterminé
1046	Sol	Construction		
1047	Remblai	remblaiement		

US	Identification US	Nature activité US	FAIT	Nature du fait
1048	Remblai	remblaiement		
1049	Sol	Construction		
1050	Annulé			
1051	Remblai	remblaiement	1052	Creusement indéterminé
1052	Creusement	Construction	1052	Creusement indéterminé
1053	Remblai	remblaiement	1052	Creusement indéterminé
1054	Sol	Construction		
1055	Sol	Construction		
1056	sédimentation	Occupation		
1057	Sol	Construction		
1058	sédimentation	Occupation		
1059	Sol	Construction		
1060	sédimentation	Occupation		
1061	Sol	Construction		
1062	sédimentation	Occupation		
1063	Remblai	remblaiement		
1064	sédimentation	Occupation		
1065	Sol	Construction		
1066	Remblai	remblaiement		
1067	sédimentation	Occupation		
1068	Remblai	remblaiement		
1069	sédimentation	Occupation		
1070	Sol	Construction		
1071	Remblai	remblaiement		
1072	terrain naturel			
1073	terrain naturel			
1074	Sol	Construction		
1075	Remblai	remblaiement		

2. Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique (ordonné par catégorie, US)

US	Nature du fait	FAIT	NR	Poids	Materiau
1009			1	1	Alliage cuivreux
1018			1	3	Alliage cuivreux
1025			1	4	Alliage cuivreux
1027			1	10	Alliage cuivreux
1028			1	3	Alliage cuivreux
1047			1	14	Alliage cuivreux
1051	Creusement indéterminé	1052	2	8	Alliage cuivreux
1001			3	9	Ardoise
1003			1	6	Ardoise
1006			2	30	Ardoise
1018			2	9	Ardoise
1027			1	15	Ardoise
1025			1	100	Argile
1028			1	30	Argile
1028			6	30	Bois
1032	Creusement indéterminé	1042	1	3	Bois
1001			24	577	Céramique
1003			70	1448	Céramique
1006			114	1038	Céramique
1009			53	445	Céramique
1010	Mur	1008	3	208	Céramique
1012			5	40	Céramique
1015			44	497	Céramique
1016			16	248	Céramique
1018			159	1049	Céramique
1019			2	32	Céramique
1020			218	1371	Céramique
1021	Creusement indéterminé	1024	5	21	Céramique
1022	Creusement indéterminé	1024	7	55	Céramique
1025			495	5006	Céramique
1027			120	767	Céramique
1028			9	80	Céramique
1028			39	316	Céramique
1030			26	550	Céramique
1031			9	75	Céramique
1032	Creusement indéterminé	1042	100	1364	Céramique
1038			17	352	Céramique
1043	Creusement indéterminé	1043	1	3	Céramique
1046			2	6	Céramique
1047			120	2205	Céramique
1048			9	64	Céramique
1049			1	5	Céramique
1050			2	7	Céramique
1051	Creusement indéterminé	1052	344	8189	Céramique
1053	Creusement indéterminé	1052	9	84	Céramique
1054			9	61	Céramique
1056			1	13	Céramique
1058			1	5	Céramique
1061			1	21	Céramique

US	Nature du fait	FAIT	NR	Poids	Materiau
1063			7	32	Céramique
1064			3	16	Céramique
1068			36	646	Céramique
1069			6	46	Céramique
1070			5	74	Céramique
1018			1	41	Charbon
1071			1	21	Charbon
1001			1	14	Coquillage
1003			3	115	Coquillage
1006			3	196	Coquillage
1015			1	19	Coquillage
1018			1	1	Coquillage
1020			1	5	Coquillage
1025			5	108	Coquillage
1046			3	20	Coquillage
1047			2	142	Coquillage
1068			1	15	Coquillage
1018			1	28	Enduit
1025			1	1	Enduit
1032	Creusement indéterminé	1042	4	30	Enduit
1038			9	306	Enduit
1046			4	28	Enduit
1051	Creusement indéterminé	1052	28	836	Enduit
1001			1	38	Fer
1003			8	228	Fer
1009			1	6	Fer
1015			5	33	Fer
1018			5	156	Fer
1021	Creusement indéterminé	1024	1	8	Fer
1025			8	365	Fer
1032	Creusement indéterminé	1042	3	37	Fer
1038			1	6	Fer
1047			1	7	Fer
1053	Creusement indéterminé	1052	1	6	Fer
1070			1	75	Fer
1022	Creusement indéterminé	1024	1	21	Marbre
1027			1	576	Monnaie
1051	Creusement indéterminé	1052	1	2090	Monnaie
1003			1	6	Mortier
1025			1	584	Mortier
1001			77	781	Os animal
1003			140	1659	Os animal
1006			188	1200	Os animal
1009			92	396	Os animal
1010	Mur	1008	1	10	Os animal
1012			18	258	Os animal
1015			82	403	Os animal
1016			46	245	Os animal
1018			146	512	Os animal
1019			1	6	Os animal
1020			146	894	Os animal
1021	Creusement indéterminé	1024	5	48	Os animal
1022	Creusement indéterminé	1024	1	11	Os animal
1025			133	873	Os animal

US	Nature du fait	FAIT	NR	Poids	Materiau
1027			36	248	Os animal
1028			2	9	Os animal
1030			18	260	Os animal
1031			15	129	Os animal
1032	Creusement indéterminé	1042	37	205	Os animal
1038			2	26	Os animal
1039			3	28	Os animal
1045	Creusement indéterminé	1045	1	8	Os animal
1046			3	12	Os animal
1047			125	1600	Os animal
1050			4	120	Os animal
1051	Creusement indéterminé	1052	10	54	Os animal
1053	Creusement indéterminé	1052	6	49	Os animal
1054			2	4	Os animal
1061			1	4	Os animal
1063			1	4	Os animal
1068			9	61	Os animal
1069			1	2	Os animal
1006			4	50	Os humain
1009			13	305	Os humain
1015			7	83	Os humain
1020			1	635	Outillage en pierre
1016			3	2517	Pierre
1018			1	996	Pierre
1020			1	205	Pierre
1021	Creusement indéterminé	1024	1	21	Pierre
1025			8	3203	Pierre
1031			3	1064	Pierre
1032	Creusement indéterminé	1042	2	410	Pierre
1033			1	2006	Pierre
1035			1		Pierre
1038			1	44	Pierre
1047			1	236	Pierre
1051	Creusement indéterminé	1052	3	2597	Pierre
1068			6	3040	Pierre
1006			4	9	Plâtre
1018			1	247	Plâtre
1020			1	90	Plâtre
1021	Creusement indéterminé	1024	1	818	Plâtre
1025			1	750	Plâtre
1031			1	48	Plâtre
1051	Creusement indéterminé	1052	1	384	Plâtre
1055			10	1493	Plâtre
1063			2	422	Plâtre
1066			2	288	Plâtre
1070			18	1831	Plâtre
1006			1	27	Tabletterie
1015			1	35	Tabletterie
1025			55	1744	Tabletterie
1026			8	30	Tabletterie
1030			5	260	Tabletterie
1031			47	742	Tabletterie
1032	Creusement indéterminé	1042	26	492	Tabletterie
1038			3	91	Tabletterie

US	Nature du fait	FAIT	NR	Poids	Materiau
1003			8	703	Terre cuite architecturale
1006			42	2708	Terre cuite architecturale
1009			26	1897	Terre cuite architecturale
1010	Mur	1008	1	40	Terre cuite architecturale
1012			8	678	Terre cuite architecturale
1015			44	5755	Terre cuite architecturale
1016			61	12782	Terre cuite architecturale
1018			132	13794	Terre cuite architecturale
1020			82	4707	Terre cuite architecturale
1021	Creusement indéterminé	1024	16	4050	Terre cuite architecturale
1022	Creusement indéterminé	1024	27	11	Terre cuite architecturale
1025			147	18671	Terre cuite architecturale
1026			1	30	Terre cuite architecturale
1027			52	2238	Terre cuite architecturale
1028			16	1113	Terre cuite architecturale
1029			4	1653	Terre cuite architecturale
1030			1	81	Terre cuite architecturale
1031			17	3371	Terre cuite architecturale
1032	Creusement indéterminé	1042	59	7693	Terre cuite architecturale
1038			9	952	Terre cuite architecturale
1039			1	132	Terre cuite architecturale
1046			2	862	Terre cuite architecturale
1047			74	12336	Terre cuite architecturale
1050			1	166	Terre cuite architecturale
1051	Creusement indéterminé	1052	4	404	Terre cuite architecturale
1053	Creusement indéterminé	1052	1	442	Terre cuite architecturale
1054			5	231	Terre cuite architecturale
1063			8	963	Terre cuite architecturale
1066			4	320	Terre cuite architecturale
1068			56	11353	Terre cuite architecturale
1026			1	28	Torchis
1051	Creusement indéterminé	1052	89	17760	Torchis
1068			1	94	Torchis
1070			1	9	Torchis
1001			1	3	Verre
1003			1	28	Verre
1006			4	9	Verre
1017			1	1	Verre
1018			1	3	Verre
1020			1	1	Verre
1027			1	3	Verre

3. Inventaire des prélèvements

sans objet

4. Inventaire des documents graphiques (plans, relevés, minutes, dessins)

Minute	Echelle	US	Format	Support
1	1/20	1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1006, 1007, 1008, 1009, 1012, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1025, 1026, 1027, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1040, 1041, 1042, 1038, 1039, 1042, 1046, 1047, 1048, 1051, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067	A3	Calque
2	1/20	1054, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073	A3	Calque
3	1/20	1002, 1012, 1013, 1014, 1015, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1025, 1031, 1032, 1033, 1036, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1046, 1047, 1048, 1049, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1068, 1069,,1070, 1071, 1072	A3	Calque
4	1/20	1052, 1054, 1055	A3	Calque
5	1/20	1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1043, 1044, 1045, 1048, 1049	A3	Calque
6	1/20	1020, 1021, 1022, 1023, 1025, 1029	A3	Calque

5. Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Nom du fichier	Description	US
CVP 896_PHOTO_001.JPG	mur 1002	1002
CVP 896_PHOTO_002.JPG	mur 1002	1002
CVP 896_PHOTO_003.JPG	mur 1002 et coupe «est»	1002
CVP 896_PHOTO_004.JPG	mur 1002 et coupe «est»	1002
CVP 896_PHOTO_005.JPG	murs 1002 et 1008 dans (coupe «ouest»)	1002, 1008
CVP 896_PHOTO_006.JPG	murs 1002 et 1008 dans (coupe «ouest»)	1002, 1008
CVP 896_PHOTO_007.JPG	murs 1002 et 1008 dans (coupe «ouest»)	1002, 1008
CVP 896_PHOTO_008.JPG	murs 1002 et 1008 dans (coupe «ouest»)	1002, 1008
CVP 896_PHOTO_009.JPG	mur 1008 dans coupe «ouest» et couche 1012	1002, 1008
CVP 896_PHOTO_010.JPG	mur 1008 dans coupe «ouest» et couche 1012	1002, 1008
CVP 896_PHOTO_011.JPG	mur 1008 dans coupe «ouest» et couche 1012	1002, 1008
CVP 896_PHOTO_012.JPG	mur 1008 dans coupe «ouest» et couche 1012	1002, 1008
CVP 896_PHOTO_013.JPG	mur 1008 dans coupe «ouest» et couche 1012	1002, 1008
CVP 896_PHOTO_014.JPG	coupe «nord»	1012, 1006, 1009, 1015
CVP 896_PHOTO_015.JPG	coupe «nord»	1012, 1006, 1009, 1015
CVP 896_PHOTO_016.JPG	Sol	1018
CVP 896_PHOTO_017.JPG	Sol	1018
CVP 896_PHOTO_018.JPG	Sol	1018
CVP 896_PHOTO_019.JPG	Sol	1018
CVP 896_PHOTO_020.JPG	Sol	1019
CVP 896_PHOTO_021.JPG	Sol	1019
CVP 896_PHOTO_022.JPG	Sol	1019
CVP 896_PHOTO_023.JPG	coupe «nord»	1006, 1009, 1012, 1015, 1016, 1017, 1019
CVP 896_PHOTO_024.JPG	coupe «nord»	1006, 1009, 1012, 1015, 1016, 1017, 1019
CVP 896_PHOTO_025.JPG	coupe «nord»	1006, 1009, 1012, 1015, 1016, 1017, 1019
CVP 896_PHOTO_026.JPG	coupe «est»	1006, 1009, 1012, 1015, 1016, 1017, 1019
CVP 896_PHOTO_027.JPG	coupe «est»	1006, 1009, 1012, 1015, 1016, 1017, 1019
CVP 896_PHOTO_028.JPG	coupe «sud»	1013, 1014, 1012, 1015, 1016, 1017, 1019, 1008
CVP 896_PHOTO_029.JPG	coupe «sud»	1013, 1014, 1012, 1015, 1016, 1017, 1019, 1008
CVP 896_PHOTO_030.JPG	coupe «ouest»	1006, 1008
CVP 896_PHOTO_031.JPG	coupe «ouest»	1006, 1008
CVP 896_PHOTO_032.JPG	coupe «ouest»	1006, 1008
CVP 896_PHOTO_033.JPG	coupe «ouest»	1006, 1008
CVP 896_PHOTO_034.JPG		1023, 1019, 1020, 1022

Nom du fichier	Description	US
CVP 896_PHOTO_035.JPG		1023, 1019, 1020, 1022
CVP 896_PHOTO_036.JPG		1020, 1022
CVP 896_PHOTO_037.JPG		1020, 1022
CVP 896_PHOTO_038.JPG		1020, 1022
CVP 896_PHOTO_039.JPG	En coupe	1020
CVP 896_PHOTO_040.JPG	En coupe	1020
CVP 896_PHOTO_041.JPG	En coupe	1020
CVP 896_PHOTO_042.JPG	En coupe	1020
CVP 896_PHOTO_043.JPG		1025, 1029
CVP 896_PHOTO_044.JPG		1025, 1029
CVP 896_PHOTO_045.JPG		1025, 1029
CVP 896_PHOTO_046.JPG	coupe «nord»	1009, 1020, 1012, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021
CVP 896_PHOTO_047.JPG	angle coupe «nord» / coupe «est»	1009, 1020, 1012, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021
CVP 896_PHOTO_048.JPG	coupe «nord»	1009, 1020, 1012, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021
CVP 896_PHOTO_049.JPG	coupe «nord»	1009, 1020, 1012, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021
CVP 896_PHOTO_050.JPG	coupe «ouest»	1008, 1006, 1009, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021
CVP 896_PHOTO_051.JPG	coupe «ouest»	1008, 1006, 1009, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021
CVP 896_PHOTO_052.JPG	coupe «ouest»	1008, 1006, 1009, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021
CVP 896_PHOTO_053.JPG	coupe «ouest»	1008, 1006, 1009, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021
CVP 896_PHOTO_054.JPG	coupe «est»	1020
CVP 896_PHOTO_055.JPG	coupe «est»	1020
CVP 896_PHOTO_056.JPG	coupe «est»	1020
CVP 896_PHOTO_057.JPG	coupe «sud»	1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1020, 1008, 1002
CVP 896_PHOTO_058.JPG	coupe «sud»	1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1020, 1008, 1002
CVP 896_PHOTO_059.JPG	coupe «sud»	1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1020, 1008, 1002
CVP 896_PHOTO_060.JPG		1025, 1029
CVP 896_PHOTO_061.JPG		1025, 1029
CVP 896_PHOTO_062.JPG		1025, 1029
CVP 896_PHOTO_063.JPG	sol 1031	1031, 1033, 1035, 1032
CVP 896_PHOTO_064.JPG	sol 1031	1031, 1033, 1035, 1032
CVP 896_PHOTO_065.JPG	sol 1031	1031, 1033, 1035, 1032
CVP 896_PHOTO_066.JPG	sol 1031	1031, 1033, 1035, 1032, 1037, 1036
CVP 896_PHOTO_067.JPG	sol 1031	1031, 1033
CVP 896_PHOTO_068.JPG	sol 1031	1031, 1033, 1037, 1042, 1035
CVP 896_PHOTO_069.JPG	sol 1031	1031, 1033, 1037, 1042, 1035
CVP 896_PHOTO_070.JPG	coupe «ouest»	1035
CVP 896_PHOTO_071.JPG	coupe «ouest»	1035
CVP 896_PHOTO_072.JPG	coupe «sud»	1036, 1033
CVP 896_PHOTO_073.JPG	occupation sur sol	1038, 1039
CVP 896_PHOTO_074.JPG	occupation sur sol en mortier	1038, 1039
CVP 896_PHOTO_075.JPG	occupation sur sol en mortier	1038, 1039

Nom du fichier	Description	US
CVP 896_PHOTO_076.JPG	coupe «est»	1025, 1031
CVP 896_PHOTO_077.JPG	coupe «est»	1025, 1031, 1034
CVP 896_PHOTO_078.JPG	coupe «nord»	1037, 1033, 1031
CVP 896_PHOTO_079.JPG	coupe «nord»	1037,1033, 1031
CVP 896_PHOTO_080.JPG	coupe «nord»	1037,1033, 1031
CVP 896_PHOTO_081.JPG	coupe «nord»	1037, 1033, 1031, 1074, 1075
CVP 896_PHOTO_082.JPG	coupe «ouest»	1035, 1032, 1038, 1041
CVP 896_PHOTO_083.JPG	coupe «ouest»	1035, 1032, 1038, 1036, 1040, 1041
CVP 896_PHOTO_084.JPG	coupe «sud»	1025 1032 1036 1034
CVP 896_PHOTO_085.JPG	coupe «sud»	1025 1032 1036 1034
CVP 896_PHOTO_086.JPG	sol	1039
CVP 896_PHOTO_087.JPG	sol	1039
CVP 896_PHOTO_088.JPG	sol	1039, 1043, 1044, 1045
CVP 896_PHOTO_089.JPG	sol	1039
CVP 896_PHOTO_090.JPG	sol	1039
CVP 896_PHOTO_091.JPG	sol	1039
CVP 896_PHOTO_092.JPG	sol	1039
CVP 896_PHOTO_093.JPG	sol	1048, 1049
CVP 896_PHOTO_094.JPG	sol	1048, 1049
CVP 896_PHOTO_095.JPG	sol	1048, 1049
CVP 896_PHOTO_096.JPG	creusement sur sol vu de l'ouest avec coupe «est» en arrière-plan ; planche carbonisée contre la paroi	1052, 1051, 1055, 1025, 1031, 1038, 1039
CVP 896_PHOTO_097.JPG	creusement sur sol vu du nord avec coupe «sud» en arrière-plan ; planche carbonisée contre la paroi	1052, 1051, 1055
CVP 896_PHOTO_098.JPG	détail planche carbonisée contre la paroi	1052, 1051, 1055
CVP 896_PHOTO_099.JPG	détail planche carbonisée contre la paroi	1052, 1051, 1055
CVP 896_PHOTO_100.JPG	détail planche carbonisée contre la paroi	1052, 1051, 1055
CVP 896_PHOTO_101.JPG	creusement 1052 après fouille	1052, 1054, 1055
CVP 896_PHOTO_102.JPG	creusement 1052 après fouille	1052, 1054, 1055
CVP 896_PHOTO_103.JPG	creusement 1052 après fouille	1052, 1054, 1055
CVP 896_PHOTO_104.JPG	coupe «est»	1025, 1031, 1038, 1039, 1047, 1048, 1051, 1052, 1054, 1055

Nom du fichier	Description	US
CVP 896_PHOTO_105.JPG	coupe «est»	1025, 1031, 1038, 1039, 1047, 1048, 1051, 1052, 1054, 1055
CVP 896_PHOTO_106.JPG	coupe «sud»	1025, 1032, 1039, 1046, 1047, 1048, 1049, 1051, 1052, 1053
CVP 896_PHOTO_107.JPG	coupe «sud»	1025, 1032, 1039, 1046, 1047, 1048, 1049, 1051, 1052, 1053
CVP 896_PHOTO_108.JPG	coupe «ouest»	1035, 1032, 1038, 1039, 1046, 1047, 1049, 1051, 1053
CVP 896_PHOTO_109.JPG	coupe «ouest»	1035, 1032, 1038, 1039, 1046, 1047, 1049, 1051, 1053
CVP 896_PHOTO_110.JPG	coupe «nord»	1037, 1033, 1031, 1039, 1048, 1051, 1053
CVP 896_PHOTO_111.JPG	coupe «nord»	1037, 1033, 1031, 1039, 1048, 1051, 1053
CVP 896_PHOTO_112.JPG	détail sol 1057 avec coupe «est»	1038, 1039, 1047, 1048, 1051, 1057, 1052, 1054
CVP 896_PHOTO_113.JPG	détail sol 1057 avec coupe «est»	1047, 1048, 1051, 1057, 1052, 1054
CVP 896_PHOTO_114.JPG	détail sol 1057	1057
CVP 896_PHOTO_115.JPG	coupe «est»	1025, 1031, 1038, 1039, 1047, 1048, 1051
CVP 896_PHOTO_116.JPG	coupe «est»	1025, 1031, 1038, 1039, 1047, 1048, 1051
CVP 896_PHOTO_117.JPG	détail sols coupe «est»	1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067
CVP 896_PHOTO_118.JPG	détail sols coupe «est»	1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067
CVP 896_PHOTO_119.JPG	sol	1070
CVP 896_PHOTO_119.JPG	sol	1070
CVP 896_PHOTO_121.JPG	sol	1070
CVP 896_PHOTO_122.JPG	sol	1070
CVP 896_PHOTO_123.JPG	sol	1070
CVP 896_PHOTO_124.JPG	sol	1070
CVP 896_PHOTO_125.JPG	niveau de rejets d'éléments rubéfiés et carbonisés	1071
CVP 896_PHOTO_126.JPG	niveau de rejets d'éléments rubéfiés et carbonisés	1071
CVP 896_PHOTO_127.JPG	niveau de rejets d'éléments rubéfiés et carbonisés	1071
CVP 896_PHOTO_128.JPG	niveau de rejets d'éléments rubéfiés et carbonisés	1071
CVP 896_PHOTO_129.JPG	niveau de rejets d'éléments rubéfiés et carbonisés	1071
CVP 896_PHOTO_130.JPG	terrain naturel à l'angle des coupes nord et est	1072, 1073
CVP 896_PHOTO_131.JPG	terrain naturel à l'angle des coupes nord et est	1072, 1073
CVP 896_PHOTO_132.JPG	terrain naturel à l'angle des coupes nord et est	1072, 1073
CVP 896_PHOTO_133.JPG	terrain naturel à l'angle des coupes nord et est	1072, 1073
CVP 896_PHOTO_134.JPG	détail terrain naturel à l'angle des coupes nord et est	1072, 1073
CVP 896_PHOTO_135.JPG	détail terrain naturel à l'angle des coupes nord et est	1072, 1073
CVP 896_PHOTO_136.JPG	détail terrain naturel à l'angle des coupes nord et est	1072, 1073
CVP 896_PHOTO_137.JPG	détail terrain naturel à l'angle des coupes nord et est	1072, 1073
CVP 896_PHOTO_138.JPG	détail coupe «est»	1025, 1031, 1038, 1039, 1047, 1051, 1054, 1068, 1072, 1073
CVP 896_PHOTO_139.JPG	détail coupe «est»	1025, 1031, 1038, 1039, 1047, 1051, 1054, 1068, 1072, 1073
CVP 896_PHOTO_140.JPG	détail coupe «nord»	1031, 1033, 1039, 1048, 1051, 1053, 1054, 1072, 1073
CVP 896_PHOTO_141.JPG	détail coupe «nord»	1031, 1033, 1039, 1048, 1051, 1053, 1054, 1072, 1073
CVP 896_PHOTO_142.JPG	détail coupe «nord»	1031, 1033, 1039, 1048, 1051, 1053, 1054, 1072, 1073
CVP 896_PHOTO_143.JPG	détail coupe «nord»	1031, 1033, 1039, 1048, 1051, 1053, 1054, 1072, 1073

Nom du fichier	Description	US
CVP 896_PHOTO_144.JPG	détail coupe «sud»	1032, 1039, 1046, 1047, 1048, 1049, 1051, 1052, 1053, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072
CVP 896_PHOTO_145.JPG	détail coupe «sud»	1032, 1039, 1046, 1047, 1048, 1049, 1051, 1052, 1053, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072
CVP 896_PHOTO_146.JPG	partie inférieure de la coupe «sud»	1032, 1039, 1046, 1047, 1048, 1049, 1051, 1052, 1053, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072
CVP 896_PHOTO_147.JPG	partie inférieure de la coupe «sud»	1032, 1039, 1046, 1047, 1048, 1049, 1051, 1052, 1053, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072
CVP 896_PHOTO_148.JPG	détail de la partie inférieure de la coupe «ouest»	1032, 1039, 1046, 1047, 1048, 1049, 1051, 1052, 1053, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072
CVP 896_PHOTO_149.JPG	partie inférieure de la coupe «ouest»	1032, 1039, 1046, 1047, 1048, 1049, 1051, 1052, 1053, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072
CVP 896_PHOTO_150.JPG	partie inférieure de la coupe «ouest»	1032, 1039, 1046, 1047, 1048, 1049, 1051, 1052, 1053, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072

6. Inventaire de la documentation numérique

Description	Nature
150 fichiers numériques au format .jpeg	Photographies de terrain
1 fichier texte au format .doc	Texte du rapport
22 fichiers en format .ai et 29 fichiers en format .jpeg	Illustrations du rapport

7. Inventaire de la documentation écrite

Un cahier de fiches US, format A 4, reliées par des spirales